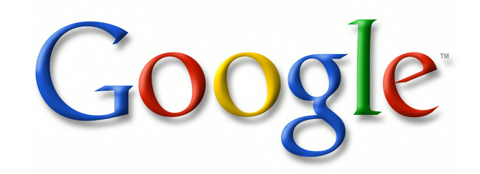
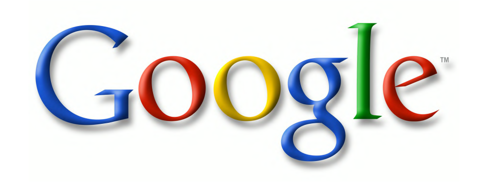
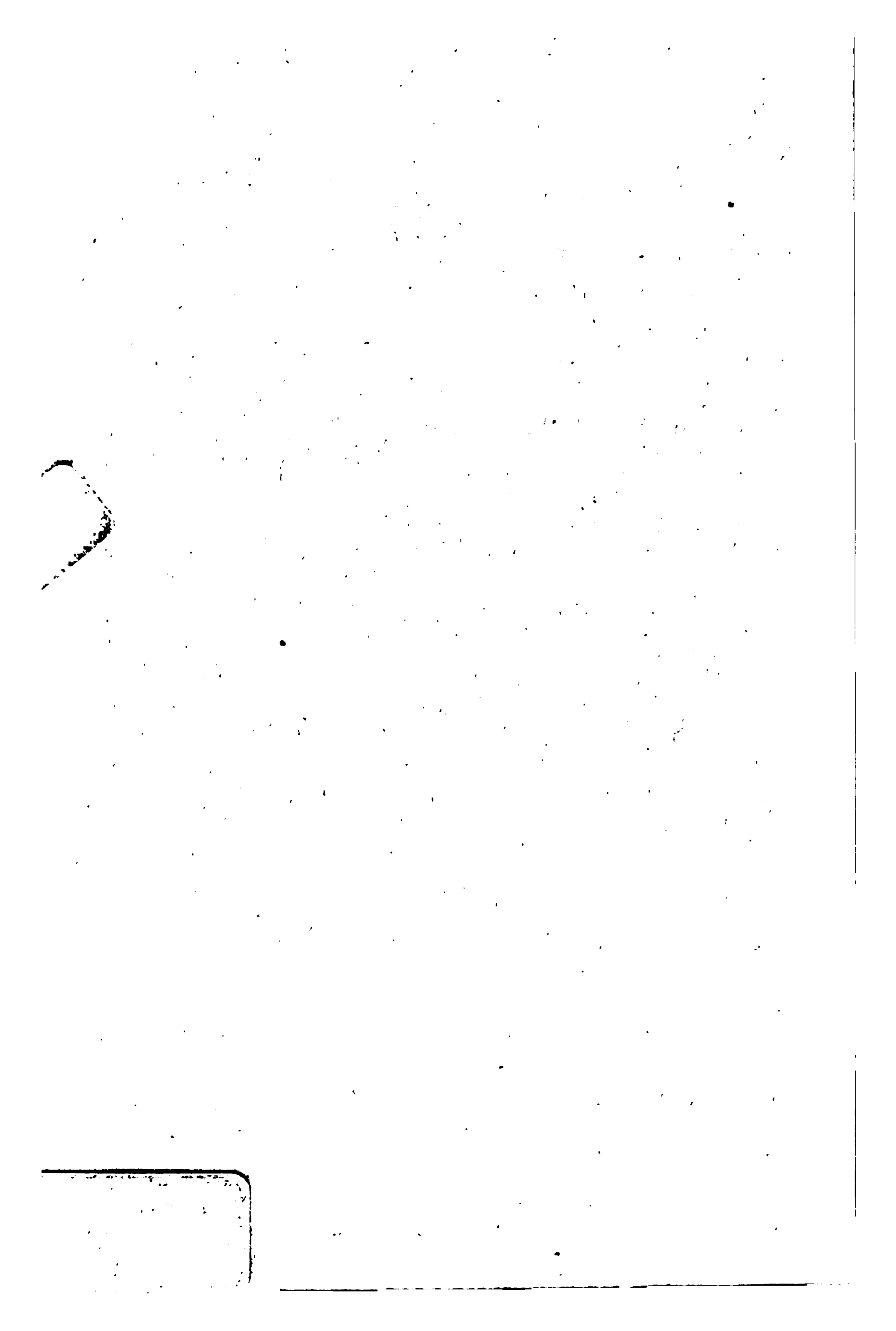
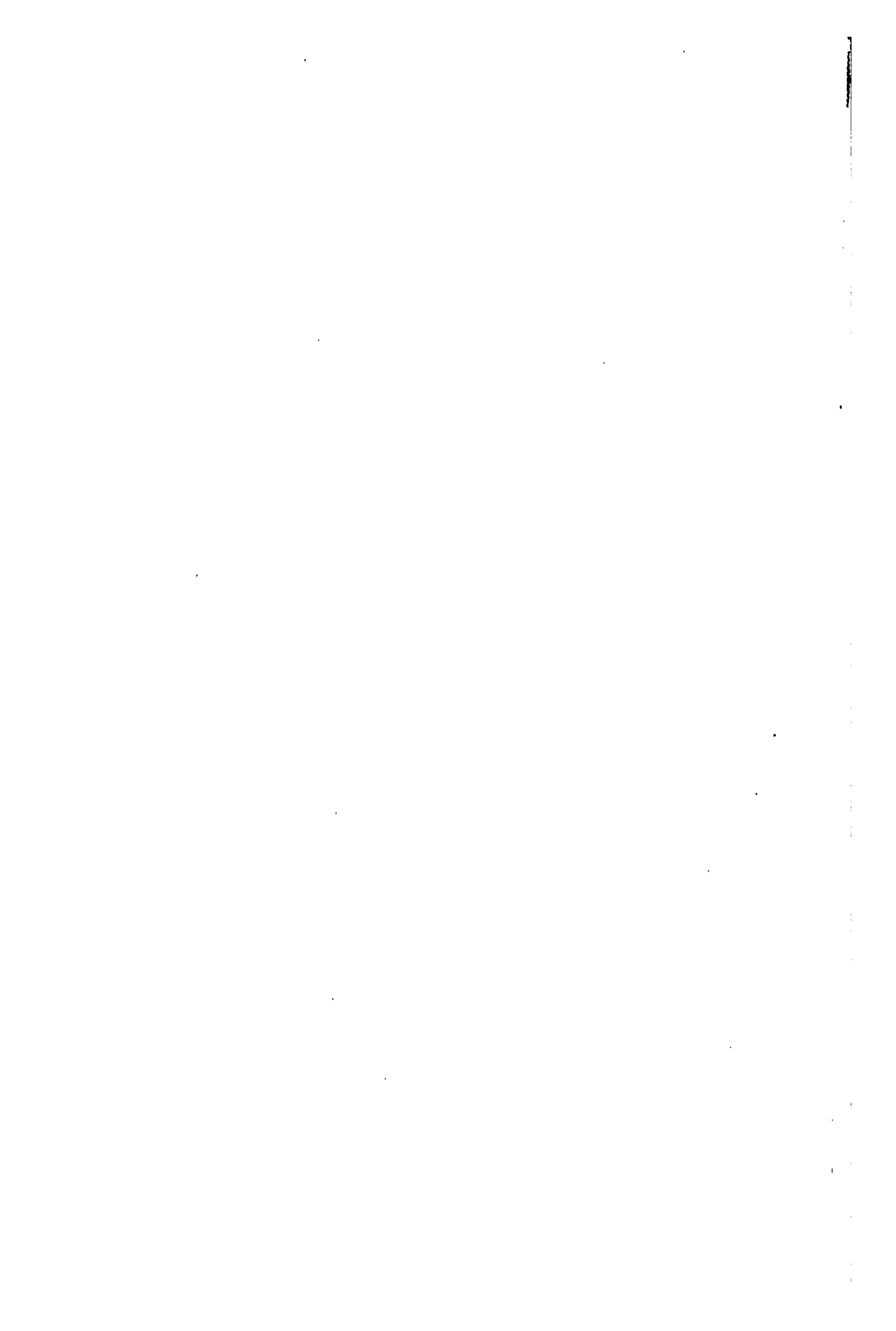




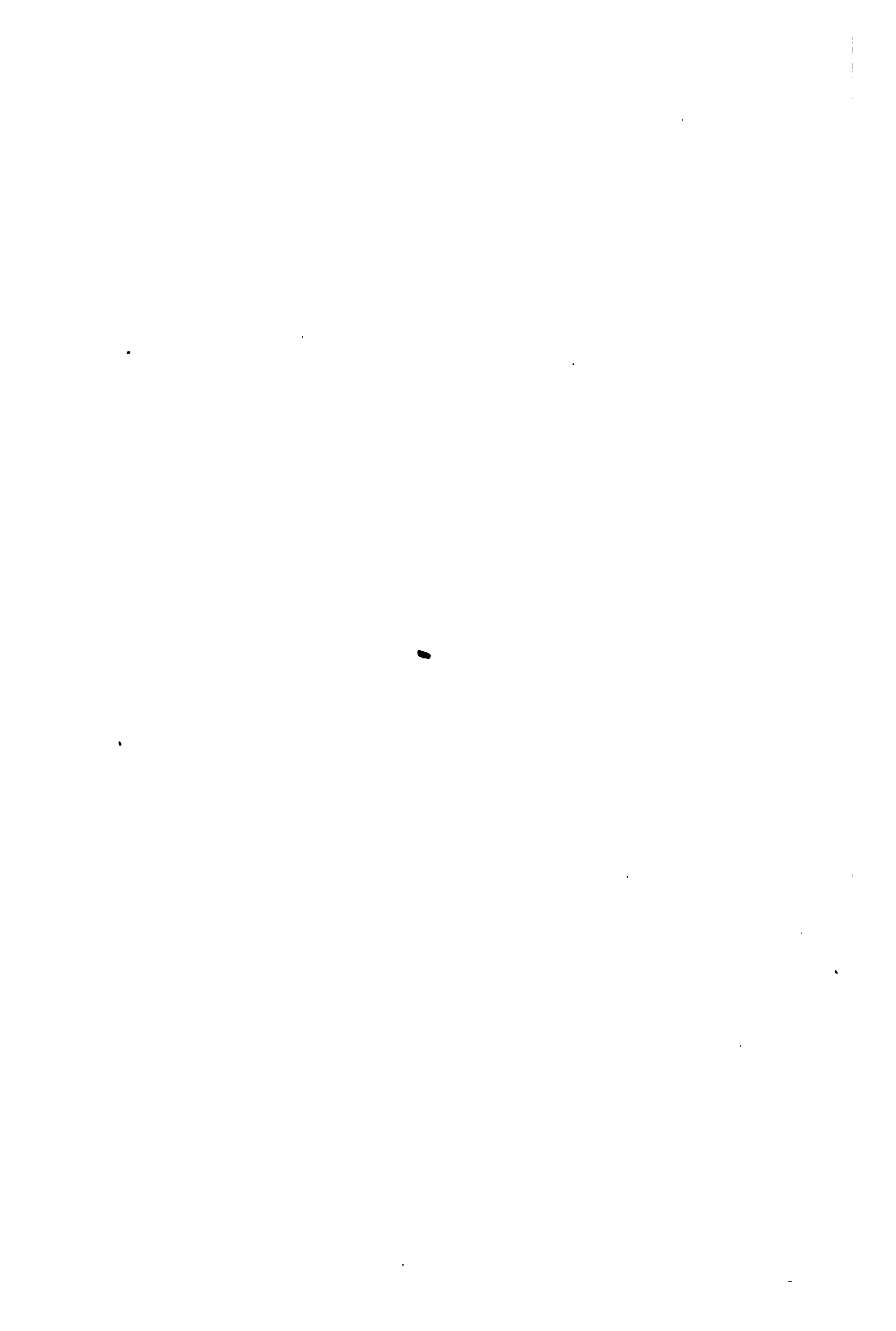

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06735984 8











J. M. J.

HISTOIRE DE SAINT-LUC

PAR

S. A. MOREAU, Ptre

CURÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR, BACHELIER EN THÉOLOGIE

" Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiretur a generatione in generationem. "

" Sa mémoire ne périra point, et son nom sera honoré de siècle en siècle. "

(*Eccl.*, 39-13.)

MONTRÉAL — A. D. 1901

1. Saint-Luc (Parish), Can. — History
2. Moreau family.

H. H.
G. P.

HISTOIRE DE SAINT-LUC

A SA GRANDEUR,

MONSEIGNEUR PAUL BRUCHÉSI,

Archevêque de Montréal.

MONSEIGNEUR,

J'offre mes hommages à Votre Grandeur.

L'Église, toujours sage et prudente, parce qu'elle est inspirée de Dieu, fait un devoir à tous ses enfants, même aux prêtres, de ne rien publier sur la foi ou la morale, sans en avoir, au préalable, obtenu l'approbation de leur évêque, qui en est, de par Dieu, le juge officiel.

Elle veut même que les prêtres aient la déférence de toujours montrer à leur évêque ce qu'ils se proposent de faire paraître, quand ce ne serait que des matières d'histoire ou de science profane.

C'est pourquoi, Monseigneur, j'ose mettre sous vos yeux l'histoire de Saint-Luc, que je viens d'écrire, pour savoir de vous si je la puis faire imprimer.

Vous y trouverez bien des imperfections, sans doute ; mais s'il fallait aux prêtres de ce diocèse attendre, pour publier quelque ouvrage, qu'un évêque aussi clairvoyant que celui qu'ils ont à leur tête n'en trouvât aucune, ils devraient y renoncer à tout jamais.

De Votre Grandeur,

Monseigneur,

le très humble et très dévoué serviteur,

S. A. MOREAU, ptre.

Saint-Jacques-le-Mineur,
le 7 avril 1901.

Archevêché de Montréal, le 26 avril 1901.

À M. S. A. MOREAU,

Curé de Saint-Jacques-le-Mineur.

MONSIEUR LE CURÉ,

J'ai fait examiner votre manuscrit de l'" Histoire de Saint-Luc, " que vous m'avez soumis, conformément à l'article 42 de la récente constitution " Officiorum. "

Je vous permets volontiers de publier ce travail, qui intéressera, je n'en doute pas, les paroissiens de Saint-Luc et, en particulier, les membres de votre famille.

Veuillez croire, Monsieur le Curé, à mes bien dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† PAUL, Arch. de Montréal.

AVANT-PROPOS

La paroisse de Saint-Luc existe depuis cent ans.

C'est déjà un laps de temps considérable, une période digne de l'histoire.

Un siècle pourtant passe bien vite. "Le temps fuit," dit le poète "et ne revient pas." Plusieurs générations se sont succédé à Saint-Luc avec une vertigineuse rapidité.

Les registres de l'état civil font bien voir avec quelle vitesse la vie s'écoule.

Ouvrez l'un de ces registres.

Un enfant vient de naître. On vient d'y inscrire son baptême et son nom. C'est un homme qui s'achemine vers la tombe.

Tournez le feuillet. Notre homme y signe. Il est déjà marié.

Tournez encore. Vous y verrez encore une fois son nom. On y dit, cette fois, qu'il n'est plus.

Son rôle terrestre est joué.

D'autres apparaissent soudain au registre, comme pour prendre sa place au monde. Ils s'agitent eux-mêmes quelque temps. Pour eux aussi, on le lit, leur tour est bientôt fini.

Ce sont les mouvements de ces diverses générations, qui font la matière de l'histoire.

La paroisse de Saint-Luc, il est vrai, a fourni peu d'hommes illustres, et peu d'évènements remarquables.

C'est une petite paroisse rurale, qui n'a jamais fait d'éclat.

Cependant, nous avons éprouvé beaucoup de joie à étudier son passé, et nous avons cru être agréable à ceux qui y ont vu le jour, qui y ont vécu, ou qui y vivent encore, et qui l'aiment, en écrivant pour eux son histoire.

La terre natale est toujours chère au cœur bien né. Les plus petits incidents, qui s'y rapportent, l'évocation des premiers souvenirs de l'enfance, font du bien à l'âme : ils lui font savourer de douces émotions.

Quelques fragments de cette histoire arriveront peut-être, un jour, à des enfants de Saint-Luc, qui vivent encore dans le voisinage de leur paroisse natale, ou que le souffle de l'émigration aura emportés au loin. Ils seront peut-être fiers d'y lire les noms de leurs ancêtres, d'y entendre parler du prêtre de leur première communion, de l'église, où ils ont tant de fois prié, des routes, où ils sont passés, des amis d'enfance, qu'ils y ont laissés.

Cette évocation de souvenirs leur sera peut-être utile. Elle leur apportera peut-être quelque repos sur le chemin de la vie.

S'il en arrivait ainsi, et si tous nos co-paroissiens faisaient un bon accueil à notre œuvre, nous nous croirions en partie indemnisé du travail que nous nous sommes imposé, en nous occupant de cette histoire.

L'histoire, nous le savons, est le récit des évènements passés, et non l'invention de ceux qui auraient pu se dérouler.

Aussi, dans cette histoire, nous sommes-nous moins attaché à l'éclat du style qu'à l'exactitude des faits.

Le dossier de Saint-Luc à l'archevêché, les archives de la cure, plusieurs vieux papiers, et plusieurs ouvrages de MM. Garneau, Tanguay, Verreau et autres, nous ont été d'un grand secours, ainsi que des traditions de famille ou de paroisse recueillies par des anciens dignes de foi.

Il est possible, pourtant, que nous ayons omis des choses

que plusieurs auraient aimé nous voir traiter. Ces choses pourront être racontées par le prochain historien de Saint-Luc.

En tous cas, nous invitons fortement quelqu'un de nos arrière-neveux (encore dans le futur contingent), à qui les présentes auront pu parvenir, et à qui Dieu en aura donné l'ouverture et le goût, d'écrire, l'an 2001, l'histoire de Saint-Luc pour le vingtième siècle qui sera alors écoulé.

Cent ans d'avance nous lui souhaitons des faits illustres à raconter, des succès dans sa rédaction, et des lecteurs bien disposés.

A Saint-Jacques-le-Mineur, le 7 avril 1901, fête de Pâques.

S. A. MOREAU, ptre.





Le petit chenal du Richelieu, l'île Sainte-Thérèse à droite,
la terre ferme à gauche.

HISTOIRE DE SAINT-LUC

CHAPITRE PREMIER

TOPOGRAPHIE DE SAINT-LUC

La paroisse de Saint-Luc, dans le comté de Saint-Jean, le district d'Iberville et le diocèse de Montréal, est située sur la rive gauche du Richelieu, entre Saint-Jean d'Iberville et Chambly.

Elle comprenait, autrefois, à part la plus grande partie de son territoire actuel, toute la partie de Saint-Jean située sur le Richelieu, et s'étendait par ses dessertes sur les deux rives de cette rivière, jusqu'aux états de New-York et du Vermont.

Bien rapetissée par l'érection de Saint-Jean, elle est aujourd'hui bornée, à l'est, par le Richelieu, qui la sépare de Saint-Athanase; au nord-est, par Chambly ; au nord-ouest, par Laprairie ; à l'ouest, par l'Acadie ; et, au sud-est, par Saint-Jean.

La paroisse de Saint-Luc est de forme irrégulière; mais elle a environ trois milles de front sur le Richelieu, et environ sept milles de profondeur vers le nord-ouest, et est traversée dans toute sa longueur, par une ancienne route militaire appelée le *Chemin-de-Saint-Jean.*

C'est le long de ce chemin que se trouvent les rangs doubles du Côteau-des-Hêtres, où sont le presbytère, le cimetière et l'église, à deux milles du Richelieu, et de la *Grande-Savane*, le plus beau de la paroisse et des environs.

Le territoire de Saint-Luc est sillonné, à l'ouest, par une rivière étroite et tortueuse, légalement appelée la *Petite-Rivière de Montréal*, laquelle a sa source à Hemmingford, comté de Huntingdon, et son embouchure, au bassin de Chambly.

La Petite-Rivière roule ses eaux, fougueuses à la fonte des neiges et stagnantes en été, à travers les paroisses de Sherrington, Napierville, L'Acadie, Saint-Luc et Chambly. Elle coupe le Chemin-de-Saint-Jean presque à angle droit, à égale distance de Laprairie et de Saint-Jean, à l'endroit appelé *Half-way-House*, où il y avait autrefois des hôtels et des relais.

L'île Sainte-Thérèse, gracieuse émeraude du Richelieu, dont nous donnons une esquisse, est habitée par plusieurs familles et fait partie de la paroisse de Saint-Luc comprise elle-même en trois seigneuries distinctes.

Ainsi, les terres de l'ouest et de l'est de la Petite-Rivière, la Grande-Savane et les terres adjacentes du côté de l'Acadie, font partie de la seigneurie de Laprairie ; la Petite-Savane et le Petit-Rang, le Bord-de-l'eau, le Côteau-des-Hêtres et la Petite-Acadie, à l'est et au sud de la paroisse, sont dans l'augmentation de la baronie de Longueuil (d'où l'ancien nom de *Saint-Luc de la baronie de Longueuil*) ; et, enfin, les terres annexées à la paroisse, en 1880, au bas de l'île Sainte-Thérèse et au nord-est de la Petite-Savane, appartiennent à la seigneurie de Chambly.

Les pères Jésuites ont appelé Côte-Saint-Stanislas-Kostka la concession à l'ouest de la Petite-Rivière ; Côte-Saint-Louis de Gonzague, celle de l'est, où se trouve la Côte-à-Gladu (1) ; et Côte-des-Saints-Anges, la concession plus connue aujourd'hui sous le nom de Grande-Savane. (2)

A part le Côteau-des-Hêtres et quelques côtes du rang de Saint-Louis-de-Gonzague, le sol de Saint Luc est très uni. Et encore, la Côte-à-Gladu, dont on parle comme d'une côte formidable, n'a qu'une douzaine de pieds de dépression. Le Cô-

---

(1) Ainsi nommé de J.-Bte Gladu, premier concessionnaire du terrain, où elle se trouve. Dénombrement de 1781.

(2) Dénombrement de 1781 aux archives fédérales à Ottawa.

teau-des-Hêtres, d'environ deux milles de longueur et un mille de largeur, n'a que quatre à cinq pieds d'élévation.

Il est à l'est du Chemin-de-Saint-Jean, qu'il coupe, cependant, près de la montée Fréchette, qui conduit au Bord-de-l'eau, pour pénétrer sur quelques terres de la Petite-Acadie. C'est la partie la moins fertile de la paroisse.

Il portait jadis beaucoup de hêtres, d'où il a tiré son nom ; mais on n'y en voit presque plus, bien qu'il soit encore en plusieurs endroits, surtout vis-à-vis l'église, recouvert de bouleaux, de pins et de sapins.

La paroisse de Saint-Luc fait partie de cette riche et fertile vallée de terre grise et forte, qui longe le Saint-Laurent, et, par bouts, le Richelieu, de Contrecœur à Salaberry.

Au temps de la maturité des grains, la Grande-Savane, le Côteau-des-Hêtres, à l'ouest du Chemin-de-Saint-Jean, et la Petite-Acadie, les tròis greniers de Saint-Luc, offrent à l'observateur placé sur l'arrière du presbytère un panorama splendide.

La plaine s'y déploie large et majestueuse, et les moissons jaunissantes s'y balancent avec grâce, comme les ondes d'un beau lac sous le charme de la brise.

L'horizon de Saint-Luc n'est pas moins intéressant qu'agréable à la vue. On y compte, en différents jours, jusqu'à onze clochers brillant sur l'azur du ciel, et on y entend les cloches de plusieurs d'entre eux.

Plusieurs montagnes émergent au loin.

A l'est, le mont Johnson, ou Saint-Grégoire (c'est le plus rapproché), et les Alléghanys; au nord-est, les montagnes de Rougemont et de Saint-Hilaire ; au nord, la montagne de Saint-Bruno ; à l'ouest, le Mont-Royal, dont on distingue, en hiver, par de belles matinées, les rues en amphythéâtre, et, le soir, sa lumière électrique, que de bons yeux résolvent même de Saint-Luc, et, au fond, les Laurentides ; enfin, au sud-est, les Montagnes Vertes.

On a souvent vu de Saint-Luc, dans les grandes réjouissances de Montréal, les gerbes du feu d'artifice gravir les flancs de la montagne et les redescendre en miroitant, et on en a souvent entendu gronder le canon.

C'est que Saint-Luc n'est qu'à une vingtaine de milles de Montréal : à portée, par conséquent, de ses lumières intellectuelles, de ses marchés, de son commerce, de son industrie.

Cette paroisse est aussi à portée des chemins de fer du Pacifique et du Grand-Tronc, qui ont des stations à l'Acadie et à Saint-Jean (celui-ci traverçant même l'angle sud de la Petite-Acadie). Elle est aussi à portée de la navigation du Saint-Laurent, du Richelieu et du canal Chambly, qui passe sur son territoire entre l'île Sainte-Thésèse et la terre ferme, et à environ vingt-cinq milles des lignes qui séparent le Canada des États-Unis.

Saint-Luc, cependant, est isolé et dans un calme plat. Les bateaux, les trains de chemins de fer, même les fils téléphoniques, y passent, mais n'y arrêtent pas. La malle n'est devenue quotidienne que depuis trois ou quatre ans.

Tout de même, la beauté de ses terres, la fertilité de son sol, ses vertes prairies émaillées de fleurs du printemps à l'automne, la nappe d'eau du Richelieu, ses jolis petits bois, d'où s'échappent des parfums, son air pur, sa tranquillité profonde, la proximité de l'église pour la plupart, l'affabilité, la douceur, la franchise et l'aménité de ses habitants, en font une campagne agréable, un lieu de délices pour les amateurs de repos et de paix.



CHAPITRE SECOND

COLONISATION DE SAINT-LUC

---

§ I. LA CITIÈRE ET LE CHEMIN-DE-SAINT-JEAN

Le territoire de Saint-Luc s'est d'abord trouvé compris dans la *Citière.*

La Citière fut la première seigneurie concédée dans les environs de Montréal, le 15 janvier 1635, par la Compagnie des Cent Associés.

« La *Citière,* » dit M. l'abbé Verreau, (1) « était un petit royaume s'étendant, dans le sens de la longueur, de la rivière Saint-François à celle de Chateauguay, et, dans la profondeur, des rives du Saint-Laurent à celles de l'Atlantique. C'était la plus belle et la plus fertile partie du pays. »

Les seigneurs de la Citière, n'ayant pas rempli les conditions de leur concession, cette immense seigneurie rentra au domaine de la couronne, sans que l'on ait commencé à coloniser Saint-Luc.

La colonisation de Saint-Luc commença par la construction du Chemin-de-Saint-Jean, peu après 1665.

---

(1) Mémoire de la Société Royale. *Des commencements de Montréal.* 1887. Page 149.

A cette époque, les Français élevèrent un fort à Saint-Jean, (1) pour arrêter ou au moins inquiéter les colons de la Nouvelle-Angleterre, et ouvrirent, peu après, une voie quelconque pour communiquer de ce fort à Montréal par Laprairie.

Ce fut le Chemin-de-Saint-Jean.

Ce chemin a donc bien plus de deux cents ans d'existence. Aussi, dit-on, à Saint-Luc, pour désigner une chose ancienne ou une personne âgée : *Vieux comme le Chemin-de-Saint-Jean.*

C'est le long de ce chemin, dans la seigneurie de Laprairie, à l'endroit appelé *La Bataille*, que, en 1691, eut lieu, entre les Français commandés par M. de Valrennes et les Anglais sous le major Schuyler, ce combat, dont parle l'histoire, et qui se termina par la défaite de ces derniers. (2)

Pour commémorer ce fait, M. Bourgeault, curé de Laprairie, a fait élever une croix à cet endroit, en 1891.

Autrefois, le Chemin-de-Saint-Jean allait directement du Côteau-des-Hêtres à Saint-Jean. Il n'y avait pas de montée Fréchette. Ce ne fut que vers 1800 que l'on construisit cette montée, qui sépare aujourd'hui la paroisse de Saint-Luc de celle de Saint-Jean, et que l'on abandonna la partie du Chemin-de Saint-Jean, qui se continuait de cette montée à l'anse du Richelieu, près du village de Saint-Jean. (3)

La paroisse de Saint-Luc venait de s'établir, et l'on voulait donner aux colons du Bord-de-l'eau un chemin plus court pour venir à leur église.

Le Chemin-de-Saint-Jean fut macadamisé par bouts, vers 1830, par Benjamin Holmes, du village de Saint-Luc. Holmes, contracteur principal, eut quatre-vingts dollars l'arpent, et réalisa une jolie fortune en faisant faire l'ouvrage par sous-contrats pour la moitié du prix qu'il recevait lui-même. (3)

L'ouvrage a été mal fait et ce chemin est souvent mauvais.

---

(1) Garneau. *Histoire du Canada*. Vol. 1, p. 206.

(2) Garneau. *Ibidem*, p. 348.

(3) Traditions conservées par MM. Pierre et Jérémie Moreau.

§ II. LA SEIGNEURIE DE LAPRAIRIE

La seigneurie de Laprairie fut concédée aux Jésuites par M. de Lauzon, le 1er avril 1647.

A cette époque, tout de même, elle contenait déjà, sur le bord du fleuve, un peu au-dessus du village actuel de Laprairie, une prairie dite *de la Magdelaine*, ainsi qu'on le voit dans son acte de concession. (1)

A part, cependant, quelques défrichements près du fort, il ne se fit guère de colonisation sérieuse dans cette seigneurie que vers 1675.

Vers 1720, la population de Laprairie de la Magdelaine débordait moins vers Saint-Luc et le fort Saint-Jean, que vers les paroisses actuelles de Saint-Philippe et de Saint-Constant, qui furent érigées bien avant celles de Saint-Luc et de L'Acadie.

On craignait encore les patrouilles de la Nouvelle-Angleterre, et l'on n'osait pas trop s'éloigner vers le sud-est.

Cependant, les Jésuites firent plusieurs concessions de terres, à la Petite-Rivière et sur le territoire de Saint-Luc, de 1753 à 1772. Les pères J.-Bte. St-Pé et Pierre Floquet, entre autres, signèrent plusieurs de ces actes, et, après eux, les sieurs J.-Bte. Foucher et Pierre Panet (celui-ci notaire royal) comme ayant affermé la seigneurie. (2)

Même après la suppression des Jésuites, le 11 novembre 1779, le père J.-Bte. Well, S.J., mettait Jean Moreau, qui était allé payer ses rentes seigneuriales, en *bonne saisine* de la terre que, l'année précédente, il avait eue d'échange de Pierre Brosseau, à la Grande-Savane. (3)

A part la terre concédée aux colons, les Jésuites accordaient à leurs censitaires un droit de commune pour faire paître leurs bestiaux, moyennant une petite rente annuelle. Ce qui explique que plusieurs censitaires de Saint-Luc envoient encore

(1) *Pièces et Documents relatifs à la tenure seigneuriale.*

(2) Contrat d'échange du 4 août 1778.

(3) Sa signature est sur le contrat d'échange du 4 août 1778.

des bêtes à la commune de Laprairie, et qu'ils paient encore un droit de commune, chaque année.

Depuis l'acte de la législature de Québec passé en 1888 et dit *Acte des biens des Jésuites*, où ceux-ci ont renoncé à tous leurs droits sur leurs anciennes seigneuries, et n'ont réservé que leurs anciens droits sur la commune de Laprairie, leurs censitaires, même de Saint-Luc, paient aux Jésuites mêmes leurs droits de commune.

L'une des premières terres concédées, à la Grande-Savane, est aujourd'hui possédée par M. Edmond Brosseau. Elle est sise au nord du Chemin-de-Saint-Jean, et la seconde à l'est de la montée du Côteau-de-Trèfle.

Elle fut concédée à Pierre Brosseau (1) par le père St-Pé, le 8 février 1753, notaire Hodiesne, sous le gouvernement français.

On peut croire que Pierre Brosseau, dont le père, François Brosseau, était de Fontarabie, vint s'y établir peu de temps après ; car, lorsqu'il changea de terre avec Jean Moreau, le 4 août 1778, il y avait défriché plusieurs arpents, fait une maison et plusieurs bâtiments. (2)

On y voyait encore des ours, cependant, et autres bêtes sauvages. Raphaël Moreau, notre aïeul paternel, nous a souvent parlé de ces bêtes et raconté que, étant encore petit garçon, il était un jour allé aux framboises sur cette terre, et que, en sautant sur un arbre renversé, il avait éveillé un ours couché près de cet arbre.

Il ajoutait que l'ours s'était sauvé, et qu'il avait fait de même.

En 1781, la terre de Jean Moreau, à la Grande-Savane, n'avait encore, tout de même, que trente arpents en culture. (2)

La Grande-Savane était donc encore loin d'être le beau rang d'aujourd'hui, qui fait l'admiration des passants.

---

(1) Pierre Brosseau fut le père de Philippe Brosseau, l'aïeul de M. Samuel Brosseau, de l'Acadie, et le bisaïeul de M. Brosseau, maître de poste actuel de Saint-Jean.

(2) Dénombrement de 1781.



La maison de Jean Moreau (près de l'église de Saint-Luc)
telle qu'elle existe encore, construite vers 1780.

Jean Moreau y construisit une maison de chêne, que nous avons vue nous-même, et qui a duré plus de cent ans.

Cette terre demeura la propriété de Jean Moreau jusqu'au 3 septembre 1784, où il la changea, ainsi qu'une autre terre que, depuis 1770, il possédait à l'ouest de la Petite-Rivière, pour deux terres du Côteau-des-Hêtres, que lui bailla J.-Bte d'Honay, par acte du notaire Lalanne. (1)

De J.-Bte d'Honay elle passa à Jean Loupret (2), puis de celui-ci à son fils Denis Loupret, qui la donna à son fils Étienne, qui la vendit à Jules Faille, qui la revendit à Edmond Brosseau, qui la possède encore.

Les terres, que Jean Moreau reçut, par échange, au Côteau-des Hêtres, et où il vint s'établir en 1784, l'année de la Grande-Noirceur (3), étant de la baronie de Longueuil, nous sommes naturellement amené à parler de cette belle seigneurie.

---

§ III. LA BARONIE DE LONGUEUIL

Le premier seigneur de Longueuil s'appelait Charles Lemoyne.

Cette seigneurie lui fut en partie concédée à lui-même, dès 1654, puis agrandie en sa faveur, lors de son mariage, en 1668. On l'appelait alors la *Petite-Citière.*

Elle fut encore agrandie, en 1700, et érigée en baronie en faveur de Charles Lemoyne de Longueuil, fils du précédent et fait baron par Louis XIV, cette même année.

Enfin, elle reçut ses limites actuelles en 1710, par une nouvelle augmentation en arrière de Longueuil, de Chambly et de Laprairie.

---

(1) Nous en avons vu l'acte d'échange parmi les vieux papiers de feu Pierre Moreau.

(2) Jean Loupret fut le père de Denis Loupret, l'aïeul d'André Loupret, et le bisaïeul de Chs Loupret, magistrat stipendiaire, décédé à Saint-Jean, il y a deux ans.

(3) Mgr Tanguay. *A travers les registres*, p. 217.

C'est dans ce dernier agrandissement que se trouvent le presbytère, le cimetière et l'église de Saint-Luc.

La baronie de Longueuil, après être passée de Charles Lemoyne de Longueuil, premier baron, à Charles Lemoyne de Longueuil, second baron et fils du précédent, puis à Charles-Jacques Lemoyne de Longueuil, troisième baron, fils du précédent et époux de Marie-Anne Fleury D'Eschambault, se trouva, en 1755, à tomber de lance en quenouille.

Elle passa alors aux mains de Melle Marie-Charles-Joseph Lemoyne de Longueuil, quatrième baronne et fille posthume du précédent baron.

Melle de Longueuil fut la transition, par laquelle la baronie passa, de mains françaises et catholiques, en mains écossaises et protestantes.

Placée d'abord sous la tutelle de son oncle, M. D'Eschambault, Melle la baronne passa aussi, au mariage de sa mère avec l'honorable William Grant, sous la tutelle de ce dernier, qui lui aida à administrer ses biens.

C'est en compagnie de ce M. Grant que, en 1781, Melle de Longueuil, en présence du gouverneur, *tête nue et un genou en terre, déclarait à haute et intelligible voix, qu'elle rendait foi et hommage au roi.* (1)

L'acte de foi et hommage était ordinairement suivi du dénombrement de la seigneurie. Nous n'avons pas pu, cependant, trouver celui de la baronie de Longueuil pour 1781. Il aurait, pourtant, été une pièce intéressante pour l'histoire de Saint-Luc.

Melle la baronne de Longueuil épousa elle-même, le 7 mai 1781, le capitaine David Alexandre Grant de Blairfindie, neveu de son beau-père, et mourut à Montréal, le 17 janvier 1841.

La baronie passa ensuite à ses descendants, Charles William Grant, cinquième baron, Charles Jacques Irvine Grant, sixième baron, et Charles Colmore Grant, septième baron.

Ce dernier mourut subitement, à New-York, où il était de passage, le 13 décembre 1898, et fut inhumé à Montréal, au cimetière Mont-Royal, sept jours après. (2)

---

(1) Actes de foi et hommage de 1781.

(2) *The Montreal Daily Star.* 19 décembre 1898.

La famille seigneuriale de Longueuil demeure en Angleterre, où la couronne britannique a reconnu son titre de baron ; mais elle a à Saint-Jean, pour le dernier agrandissement de la baronie, un agent qui en collecte les rentes. Le titulaire actuel est M. le notaire Eugène Archambeault.

L'honorable (car il devint conseiller législatif) David Alexandre Grant de Blairfindie appartenait à une famille noble. M. de la Chenaye, expert en la matière, déclare que « les titres originaux de la famille des Grant, de Normandie, originaire d'Écosse, sont des mieux en règle ; qu'ils prouvent que cette famille est noble, et que, conduite d'Écosse en France et en Normandie, vers 1350, par Jean Gray, ambassadeur d'Écosse en France, elle y est aujourd'hui représentée par M. Grant de Blairfindie. » (1)

Nous croyons que c'est en l'honneur de ce M. Grant de Blairfindie que l'on donna le surnom de *Blairfindie* à la paroisse de l'Acadie en grande partie comprise dans la baronie de Longueuil.

Quoiqu'il en soit, la terre qui porte l'église et le cimetière de Saint-Luc, fut concédée le 3 août 1779, par M. D'Eschambault, oncle et procureur de Melle de Longueuil, à J.-Bte d'Honay, par acte du notaire Lalanne, de Laprairie.

C'est une terre de trois arpents de front sur trente de profondeur. Elle est dite, dans le contrat de concession, située à la Côte-des-Saints-Anges, et tenant, sur le devant, au Chemin-de-Saint-Jean.

A cette époque, évidemment, on regardait encore le Côteau-des-Hêtres, comme une continuation de la Côte-des-Saints-Anges, et il en portait le nom.

Cinq ans plus tard, le 3 septembre 1784, notaire Lalanne, cette terre et une autre du Côteau-des-Hêtres, aujourd'hui possédée par M. Lévi Péladeau et concédée à J.-Bte d'Honay en

---

(1) Nos renseignements sur les barons de Longueuil sont presque tous tirés du livre de M. Daniel, p. s. s. : *Les grandes familles françaises du Canada* (pages 150 ss.), et des *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale.*

même temps que la première, devenaient la propriété de Jean Moreau, qui donnait à d'Honay en échange, mais sans *soutte ni retour*, dit l'acte, sa terre de la Grande-Savane et une autre à lui concédée, à l'ouest de la Petite-Rivière, par le Père Floquet, en 1770.

On changeait souvent de propriété à cette époque, afin de ne pas avoir à payer les *lods et ventes* au seigneur.

D'Honay, dit l'acte d'échange, avait défriché une quinzaine d'arpents sur la terre de l'église, et y avait bâti une maison de pièces sur pièces (qui existe encore) de vingt-quatre pieds en carré, couverte en planches, avec cheminée de pierre, et y avait préparé le bois d'une grange.

L'autre terre n'avait qu'environ douze arpents en valeur, sans bâtiments.

Il y avait donc encore beaucoup de bois, à Saint-Luc, et l'on y menait encore la vie active et méritoire du colon. Par cette vie laborieuse nos pères préparaient des patrimoines à leurs fils, et se réservaient du pain pour leur vieillesse.

Quant aux terres de la Petite-Acadie, elles n'étaient pas plus avancées.

La première du rang, aujourd'hui possédée par M. Henri Moreau, concédée par M. D'Eschambault à l'arpenteur Giboulon, fut acquise par Jean Moreau, le 21 février 1779, pour *soixante-dix chelins de la province.* Elle n'avait alors ni désert, ni bâtiment.

La terre de M. Hector Perrier, aussi à la Petite-Acadie, sur laquelle a vécu notre aïeul paternel et sur laquelle nous sommes né, fut concédée à François Lanoue, le 6 mars 1783, par David Alexandre Grant de Blairfindie, époux de Madame la baronne. (1)

Les terres du Bord-de-l'eau, de la Petite-Savane et de la partie de la seigneurie de Chambly comprise dans Saint-Luc, ont dû être concédées presque à la même époque que celles du Côteau-des-Hêtres et d'une partie de la Grande-Savane ; mais les habitants, qui y demeuraient furent d'abord desservis de Chambly.

(1) Nous en avons vu le contrat.

Le premier colon du Bord-de-l'eau à été Joseph Dupuis de Montpellier, bisaïeul de M. Patrice Dupuis. Il a dû s'y établir vers 1775. (1) Il venait de la France.

---

§ IV. LA SEIGNEURIE DE CHAMBLY.

La seigneurie de Chambly fut concédée par l'intendant Talon, le 29 octobre 1672, au capitaine Jacques de Chambly, qui lui donna son nom.

Elle a trois lieues de front sur une lieue de profondeur, sur chacune des rives du Richelieu, à savoir deux lieues de front au-dessous du fort Chambly, et une lieue au dessus. (2)

M. de Chambly étant mort sans enfants, sa seigneurie passa à sa veuve, et, par celle-ci remariée à Hertel de Rouville, à ce dernier et à ses descendants. (3)

Un M. Yule devint plus tard propriétaire de cette seigneurie, et, actuellement, les rentes s'en paient encore à sa succession. (4) La partie de cette seigneurie comprise dans Saint-Luc est bien petite. Elle ne comprend guère que l'extrémité nord-est de l'île Sainte-Thérèse et quelques terres au-dessous de la montée Eddison.

Ces terres ont été colonisées à peu près à la même date que celles de la Petite Savane et du Bord-de-l'eau.

---

(1) Traditions recueillies par M. Patrice Dupuis, et lettres de M. Boucher.

(2) Pièces et documents.

(3) *New-England captives*, par Melle Baker.

(4) Renseignements fournis par M. Patrice Dupuis.



CHAPITRE TROISIÈME

ÉRECTION DE LA PAROISSE

Les colons de la Grande-Savane, du Côteau-des-Hêtres et même d'une partie de la Petite-Acadie, firent d'abord partie de la paroisse de Laprairie, où furent baptisés plusieurs d'entre eux, puis de celle de Sainte-Marguerite de Blairfindie (alias L'Acadie) après l'érection de cette dernière en 1784.

Mais, en 1798, ils commencèrent à s'agiter pour avoir à eux seuls une paroisse et un curé. Ils se trouvaient, en effet, passablement éloignés de l'Acadie, et les moyens de transport étaient précaires. Plusieurs n'avaient pas de voiture convenable et allaient à la messe à cheval, même les femmes, qui, assises sur la croupe de la bête, tenaient leur mari pour ne pas tomber.

Dieu avait tant multiplié leurs familles et tant béni leurs travaux de défrichement, qu'ils se sentaient assez forts pour subvenir aux besoins d'une église et d'un prêtre.

Cent-trois firent apposer leurs noms à une requête demandant l'érection d'une paroisse. Voici ces noms, suivant l'orthographe que leur en a donné le notaire.

Julien Dépelteau. (1)
François Lebert.
François Tremblay.
Louis Babin.
J.-Bte Guérin.
Michel Cusson.
Jacques Cusson.
Olivier Thibaudeau.

---

(1) Aïeul de MM. Joseph et Lucien Dépelteau, de Saint-Luc.



MME VEUVE J.-BTE MOLLEUR,

(Née M. Soulanges Frégeau.)

L'une des venderesses des terrains de la fabrique en 1800, décédée en 1860.

J.-Bte Compain.
François Brosseau.
Amable Tremblay.
Honoré Laure.
Victor Girouard, père.
Victor Girouard, fils.
Honoré Laure, fils.
J.-Bte Boucher.
Dominique Samozète.
Jacques Lebert.
Claude Fournier.
Joseph Lamarque.
Michel Boucher.
Joseph Sanschagrin.
Alexis Lebert.
Etienne Sanschagrin.
Louis Moquin.
Augustin Comeau.
Joseph Molleur.
Gabriel Roman.
J.-Bte Terrien.
Amable Lapalme.
Augustin Vandal.
Joseph Brosseau.
Pierre Brosseau.
Joseph Brosseau.
Louis Laplante.
Joseph Brosseau.
Jérémie Brosseau.
Jérôme Dumas.
Pierre Brien.
Joseph Duquette.
Nicolas Letartre.
Vve André Lamarre.
Chas Compain.

Pierre Lamarque.
Jean Melançon.
Pierre Hébert.
Louis Caillé.
Joseph Desmarais.
Jean Bécette (1).
Étienne Denault.
François Denault.
J.-Bte Oligny.
Antoine Brosseau.
J.-Bte Morin.
Pierre Lacroix.
François d'Alpé.
Jacques Lebert.
François Brosseau.
Michel Morin.
Pierre Noël Terrien.
Louis Guérin.
Jacques Brosseau.
Antoine Dumontet.
Antoine Dutour.
Ange Cusson.
Vve François Brosseau.
Toussaint Tougas.
Godfrois Vandal.
Pierre Brosseau.
Pierre St-Yves.
J.-Bte Monète.
Pierre Molleur.
Augustin Delante.
Hypolite Rougié.
Jean Moreau.
Raphaël Moreau.
Jean Dupuis.
Jacques Audète.

(1) Aïeul ou bisaïeul de M. Hilaire Bessette, de Saint-Luc.

Michel Monète.
Pierre Provots.
Philibert Gibault.
J.-Bte Moreau.
Antoine Brosseau.
Jean Dagès.
Jean Normandin.
François Boucher.
Pierre Tremblay.
Pascal Pinsoneau.
Pierre Savoye.
J.-Bte Bourdeau.
Michel Supernant.
François St-Yves.
Joseph Gausselin.
Pierre Cusson.
Joseph Houlle.
Bonaventure Godin.
J.-Bte Morin.
Louis Morin.
Pierre Nolin.
Bernard Malsac.
Godefroie Audète.
François Lanciau.
François Lanciau, fils.

Le notaire Bourassa, qui dressa la requête, certifia qu'elle avait été écrite à la demande de ceux dont elle portait les noms, mais qu'aucun d'eux ne savait signer.

La requête, datée du 22 octobre 1798, fut présentée le même jour à l'évêque de Québec résidant à Longueuil.

Les pétitionnaires y disaient que, étant 103 signataires sur 160 domiciliés ou ayant des terres dans leur district, ils formaient une majorité ; que plusieurs d'entre eux étaient à trois lieues de l'église de Blairfindie ; que cette église était trop petite ; qu'ils croyaient pouvoir fournir au curé, chaque année, une dîme de 600 minots de blé, 150 minots de pois, 200 minots d'avoine, et 200 livres de casuel, etc., etc.

De fait leur requête était bien motivée.

A cette époque L'Acadie n'avait pour chapelle qu'un haut de presbytère de 56 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur, et s'occupait dejà de la construction d'une église.

Le lendemain de la réception de la requête, 23 octobre 1798, Mgr Denault (M. Chaboillez étant secrétaire) nomma M. Boucher, curé de Laprairie, son *député spécial à l'effet de se transporter au dit lieu des Savanes, pour recevoir les informations relatives à la dite requête, constater les faits énoncés en icelle, entendre et recevoir les oppositions, s'il s'en fait...... et lui faire rapport.*

Le rapport de M. Boucher fut évidemment favorable aux

pétitionnaires, car Mgr Denault érigea leur territoire en paroisse, par son décret du 16 mai 1799, sous le vocable de saint Luc, évangéliste.

Cependant, le premier curé de Saint-Luc ne put y arriver qu'à l'automne de 1801.

M. Boucher, dans sa lettre du 8 septembre 1817, donne à Mgr Plessis la raison de ce retard.

« L'érection de la paroisse de Saint-Luc, » y dit-il, « ne put s'effectuer qu'après trois ans d'obstacles, d'opposition, de procès. L'agent des Jésuites voulait l'église au domaine sur la rivière Montréal. (1) Le défunt seigneur Grant, sur la fin des opérations, parla de Saint-Jean, et voulut retraire les six arpents, où est maintenant le presbytère. (2) Ne pouvant y réussir, à cause d'une clause insérée par M. Henri dans le contrat de vente des six arpents, où la dite vente se trouvait annulée, si la bâtisse n'y avait lieu, il exigea rigoureusement les lods et ventes.

« Enfin, les opposants trouvèrent le moyen de dérober toutes les pièces, dont il fallut que M. Lartigue redonnât une copie sur les registres de l'évêque. » (3)

Il y avait, évidemment, un grand besoin d'église à Saint-Luc, puisque le démon, ennemi de tout bien, suscita de si grands obstacles à son érection. Il sait bien que, s'il s'érige une église catholique quelque part, l'exercice du vrai culte, la prédication orthodoxe, la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la nouvelle église, la réception des sacrements, y amoindriront sa néfaste influence sur les âmes.

L'agent des Jésuites, M. Grant et les opposants y faisaient

---

(1) Ce domaine était, évidemment, sur la Petite-Rivière, près du pont du Half-way-House et de la Côte-à-Gladu.

(2) David Alexandre Grant était l'époux de la baronne. Avant l'abolition de la tenure seigneuriale, lorsqu'il se vendait un terrain quelconque dans les seigneuries, le seigneur pouvait le retraire au prix stipulé dans le contrat de vente.

(3) M. Lartigue, futur évêque de Montréal, n'était encore que le secrétaire, à Longueuil, de l'évêque de Québec.

donc admirablement son œuvre à la Petite-Rivière et aux Savanes !

Dans une autre lettre à l'évêque, du 27 août 1817, M. Boucher donnait ainsi les dimensions de Saint-Luc :

« Les terres qui la composent, sont, outre quelques-unes isolées gagnant Blairfindie, celles qui sont sur la rivière Chambly, depuis Saint-Jean jusqu'à la terre de Lajeunesse, près la traverse à Malhiot, et la Petite-Savane de Sainte-Thérèse démembrée de Chambly ; et celles qui sont situées aux côtés nord et sud du Chemin-de-Saint-Jean, non compris celles qui sont appuyées sur la Rivière-Montréal, dont les propriétaires étaient dans l'opposition. »

La paroisse de Saint-Luc comprenait donc tout le bord de l'eau jusqu'à et y compris Saint-Jean.

Par ses missions, elle remontait les deux rives de la rivière jusqu'aux lignes.

En 1826, après beaucoup d'instances pour faire construire l'église au Bord-de-l'eau, les fidèles de Saint-Jean, voyant que le Côteau-des-Hêtres avait gardé l'église, dont à la vérité, ils étaient éloignés, demandèrent tout simplement à être détachés de Saint-Luc et érigés eux-mêmes en paroisse.

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour les fidèles de Saint-Luc, qui trouvaient avec raison que le démembrement de leur paroisse allait la trop rapetisser. Ils firent immédiatement une contre-requête pour s'opposer à l'érection de la paroisse de Saint-Jean.

Mgr J. J. Lartigue, encore auxiliaire de l'évêque de Québec pour le district de Montréal, les rassura en leur disant que, s'il démembrait la paroisse de Saint-Luc, il l'agrandirait par ailleurs.

Cependant, Saint-Jean ayant été érigé, et son décret d'érection, par lequel on enlevait une grande partie de Saint-Luc, ayant été lu au prône de cette dernière paroisse, à l'automne de 1826, les fidèles de Saint-Luc firent aussitôt dresser une requête à Mgr Panet, pour lui rappeler la promesse qui avait été faite d'agrandir Saint-Luc par ailleurs, et demandant une nouvelle érection canonique de leur paroisse pour y mieux réussir.

M. Boucher fut encore délégué et recommanda d'annexer à Saint-Luc les deux concessions de la Petite-Rivière, ainsi que le Côteau-de-Trèfle et le Grand-Côteau, de la paroisse de Chambly.

Les choses, cependant, en restèrent là jusqu'à l'arrivée de M. Crevier, où, le 21 décembre 1828, J.-Bte Morin, J.-Bte Moreau et François Brosseau, au nom de la paroisse de Saint-Luc, allèrent encore demander l'agrandissement de Saint-Luc. Ils étaient en même temps porteur d'un plan de la paroisse, d'une requête des habitants et d'une lettre de M. Crevier.

N'ayant pas de réponse, ils revinrent à la charge trois ans plus tard. Le 14 juillet 1831, ils firent encore une requête demandant l'érection canonique de la paroisse avec annexion du territoire désigné par M. Boucher.

Cette fois, M. Gaulin, curé de Saint-Jean, fut délégué.

M. Gabriel Marchand, père de l'ex-premier ministre de la province, se fit une joie de conduire lui-même son curé à Saint-Luc, dans sa propre voiture traînée par deux chevaux blancs, ainsi que notre père nous l'a raconté.

La discussion fut chaude à l'assemblée de M. Gaulin. Les fidèles de Chambly, qui craignaient d'être annexés à Saint-Luc, n'osèrent pas y venir ; mais, au préalable, ils firent servir un protêt à M. Gaulin, à son presbytère de Saint-Jean. Chose curieuse, les notaires Besse et L. A. Moreau, qui firent le protêt, déclarèrent que, s'étant rendus à la maison presbytérale de messire Gaulin, « *messire Gaulin a répondu que messire Gaulin était absent.*

Dans le même temps, le grand vicaire Deguise, curé de Varennes, opérait à Chambly pour l'érection canonique de cette paroisse, et, M. Mignault aidant, les fidèles du Côteau-de-Trèfle et du Grand-Côteau furent définitivement incorporés à Chambly et à tout jamais perdus pour Saint-Luc.

Les habitants de Saint-Luc croyant n'avoir pas gagné leur cause à l'assemblée de M. Gaulin, envoyèrent encore un mémoire à l'évêque, le 18 septembre 1831, contenant des affidavits de J.-Bte Morin, J.Bte Molleur, Benjamin Holmes et Hippolyte Moreau, qui déclaraient sous la foi du serment que Mgr

Lartigue avait réellement promis, en leur présence, que leur paroisse serait agrandie. (1)

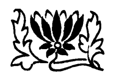
L'évêque du diocèse eut enfin pitié d'eux, et conformément au rapport de M. Gaulin, il érigea canoniquement la paroisse avec ses limites actuelles, le 9 mai 1832, sauf, sans doute, la partie annexée en 1880, et les commissaires civils la reconnurent civilement, le 2 juillet 1835. (2)

Les épreuves de Saint-Luc étaient finies.

---

(1) Tous ces documents sont à l'archevêché.

(2) Deschamps. Page 694.



CHAPITRE QUATRIÈME

LA FABRIQUE DE SAINT-LUC

Aussitôt après l'érection de la paroisse, J.-Bte Morin, l'un des principaux citoyens de l'endroit, fit une quête pour subvenir aux besoins de la future chapelle. On lui donna du blé, des pois, du savon, de la filasse et de l'argent : en tout 418 livres 16 sous.

M. Lanctôt, curé de l'Acadie, donna 36 livres; J.-Bte Moreau en donna 24 ; François Brosseau, 18. D'autres donnèrent aussi, en particulier quatre jeunes gens, qui se firent inscrire pour 21 livres.

Morin rendit compte de sa quête trois ans plus tard, le 6 juin 1802, dans l'assemblée générale de toutes les castes de la paroisse. Comme il avait dépensé 130 livres 3 sous de plus qu'il n'avait collecté, le marguillier en exercice lui remit alors cette somme. (1)

L'année qui suivit l'érection de la paroisse, la place de l'église ayant été marquée par l'autorité religieuse, après bien des difficultés, on fit l'achat du terrain de la fabrique de six arpents en superficie, où se trouvent encore le presbytère, le cimetière et l'église. Le terrain des remises, cependant, ne fut acheté qu'en 1897.

M. Boucher et M. Henry, curé et notaire de Laprairie, s'étant rendus chez Jean Moreau, au Côteau-des-Hêtres, le 1er août 1800, les sieurs J.-Bte Moreau, J.-Bte Terrien, J.-Bte et Michel

---

(1) Ce compte est aux archives de la cure.

Morin, Antoine Brosseau, Pierre Nolin, Augustin Deslandes et Gabriel Roman, tous habitants de Saint-Luc, achetèrent le dit terrain, pour et au nom de tous les habitants de la paroisse, de Jean Moreau, *laboureur*, et Louise Brodeur, son épouse, et de J.-Bte Molleur, aussi *laboureur*, et Marie Soulanges Frégeau, son épouse. (1)

Il y eut grande fête à Saint-Luc, ce jour-là. Jean Moreau reçut à sa table MM. Boucher et Henry, et plusieurs autres convives, évidemment. L'acte dit que le contrat se fit à sa maison.

On était hospitalier, à cette époque, plus qu'aujourd'hui peut-être, et l'on avait des tables bien servies.

Louise Brodeur, pour la cuisson des vivres et le service des tables, était aidée de ses deux grandes filles encore célibataires, mais qui se marièrent toutes deux, à l'Acadie, le même jour, le 26 janvier suivant.

Peut-être aussi était-elle aidée de deux autres de ses filles, dames Michel Morin et J.-Bte Terrien, et de sa bru, dame J.-Bte Moreau, dont les maris comparurent à l'acte comme acheteurs *es-qualité*.

Soulanges Frégeau, l'une des venderesses, n'avait encore que seize ans, bien qu'elle fut mariée depuis deux ans.

D. A. Grant, époux de Mme la baronne, n'ayant pas pu retraire le terrain vendu, en mit les acheteurs *en bonne saisine*, l'année suivante, le 20 juillet 1801. (2)

Quelques semaines après l'achat du terrain, les fidèles de Saint-Luc, ayant décidé d'y construire un presbytère, dont le haut serait affecté à la chapelle, élurent quatre syndics pour cette construction, le 21 octobre 1800.

Enfin, le premier curé étant arrivé et ayant signé son premier acte, le 5 novembre 1801, eut lieu, le 27 décembre suivant, la première élection de marguilliers.

L'acte en est ainsi conçu :

---

(1) Jean Moreau et Louise Brodeur sont nos bisaïeux paternels ; J.-Bte Molleur et Marie Soulanges Frégeau, nos aïeuls maternels.

(2) Le contrat est aux archives de la cure.

« L'an mil huit cent un, le 27 décembre, l'assemblée générale des syndics, capitaines et officiers de milice, et autres principaux habitants domiciliés en cette paroisse, ayant été dûment convoquée au prône de la messe paroissiale du dimanche, et annoncée à l'issue des vêpres, au son de la cloche en la manière accoutumée, à l'effet de choisir trois marguilliers pour la susdite nouvelle paroisse de Saint-Luc au Côteau-des-Hêtres, pour l'année mil huit cent deux et les suivantes : les suffrages ayant été reçus et recueillis par nous, soussigné, curé de la dite paroisse, et comptés en présence des sieurs J.-Bte Morin, J.-Bte Molleur et Jean Manie, tous trois syndics de la susdite paroisse, il a été trouvé que la pluralité et la majorité des voix ont été pour les sieurs Antoine Boivin, François Brosseau et Pierre Brosseau : lesquels, en conséquence, ont été élus et nommés marguilliers pour la susdite paroisse de Saint-Luc au Côteau-des-Hêtres ; et, à raison de la pluralité des voix, le sieur Antoine Boivin se trouve le premier, le sieur François Brosseau, le second, et le sieur Pierre Brosseau, le troisième. Fait et passé, » etc.

Il faut avouer que l'acte était bien rédigé. Plusieurs y ont fait leurs marques, mais Antoine Hamilton, J.-Bte Dubuc et Simon Barbeau ont signé eux-mêmes.

On ne perdit pas de temps. Le dimanche suivant, 3 janvier 1802, il y eut encore assemblée générale pour la réglementation des bancs.

Il y fut *statué et décidé par la susdite assemblée que les bancs faits et à faire seront payés, pour l'année commencée et les suivantes, dans le cours du mois de janvier, passé lequel mois, MM. les marguilliers présents et à venir, auront tout droit et pouvoir de faire les poursuites requises pour les faire payer.*

Ce règlement était sage ; mais ceux d'aujourd'hui le sont encore plus. Actuellement, presque partout, le locataire d'un banc doit en payer la rente d'avance avant la fête de Noël, pour l'année suivante, sinon le banc est vendu avant le 1er janvier.

Deux semaines plus tard, le 17 janvier, on commença la vente des bancs, qui se termina le 24. Ils étaient vendus à

l'enchère, dans la Salle-des-Habitants, au pignon nord du presbytère.

Les 57 bancs rapportèrent 2206 livres. Ce qui donne, en moyenne, environ 38 livres 15 sous par banc (près de $8.00 du cours actuel).

Il y eut beaucoup d'émulation pour certains bancs. Jean Moreau paya 98 livres pour le sien, no 12 ; le capitaine Dépelteau paya 90 livres ; J.-Bte Morin, 75 livres ; et Pierre Brosseau, 60 livres, ainsi que J.-Bte Molleur.

Le dernier fut adjugé à Louis Tétro pour 6 livres. (1)

La première reddition de comptes eut lieu, le 23 octobre 1803.

Le sieur Antoine Boivin, pendant l'année 1802, fit une recette de 3,200 livres 7 sous, dont 2,206 livres de rentes de bancs, 120 livres de quêtes dominicales, 32 livres 4 sous à la fête de saint Luc, 232 livres 15 sous par le blé de la quête de l'Enfant Jésus, 108 livres 2 sous avec le lard, le bœuf, le savon, la chandelle, les chapons de la même quête, et 501 livres 6 sous de casuel.

Le casuel avait même doublé les espérances des pétitionnaires de 1798, dans la requête pour l'érection de la paroisse.

La dépense s'étant élevée à 3,340 livres 3 sous, le sieur François Brosseau, marguillier de 1803, lui remit, séance tenante, 139 livres 16 sous. Le sieur Boivin avait dû, en effet, fournir 1744 livres 11 sous aux syndics, et payer 600 livres pour le calice et le ciboire, 428 livres 14 sous pour la *cire de l'église*, 87 livres pour le vin du saint sacrifice, etc., etc.

Il fallait tout organiser, et la dépense était grande. Les paroissiens donnaient de bon cœur cependant, tant ils étaient fiers d'avoir une église à eux.

Il sera peut-être agréable à plusieurs de connaître les marguilliers qui se sont succédé au banc d'œuvre depuis la fondation de la paroisse. Plusieurs y reconnaîtront avec joie les noms de leurs pères, et ils en seront heureux et fiers. La charge

(1) La liste des locataires des premiers bancs est aux archives de la cure.

de marguilliers comporte le titre de *sieur*, qui est presque un titre de noblesse.

Le premier cahier des délibérations de la fabrique, de 1802 à 1820 existe encore. Ce qui nous donne les noms de tous les marguilliers jusqu'à 1823 inclusivement.

Le dernier cahier, de 1851 inclusivement jusqu'à nos jours, existe aussi. Ce qui nous donne aussi les noms de tous les marguilliers entre ces deux dates.

Mais, les cahiers de 1820 à 1851 étant perdus, nous n'avons, pour ce laps de temps, qu'une liste incomplète, construite sur de vieux documents, où des paroissiens ont comparu comme marguilliers, anciens ou nouveaux, ou faite d'après des traditions certaines.

Le millésime qui suit chaque nom indique l'année d'exercice du marguillier.

Antoine Boivin	1802	François Dufresne	1818
François Brosseau	1803	Louis Vigeant	1819
Pierre Brosseau	1804	Louis Fréchette	1820
Antoine Bécette (1)	1805	Jérémie Brosseau	1821
Antoine Brosseau	1806	Ambroise Nolin	1822
Augustin Vandal	1807	Jos. Lacoste dit Languedoc	1823
Gabriel Roman	1808	Alexandre Molleur	1825
Jean Tourangeau	1809	J.-Bte Moreau, père	1829
J.-Bte Molleur	1810	Marcel Dandurand	1830
Raphaël Moreau	1811	Georges Laplante	1831
Joseph Duquette	1812	Augustin Gauthier	1832
Étienne Fréchette	1813	Uldéric Tremblay	1836
J.-Bte Vanier	1814	Toussaint Ménard	1837
Hippolyte Moreau	1815	Benjamin Holmes (2)	1838
Janvier Normandin	1816	Joseph Daoust	1842
Victor Girouard	1817		

(1) Pierre Montigny dit Papineau, élu le 25 décembre 1803, n'a pas été marguillier-comptable.

(2) Benjamin Holmes était un Irlandais converti. Il conserva toutours quelque chose de la turbulence de son origine, et de ses anciennes habitudes. C'était l'usage, jusqu'à lui, que, au sortir du banc

François Dupuis	1845	Julien Hébert	1860
Henri Déland		J.-Bte Tremblay (1)	1861
Théodore Péladeau		Thomas Simard	1862
J.-Bte Dépelteau		J.-Bte Molleur	1863
Antoine Demers		Georges Laplante	1864
Pierre Girouard		J.-Bte Raymond	1865
Paul Denault		Jérémie Moreau	1866
Pelleau-Hébert		Alexis Perreault (2)	1867
Noël Cirié		Joseph Lacoste	1868
Michel Benoit		Pierre Moreau	1869
Étienne Loupret		Godefroi Gendreau	1870
Pierre Roman	1851	David Papineau	1871
Joseph Dandurand	1852	Michel Marcil	1872
Julien Clouâtre	1853	Edmond Brosseau	1873
Moïse Denault	1854	Louis Mailloux	1874
Louis Laplante	1855	Joseph Trudeau	1875
François Poirier	1856	Hubert Biscornet	1876
Médard Denault	1857	Albert Lagüe	1877
Paul Denault	1858	François Meunier (3)	1878
François Chartier	1859	Paul Bisaillon	1879

---

d'œuvre, le marguillier passait au banc du connétable, près de la porte d'entrée, pour continuer à rendre service à l'église, en y maintenant l'ordre. Le sieur Holmes ne voulut pas s'y mettre, pour ne pas se dégrader, comme s'il pouvait y avoir quelque chose de dégradant au service de l'Église. Ne voit-on pas dans certains endroits de ce diocèse, des préfets de congrégations, même des présidents de banques, même des juges, passer à la charge de portier, après avoir eu la présidence de leur congrégation ?

Il fut la cause que la plupart de ses successeurs firent de même.

Il occupa toujours, avec sa famille, le banc seigneurial, qu'il y avait autrefois dans l'église de Saint-Luc.

(1) J.-Bte Tremblay demeurait à la Grande-Savane.

(2) Alexis Perreault laissa la paroisse avant sa troisième année.

(3) Nous croyons que François Meunier a remplacé Julien Audet, qui n'a été qu'un an au banc d'œuvre, avant de partir pour la paroisse de Saint-Jean, où il a encore été marguillier. Ferdinand Many a aussi été élu marguillier, mais a laissé la paroisse pour Cohoes, N.-Y., avant l'expiration de son terme.

Timothée Dupuis	1880	Maximin Marsan	1891
Alfred Déland	1881	Joseph Denault	1892
Joseph Dépelteau	1882	Richard Denault	1893
Augustin Vandal	1883	Louis Marcil	1894
Patrice Dupuis	1884	Godefroi Gendreau	1895
Lévi Many	1885	Octave Poirier	1896
Laurent Moreau	1886	David Page	1897
Casimir Raymond	1887	J.-Bte Baillargeon	1898
Pierre Marcil	1888	Alphonse Robert	1899
Moïse Denault	1889	Émile Moreau	1900
Joseph Dupuis	1890	Frank McDonald	1901

Il appert, par différentes redditions de compte, que la première pierre sacrée a coûté 16 livres 16 sous ; le premier missel, 48 livres ; la première statue de cire de l'Enfant-Jésus, 45 livres ; l'ostensoir d'argent, acheté en 1804, 600 livres ; l'encensoir d'argent, 570 livres ; que le blé de la quête de l'Enfant-Jésus s'est vendu 17 livres 18 sous le minot, en 1814 ; l'avoine, 4 livres 2 sous ; le lard, 15 sous la livre ; le bœuf 6 sous ; la filasse, 30 sous.

Les affaires de la fabrique devinrent si florissantes en peu de temps que, pour la construction de l'église, en 1826, la fabrique fournit 14,000 livres.

Elles ont périclité sous MM. Quintal et Barret, mais sont redevenues prospères sous M. Coallier.

Les marguilliers forment, avec le curé, le conseil de la fabrique, qui, sous la direction de l'évêque, administre le temporel de l'église locale. Ils doivent se rappeler que ce qui a été donné à Dieu pour le culte n'appartient plus aux hommes, mais à Dieu seul.



CHAPITRE CINQUIÈME

LES PRESBYTÈRES DE SAINT-LUC

Les fidèles de Saint-Luc ont d'abord assisté aux exercices du culte dans le haut d'un presbytère.

C'est ainsi, d'ailleurs, l'histoire nous l'apprend, que l'on a fait dans la plupart de nos paroisses rurales.

L'élection des syndics *pour l'érection d'un presbytère et d'un cimetière*, dit l'acte de M. Henry, eut lieu à Saint-Luc, le 21 octobre 1800, et fut confirmée par les commissaires civils, le 31 du même mois.

J.-Bte Morin, J.-Bte Molleur, Jean Manie et Ambroise Poirier, élus syndics, firent tout de suite un devis et une répartition, qu'ils firent homologuer, et donnèrent l'entreprise à J.-Bte Boutonne et Joseph Chevalier, maçons, et au charpentier Poitras, tous trois de Montréal, pour *8750 chelins de 20 sols.* Les habitants, cependant, devaient travailler à la bâtisse, quelque fois même avec leurs chevaux et voitures, et fournir la chaux, la pierre, le sable et le bois.

Les syndics comprirent dans leur répartition, que nous avons vue, 300 livres pour le terrain, 300 livres pour la façon de la clôture du cimetière et de l'écurie, 120 livres pour la façon de l'escalier extérieur du presbytère, et 1020 livres pour frais de cour et dépenses imprévues.

En sorte que le prélevé fut de 10,490 livres, ancien cours. Et, comme il y avait 10,490 arpents de terre imposable chaque arpent dut payer une livre de 20 sols en argent, à part les journées de travail et les matériaux.



Le presbytère de Saint-Luc, en 1901.

Les devis et répartitions ayant été homologués, le 8 janvier 1801, l'ouvrage commença de bonne heure au printemps, et fut terminé en octobre pour l'arrivée du curé.

Les bancs furent aussi faits sous la direction des syndics, mais la fabrique fournit 1740 livres pour les payer.

Ce presbytère était une vaste bâtisse de pierre d'environ 70 pieds de longueur sur 40 de profondeur, avec un carré élevé et un toit aigu garni de lucarnes. M. le curé occupait le rez-de-chaussée, à part la Salle-des-Habitants, et le haut, en plein pied, servait de chapelle. On y arrivait par un grand escalier extérieur placé au pignon nord, et l'autel était adossé au pignon sud entre deux croisées.

Il servit de chapelle jusqu'en 1827, où l'on entra dans la nouvelle église, M. Blanchet étant curé.

La nef de la chapelle fut tout de suite convertie en salle de classe pour les garçons (l'école s'y tint longtemps), et le sanctuaire aménagé pour des chambres à coucher.

La Salle-des-habitants fut changée de place sous différents curés et finalement absorbée par M Coallier, qui en tira un bon parti.

En 1851, au jugement de M. Quintal, le presbytère était devenu presque inhabitable, et les dépendances curiales, les clôtures, même l'église, avaient besoin de grandes réparations.

Un comité, composé de Jérémie, Moïse et Pierre Moreau, Michel Benoit, Julien Clouâtre, Étienne Loupret et Henri Déland, fut nommé et chargé de s'enquérir des réparations à faire. Son rapport conduisit à l'élection de J.-Bte Dépelteau, Augustin Gauthier, et Nicolas Many, artiste-sculpteur et cultivateur, comme syndics chargés de faire faire l'ouvrage jugé nécessaire.

Après bien des tergiversations, l'ouvrage fut fait par Louis Demers, de Saint-Mathias, pour 650 louis.

Il appert, par la répartition légale des syndics, que, à cette date, J.-Bte Moreau possédait 465 arpents de terre ; Benjamin Holmes, 420 arpents ; Mme J.-Bte Molleur, 193 arpents ; messire Pierre Ménard, ex-curé, 180 arpents ; Benjamin Galarneau, ½ arpent ; Samuel-David Hamilton, ⅛ arpent ; et Onésime Lecours, ¼ arpent, etc.

Après de nouvelles réparations et des modifications, en 1884, à l'arrivée de M. Coallier, le premier presbytère fut enfin démoli, en septembre 1890.

Il fut tout de suite remplacé par le presbytère actuel, qui put loger le curé, en octobre 1891, et qui fut bénit par Mgr Fabre, le 15 août 1892.

Le second presbytère est une bâtisse de briques rouges d'environ 45 pieds de longueur sur 40 de profondeur, à deux étages et à toit plat, et pourvu, en arrière, d'une bonne cuisine, aussi de briques rouges. Il est pourvu de citernes pour la conservation des eaux de pluie, et d'un appareil de chauffage à l'eau chaude.

Il a coûté environ 4,000 dollars, et les paroissiens sont fiers de voir leur curé bien logé. (1)

---

(1) La plupart des documents relatifs aux presbytères sont encore aux archives de la cure.



CHAPITRE SIXIÈME

LES ÉGLISES DE SAINT-LUC

La chapelle du haut du presbytère devenant trop petite, M. Berthelot écrivit à l'évêque, le 16 octobre 1808 :

« Vous savez, monseigneur, comme notre chapelle est petite. Dans l'été, il n'y a pas de place pour tous ceux qui viennent au catéchisme, malgré que j'aie déchargé la chapelle des plus jeunes enfants, en leur faisant faire un petit catéchisme en bas.»

Cependant, il avouait au même, dans sa lettre du 16 février 1810, que ses espérances d'avoir une église à Saint-Luc étaient évanouïes.

La chose en resta là jusqu'en 1817, où il se forma deux partis. L'un, composé surtout des habitants de la Grande-Savane et du Côteau-des-Hêtres, voulait l'église à côté du presbytère ; l'autre, formé surtout des fidèles du village de Saint-Jean, la demandait pour Saint-Jean même, ou du moins pour le Richelieu au-dessous de Saint-Jean, et envoya, en ce sens, une requête à l'évêque.

M. Charles-William Grant, futur baron de Longueuil, travailla pour Saint-Jean, et y offrit un terrain pour la construction d'une église catholique.

« Les habitants de Saint-Luc, » disait-il à Mgr Plessis, dans sa lettre du 26 août 1817, « parlent de bâtir une église en leur paroisse. Une grande majorité d'entre eux est d'opinion...... que l'endroit le plus convenable, comme le plus central, serait la petite ville de Dorchester...... Si c'était l'opinion de Votre Grandeur, sous peu, il n'y aurait pas qu'une église protestante

à cet endroit...... Je réitère à Votre Grandeur l'offre d'un terrain avantageusement situé et suffisant pour remplir les objets que Votre Grandeur pourrait avoir en vue dans ce nouvel établissement, que je seconderai de tout mon pouvoir. »

On peut se demander si M. Grant était poussé à cette générosité par la pensée d'agrandir le règne de l'Église, ou par l'espoir de mieux vendre ses propriétés dans les environs de Saint-Jean, lorsque l'église y serait construite.

M. Boucher, qui avait été chargé d'examiner l'affaire, envoyait, le lendemain, 27 août 1817, un mémoire sur cette paroisse, et, le 8 septembre, une longue lettre, dans laquelle, après avoir fait la description de Saint-Luc, il disait :

« Les curés de Saint-Luc désireraient que l'église fut placée sur la rivière Chambly, et ce serait, sans doute, le désir des habitants situés vers ce lieu ; mais ce n'est point celui de la Grande-Savane et de la paroisse en général. La requête présentée ne fait mention que d'une église. Or, la place de l'église est près du cimetière et du presbytère... Placer l'église ailleurs, ce serait exiger l'achat d'un nouveau terrain, la construction d'un nouveau presbytère, l'érection d'un nouveau cimetière... Transporter l'église ailleurs ce serait créer un procès...

« Si les paroissiens de Saint-Luc veulent que leur église soit placée ailleurs que sur les six arpents, où sont déjà le presbytère et le cimetière, qu'ils fassent une nouvelle requête, où ils feront mention d'une église, d'un presbytère et d'un cimetière... »

La requête de Saint-Jean, n'ayant pas été bien faite, et les observations de M. Boucher étant fort justes, la place de l'église ne fut pas encore définitivement choisie. L'affaire ne fut reprise qu'en 1820, sous M. Demers.

Une nouvelle requête de Saint-Jean, signée par Louis et François Marchand, John Woods, Mott, Sweetland et autres, demandait une église au Richelieu.

De son côté, M. Demers écrivait à l'évêque, le 9 novembre 1820, que la majorité des habitants était opposée à la construction de l'église ailleurs qu'au Côteau-des-Hêtres ; qu'il souffrait beaucoup de n'avoir qu'une petite chapelle pour des-

servir 1,800 communiants, dont 1,000 de Saint-Luc, 500 des Mille-Roches, et 300 de sa mission de Saint-Valentin ; que l'église devrait, pour répondre au désir des gens, être construite chez Charles Fréchette, le premier habitant du Bord-de-l'eau, au bout de la montée de Saint-Jean, bien que la meilleure place pour la construire serait dans l'anse, sur le Richelieu, à l'entrée du chemin neuf, qui conduit de Saint-Jean à Blairfindie; que la plupart des fidèles de Saint-Jean sont des charretiers et des journaliers ; que M. Boucher donne toujours à la Grande-Savane l'espérance de garder l'église au Côteau-des-Hêtres (1)

M. Boucher fut encore délégué à Saint-Luc, le 7 janvier 1821, et fit rapport, le 28 février.

Cependant, l'affaire traîna encore en langueur jusqu'en 1823, où M. Gaulin écrivait, le 13 juin, que les habitants étaient irrités par la crainte de perdre l'église au Côteau-des-Hêtres, et qu'ils avaient consulté M. Sullivan, avocat, pour savoir si l'évêque pouvait la leur enlever.

Enfin, il fut décidé que le Côteau garderait l'église, et J.-Bte Morin, Janvier Normandin, Joseph Demers, Benjamin Holmes et Louis Fréchette furent élus syndics pour la faire construire.

Il fut convenu que la fabrique, qui avait de l'argent au coffre, fournirait 14,000 livres.

Les syndics ne prélevèrent donc que 18,879 livres, qui suffirent, avec les 14,000 livres de la fabrique, à payer les contracteurs, dont Joseph Chevalier, maçon, eut 13,600 livres, et Joseph Fréchette, 12,400 livres pour les ouvrages en bois, la vitrerie, etc.

Les autres 6,839 livres furent affectées aux frais de cour et à divers matériaux.

Comme pour le premier presbytère, les fidèles devaient fournir la pierre, la chaux, le sable et le bois.

Ils fournirent, en effet, 18,879 livres en argent, 250 toises de pierre, 611 barriques de chaux, 1,222 barriques de sable, une grande quantité de bois, des journées d'hommes et de chevaux.

---

(1) Tous les documents se rapportant à la construction de l'église ou à sa reconstruction sont aux archives de la cure ou de l'archevêché.

Il avait été stipulé, dans la répartition, que l'argent se paierait sous six mois, un sixième par mois, et que les matériaux s'apporteraient à la demande des syndics, et que ceux qui négligeraient de fournir leur quote-part de matériaux ou de travail, paieraient la pierre 48 livres la toise ; la chaux, 5 livres, et le sable, 1 livre 10 sous, la barrique ; chaque journée d'homme 3 livres ; et chaque journée d'homme avec cheval et voiture, 12 livres.

Il y avait alors, dans la paroisse, y compris le village de Saint-Jean, 87 emplacements ou petits terrains couvrant 3,150 arpents de terre, et 11,530 arpents de grandes terres en culture. (1)

L'extérieur fut complété en 1826, et l'on y entra au commencement de 1827, sous M. Blanchet.

L'église était un édifice de 115 pieds de longueur sur 50 de largeur, avec deux fausses tours surmontées chacune d'un clocher portant un coq bronzé.

C'était une assez jolie église de campagne, sans colonnes, mais avec des transepts formant une croix latine, une abside et beaucoup de sculpture à l'autel, aux stalles, à la chaire accolée au mur du côté de l'évangile, et à la voûte.

On allait à la chaire par la chapelle latérale, comme aujourd'hui encore à l'Acadie. L'un des panneaux de la chaire portait, en bas-relief, un ange de bois qui tenait à la main un enfant.

L'autel, disent les devis, sur le plan de celui de Notre-Dame de Montréal, le tabernacle, semblable à celui de Sainte-Marie-de-Monnoir, les six chandeliers et le crucifix du grand autel, copiés sur ceux de Blairfindie, furent faits par Daniel Finsterer, sculpteur sur bois, de Saint-Cyprien, et coûtèrent 3,320 livres de 20 sous.

La nef contenait 108 bancs compris en six rangées, dont deux doubles, et il y avait plusieurs bancs au jubé.

Au-dessus du maître-autel, un tableau en peinture représentait saint Luc une plume d'oie à la main comme évangéliste,

---

(1) Extrait de la répartition légale.

et un bœuf à ses pieds pour rappeler, le bœuf étant la matière du sacrifice de l'ancienne loi, que, dans son évangile, il a représenté Notre-Seigneur Jésus-Christ comme souverain Prêtre et Sacrificateur.

À l'extérieur des murs de l'église, un chemin couvert conduisait de la chapelle latérale, du côté de l'évangile, à la sacristie, dont les fenêtres étaient garnies de barreaux de fer.

Cette église, témoin de tant de cérémonies touchantes, de tant de grâces obtenues, de tant de serments à Dieu, de tant de joies et de consolations, subsista jusqu'à la nuit terriblement mémorable du 3 au 4 juillet 1875, où, du samedi au dimanche, elle fut *accidentellement* incendiée.

Le feu se déclara dans les dépendances curiales, où des cendres chaudes avaient été déposées par le personnel du presbytère, et un fort vent du sud le transporta aux clochers par-dessus le presbytère. L'église manquait d'échelle, et la population dut la regarder brûler.

Plusieurs citoyens, surtout du village, éveillés en sursaut par le tocsin, qui fut sonné vers onze du soir, accoururent au sinistre pour porter secours. De leur nombre était Théodore Péladeau, maire de la paroisse, et son fils, Théodore, plus connu aujourd'hui sous le nom de Lévi.

M. Péladeau, père, fut victime de son dévouement. Ayant entrepris, avec son fils, de sauver des ornements sacrés, il avait déjà fait deux voyages de la sacristie au village chargé d'objets, lorsque, au troisième, il tomba asphyxié et littéralement consumé dans les brasiers du chemin couvert, où son corps, tout calciné, fut trouvé sans tête, sans jambes et sans bras.

Nous avons nous-même été témoin de l'incendie, où nous sommes arrivé vers minuit, et nous avons vu le corps carbonisé de M. Péladeau placé sur la galerie de devant du presbytère.

La population était atterrée par la perte de son église, mais plus encore par celle du brave et généreux citoyen, qu'elle estimait, et à propos duquel Mgr Bourget n'a jamais fait de prophétie de malheur.

On fit alors circuler la fausse et disgracieuse rumeur que la destruction de l'église était l'œuvre d'un incendiaire.

Nous ne le croyons point, et nous repoussons, avec la plus grande indignation, cette rumeur comme téméraire, injuste, fausse et calomniatrice.

Le Saint-Sacrement fut sauvé, ainsi que les vases sacrés et la plus grande partie des argenteries ; mais les fidèles de Saint-Luc, hélas ! n'avaient plus d'église.

M. le grand vicaire Moreau, natif de Saint-Luc, y fut immédiatement délégué par Mgr Bourget, et, dans l'assemblée, qu'il y présida, vers le 20 juillet, il fut unanimement résolu de reconstruire l'église immédiatement.

MM. Pierre et Jérémie Moreau (qui fut le président), J.-Bte Dépelteau, Moïse Denault et Joseph Bénoni Many furent élus syndics, et firent tout de suite dresser un devis de reconstruction et une répartition.

Malheureusement M. le curé étant incapable de pousser l'affaire, la reconstruction n'eut lieu qu'en 1877, et MM. Francis Lemoine et ses frères, de l'Acadie, en furent les ouvriers.

La sacristie fut reconstruite, dès 1875, par la fabrique inutilement aidée de la charité publique. On y mit des bancs, qui se louèrent, et c'est là que, pendant deux ans, les fidèles assistèrent aux offices, la messe, s'étant d'abord dite, après l'incendie, à la Salle-des-Habitants.

L'église fut reconstruite au même endroit que l'ancienne et sur les mêmes murs latéraux, mais le portail ayant été plus endommagé que le reste, parce qu'il était de pierre à chaux, fut totalement reconstruit. On ne refit qu'un seul clocher, et l'on fit disparaître le transept, qui contenait les chapelles latérales.

La reconstruction coûta environ 12,000 dollars, sans comprendre le parachèvement de l'intérieur, qui se fit plus tard, et eut le Rev. Père Michaud, C. S. V., pour architecte.

L'église actuelle est ornée, à l'intérieur, de colonnes soutenant la voûte et la tour. La chaire est suspendue, du côté de l'évangile, à la première colonne du Sanctuaire. Il y a moins de bancs que dans l'ancienne église, mais la rente annuelle en est plus élevée que jadis.

Le tableau du saint titulaire est encore au-dessus du Maître-Autel; mais, cette fois, il représente Saint-Luc, sa palette de



L'église de Saint-Luc, la chapelle mortuaire et
le charnier à droite, en 1901.

peintre à la main, et peignant les traits de la très sainte vierge Marie.

Il y a trois autels, à l'église, et un à la sacristie pour la messe sur semaine, l'hiver. Le Maître-Autel est dédié à Saint-Luc. C'est une œuvre d'art offerte à l'église en *ex-voto* par Nicolas Many, sculpteur émérite et fils de Saint-Luc. L'autel latéral, du côté de l'épitre, est dédié au Sacré-Cœur de Jésus ; celui du côté de l'évangile, à la très Sainte Vierge ; et celui de la sacristie, à Saint Joseph.

Les fidèles de Saint-Luc sont, avec raison, fiers de leur église, qui a été parachevée, sous M. Coallier, et décorée par M. Meloche.

Elle est proprette et bien agencée. Tout y met, lorsqu'on y entre, sous la bénigne impression que c'est là vraiment la porte du ciel et la maison de Dieu.



CHAPITRE SEPTIÈME.

LES CLOCHES DE SAINT-LUC

La cloche bénite est indispensable aux paroisses catholiques.

Elle appelle aux offices, chante la naissance spirituelle des enfants de l'Église, tinte lugubrement lorsqu'ils sont malades, et pleure à leur décès.

Aussi la paroisse de Saint-Luc eut-elle sa cloche dès son berceau. Les comptes du sieur Antoine Boivin, marguillier-comptable de 1802, ont, à l'article des dépenses, un item pour *la corde de la cloche.*

D'ou venait cette cloche ? Combien pesait-elle ? Où avait-elle été bénite ?

Nous savons seulement, que les comptes du sieur J.-Bte Molleur, marguillier de 1810, que, en 1810, on paya six livres pour la faire transporter à Laprairie.

Selon toute vraisemblance, elle fut renvoyée à l'église de Laprairie, d'ou elle était venue. M. Boucher, qui avait, en quelque sorte, assisté à la naissance de Saint-Luc, avait évidemment eu l'obligeance de la prêter.

Il est probable que ce n'était qu'une très petite cloche, que l'on avait perchée sur le toit du presbytère.

On disait, à Saint-Luc, en 1875, que la première cloche de la paroisse avait été donnée à Saint-Jean, lors de l'érection de cette dernière paroisse, et que Saint-Jean, plus tard, l'avait donnée à une autre nouvelle paroisse, d'où elle avait encore émigré vers le sud-est.

Nous n'avons pu trouver aucun document écrit capable de donner de la consistance à cette rumeur. Au contraire, les



M. Jérémie Moreau,

Petit-fils de Jean Moreau, chef de la branche cadette de la famille Moreau, de Saint-Luc.

comptes de 1810 disent qu'elle a été transportée à Laprairie.

Cette première cloche servit jusqu'en 1810.

Le 2 novembre 1809, M. Berthelot écrivait à Mgr Plessis :

« Nous avons une cloche montée sur une chèvre, qui n'est pas des plus alertes. Pour le moment, la cloche neuve nous est encore moins utile que la vieille, que l'on sonne encore sans danger. Pour la neuve, elle a beaucoup de difficultés à remuer. Elle est condamnée à garder le silence jusqu'au printemps. »

La seconde cloche de Saint-Luc fut achetée, en 1809, et a duré jusqu'au 4 juillet 1875, où elle fut incendiée.

Elle fut payée, on le voit aux comptes de la fabrique, 1487 francs. Comme elle pesait environ 450 livres, elle avait coûté un peu plus de 3 francs la livre.

Elle fut bénite, en 1810, et eut pour parrain Michel Morin, et pour marraine, sa sœur Geneviève, épouse de J.-Bte Moreau. On nous a souvent répété que, en l'honneur de ses parrain et marraine, elle s'appelait « *Michel-Geneviève* » (1)

Ses parrain et marraine furent très généreux. Les comptes de 1810 portent l'item suivant:

« Par les parrain et marraine de la cloche:............288 lbs. »
et cet autre item fourni par les assistants, sans doute.

« Pour la cloche:..86 lbs. »

Elle fut sonnée pour la dernière fois, comme tocsin, dans la nuit du 3 au 4 juillet 1875, à l'incendie de l'église. On la vit entourée de flammes et tomber en poussant des sons lugubres. C'était le râle de son agonie.

Le lendemain, on retrouva ses débris parmi les cendres fumantes, et plusieurs personnes en emportèrent des fragments.

Les paroissiens cherchèrent, alors, en vain la première cloche, que l'on disait avoir été donnée à Saint-Jean.

Dans leur indigence, ils s'adressèrent au gouvernement fédéral, qui leur prêta *la cloche du canal,* ainsi appelée parce qu'elle servait, à la tête du petit chenal, à appeler le traversier du canal Chambly.

C'était une cloche d'une vingtaine de livres et d'un son pitoyable. Elle ne fut jamais bénite, et fut (comme la seconde

(1) Tradition de la famille Moreau.

cloche avant d'avoir été placée au clocher) perchée sur une chèvre, dont on pouvait dire comme de celle de la seconde, qu'elle n'était pas des plus alertes.

Cette petite cloche servit néanmoins jusqu'en 1882, au mois de juillet, où la cloche actuelle fut achetée de la maison Chanteloup, de Montréal, et bénite.

Elle pèse 1,035 livres et a coûté $392,50; mais on a donné la cloche fondue et brisée en déduction du prix d'achat, à 12 centins la livre.

Elle fut bénite, dans l'église de Saint-Luc, le 23 juillet 1882, un dimanche, fête de Saint Apollinaire, par messire Joseph Morin, curé de Saint-Jacques-le-Mineur, notre prédécesseur.

Il y eut messe solennelle chantée par messire H. Carrière, alors curé de Sherrington, assisté de M. Ambroise Hébert, comme sous-diacre, et de nous-même comme diacre. (1)

M. Florent Bourgeault, curé de Laprairie, fit le sermon de circonstance, et il y avait un grand concours de fidèles.

La cloche reçut les noms de Marie-Luc-François-Étienne-Alexandre, et plusieurs de ses noms sont écrits sur ses parois.

Elle eut un grand nombre de parrains et de marraines ; mais il est probable qu'aucun d'eux ne donna autant que les parrain et marraine de la cloche *Michel-Geneviève.*

De leur nombre étaient l'honorable F.-G. Marchand et sa cousine, Mme Paradis; M. et Mme Louis Molleur; M. et Mme Sheridan; le docteur H. Moreau et sa jeune fille, Joséphine, aujourd'hui madame Lécuyer : M. et Mme Jacques Émery Molleur, de Saint-Jean; M. Jérémie Moreau et Mme Paul Denault, et plusieurs autres paroissiens de Saint-Luc avec leurs épouses. Ils avaient presque tous été placés dans le sanctuaire.

Il y eut grand gala après la cérémonie religieuse. Les parrains et marraines, et tous les membres du clergé, furent conviés à un banquet, qui eut lieu dans la grande maison en face du presbytère.

Les fidèles de Saint-Luc avaient une cloche, et ils en éprouvaient une grande satisfaction.

---

(1) M. Ambroise Hébert, ordonné prêtre, à Laprairie, le 27 décembre 1882, mourut, au même endroit, le 1er novembre 1884.



M. Patrice Dupuis de Montpellier,

Arrière petit-fils de Joseph Dupuis de Montpellier, premier colon du Bord-de-l'eau.

CHAPITRE HUITIÈME

LES CURÉS DE SAINT-LUC

La paroisse de Saint-Luc a eu vingt-deux curés: dix nommés par les évêques de Québec, et douze, par ceux de Montréal. En moyenne, donc, ces messieurs sont demeurés, à Saint-Luc, environ quatre ans et demi.

On remarquera, dans leurs notices, que de tous les curés de Saint-Luc, quatorze sont nés au dix-huitième siècle: que leur moyenne d'âge d'ordination a été d'environ 25 ans; et que la moyenne d'âge de ceux qui sont morts a été d'environ 65 ans.

Deux sont devenus évêques: Mgrs Gaulin et Blanchet; et trois, vicaires généraux: MM. Demers, Crevier et Caron.

La paroisse de Saint-Luc a reçu les secours d'un prêtre pendant cent ans; mais, pendant ce temps, elle a fourni au sacerdoce catholique cinq de ses enfants: MM. David Charland, Étienne Normandin, Hypolite Moreau, le Père Dandurand et nous-même, dont les vies sacerdotales ajoutées les unes aux autres forment beaucoup plus d'un siècle.

Elle a donc donné compensation à l'Église pour les prêtres, qu'elle en a reçus. Nous ignorons si chaque paroisse du diocèse pourrait en dire autant.

Le passage d'un curé dans une paroisse y laisse des traces ineffaçables. Son influence y est nécessairement grande, parce qu'il y fait l'œuvre de Dieu; et son souvenir s'y conserve longtemps.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur parlant de chacun des curés de Saint-Luc.

§ I. M. BÉLAIR

M. François Plessis-Bélair a été le premier curé de Saint-Luc. Il était fils du sieur François Plessis-Bélair, cousin germain de Mgr. J. O. Plessis, (1) et de dame Marie Josephte Beaudry. Il vit le jour, à Montréal, le 16 février 1770, aux Tanneries dites des Bélair, du nom de sa famille, aujourd'hui comprises dans la paroisse de Saint-Denis. Son père y exerçait le métier de tanneur.

Ordonné prêtre, le 13 août 1797, il devint curé de Saint-Luc, en octobre 1801, vers la fête du saint titulaire de la paroisse. Il y signa son premier acte, le 5 novembre, au baptême de J.-Bte Poirier, fils d'Ambroise Poirier, l'un des syndics pour l'érection du presbytère et du cimetière. (2)

M. Bélair (il signait plus ordinairement de ce nom) a rendu de grands services à Saint-Luc. Il possédait l'esprit d'ordre de son illustre cousin, et y mit les choses sur un bon pied.

Il fut le parrain d'une petite Papineau, le 4 septembre 1805, avec dame Antoine Hamilton, née Louise Grisé, pour marraine. Il y maria aussi son frère, Gabriel-Basile Plessis-Bélair, le 21 juillet 1806, à Delle Céleste Joubert, fille du capitaine Louis-Honoré Joubert, qui demeurait déjà à Saint-Luc.

M. Bélair signa son dernier acte, le 14 août 1807, et fut transféré à la cure de Sainte-Rose, Ile-Jésus, où il demeura jusqu'à sa mort arrivée le 31 octobre 1830, et où il fut inhumé.

---

(1) Nos renseignements sur les curés de Saint-Luc sont tirés des archives de la cure, du *Dictionnaire généalogique*, du *Répertoire général du clergé*, et de quelques autres sources.

(2) Ambroise Poirier, aïeul de MM. Octave Poirier et Patrice Dupuis de Montpellier, était un homme intègre et instruit. Chose particulière à son temps, il portait une boucle d'oreille.

---

§ II. M. BERTHELOT

M. Charles Berthelot, second curé de Saint-Luc, y signa son premier acte, le 15 août 1801, et son dernier le 21 juin 1813.



M. le chanoine Hypolite Moreau,

Petit-fils de Jean Moreau, vicaire général de Montréal, décédé le 30 juillet 1880.

Les anciens l'appelaient M. *Berthelotte.*

Il était né, à Québec, le 2 avril 1770, la même année que M. Bélair, et était fils du sieur Charles Berthelot et de dame Geneviève Simon-Channazard.

Il fut ordonné prêtre, le 25 mai 1793, puis il devint vicaire, à Québec même, sous M. Plessis, le futur évêque qui y était alors curé, ensuite curé de Mascouche, où il demeura sept ans, et enfin curé de Saint-Luc, en 1807.

M. Berthelot se mit à l'œuvre en arrivant. Il fit le catéchisme et fit faire la première Communion à 25 enfants, à l'octave de la fête de Saint-Luc, le 25 octobre, et avait l'espoir, selon sa lettre du 28 janvier 1808, d'en faire communier une soixantaine d'autres à l'été.

Sa visite de paroisse étant faite, il dit à l'évêque dans la même lettre, qu'il a vu toute la paroisse, excepté le village de Saint-Jean, où il n'y avait qu'une quarantaine de communiants, et que les fidèles de Saint-Luc lui ont paru pieux, doux et polis.

Nous pourrions, ce nous semble, en dire autant de nos jours. Et ces heureuses dispositions des paroissiens de Saint-Luc vis-à-vis leur curé leur attirent de grandes bénédictions.

Chargé des Mille-Roches, aujourd'hui Saint-Athanase, et des fidèles échelonnés sur les deux rives du Richelieu jusqu'aux lignes, il dut aller aux malades au Péningouin, à l'Ile-aux-Noix, à la Rivière-à-la-Colle, et ailleurs, et baptiser des enfants même de Chazy, état de New-York.

M. Berthelot, on le voit par sa lettre du 16 février 1810, donna à sa mission de la rive ouest du Richelieu le nom de *Saint-Valentin*, parce qu'il y dit une première messe, le 14 février, fête de ce saint. Chose curieuse, cette première messe, fut dite, dans la maison d'un nommé Whatson, et sur le territoire de Saint-Valentin de Stott'sville. En sorte que, le nom de Saint-Valentin, après avoir été longtemps attaché à la paroisse du bas de l'Ile-aux-Noix, aujourd'hui Saint-Paul, est retourné à son ancienne place par un revirement des affaires dans cette ancienne belle paroisse.

C'est sous M. Berthelot que fut achetée, en 1809, et bénite, en 1810, la cloche *Michel-Geneviève*, et que furent arrêtés, à

Saint-Luc, en 1811, Contant et son fils, pour vol sacrilège de vases sacrés à l'église de Saint-Olivier aujourd'hui Saint-Mathias.

Le régistre des actes de l'état civil porte, à la date du 21 octobre, un curieux récit de cette aventure.

M. Berthelot fut parrain de Sophie Hamilton, le 8 novembre 1807, avec dame Françoise Rouxel, veuve de Louis Marchand, pour marraine.

Cette dame, mère de Gabriel, François, Louis et Sophie Marchand (cette dernière devenue Mme Augustin Gauthier) venait de Québec, et a dû laisser Saint-Jean, où étaient ses trois fils, et venir s'établir comme marchande à Saint-Luc, sur la suggestion de M. le curé Berthelot, dont la famille était alliée à la famille Marchand, ainsi qu'on le voit au contrat de mariage de cette dame, du 13 septembre 1778, par le notaire A. Panet.

De Saint-Luc, où il avait sa mère, M. Berthelot passa à la cure de Saint-Pierre, île d'Orléans, puis, en 1825, au chapelinat des Ursulines des Trois-Rivières, et enfin à l'évêché de Montréal, dont il fut le bienfaiteur, et où il mourut, le 13 avril 1830.

Son corps fut inhumé dans les caveaux de l'église de Saint-Luc, sous le sanctuaire, le 16 avril, par M. Gaulin, alors curé de Saint-Jean, en présence de MM. Paquin, curé de l'Acadie, Crevier, curé de Saint-Luc, Aubry, curé de Saint-Athanase, J.-C. Prince, futur évêque de Saint-Hyacinthe, alors prêtre de l'évêché de Montréal, qui, tous, signèrent l'acte de sa sépulture.

M. Berthelot avait un style original, parfois naïf. Son asthme l'empêchait souvent de prêcher, même de chanter la messe et les vêpres. Il demandait parfois dispense de l'abstinence et du jeûne, et alla jusqu'à demander d'omettre les prophéties à l'office du Samedi-Saint.

---

§ III. M. MARTIN

M. Pierre Martin-Beaulieu naquit le 22 janvier 1781, et était fils du sieur Antoine Martin-Beaulieu et de dame Angèle Damien.

Ordonné prêtre, le 8 juin 1806, il fut vicaire à Saint-Eustache et à Saint-Denis, puis curé de Lachine, en 1810, et de Saint-Luc en 1813.

Entre le dernier acte de M. Berthelot et le premier de M. Martin (car il signait de ce nom) MM. Lanctôt et Leduc, curé et vicaire de l'Acadie, et M. Robitaille, aumônier des troupes, signèrent plusieurs actes aux registres.

M. Martin signa son premier acte, le 2 octobre 1813, et son dernier, le 25 septembre 1819.

De Saint-Luc, il passa à la cure de Saint-Sulpice, où il mourut le 22 février 1826.

---

§ IV. M. DEMERS

M. François-Xavier Demers, né à Montréal, le 22 mai 1791, du sieur Alexis Demers et de dame Catherine Roy, fut ordonné prêtre, le 9 octobre 1814.

Il fut d'abord vicaire à Saint-Charles de Chambly, puis missionnaire à Bonaventure, et curé de Saint-Luc, de 1819, à 1821.

Son premier acte est du 30 septembre 1819, et son dernier du 26 septembre 1821.

M. Demers aurait voulu faire construire l'église au Bord-de-l'eau, mais il partit avant sa construction.

Il fut ensuite curé à Saint-Grégoire, à Boucherville, à Saint-Marc, et, enfin, à Saint-Denis, où il mourut, le 14 mai 1862.

Devenu vieux, il continua à desservir sa paroisse, et à confesser son monde. Il confessait, pourtant, à la sacristie, où il ne souffrait jamais plus d'une personne à la fois. Quand cette personne s'était confessée, nous a dit M. le curé de Saint-Athanase qui l'a connu, il la reconduisait à l'église et faisait signe à une autre d'arriver.

M. Demers avait été créé chanoine honoraire de Montréal, à l'inauguration du chapitre, le 21 janvier 1841, et, à sa mort, il était vicaire général.

§ V. M. POIRIER

M. Isidore Poirier, né le 23 juillet 1792, à Saint-Charles de Chambly, du sieur Isidore Poirier et de dame Catherine Plamondon, devint prêtre le 12 octobre 1817, puis vicaire à Sorel et missionnaire de Memramcook.

Il fut un an curé de Saint-Luc, où il signa son premier acte, le 30 septembre 1821, et son dernier, le 4 octobre 1822.

Il passa de Saint-Luc à Saint-Césaire, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Jérôme et Saint-Anicet, où il mourut, le 9 décembre 1857.

M. Poirier aimait beaucoup le rouge, et avait fait peindre presque tout en rouge à son presbytère et à son église de Saint-Anicet. Aussi, à sa mort, en l'absence d'ecclésiastiques, ses paroissiens crurent-ils respecter ses dernières volontés en l'ensevelissant selon ses goûts. Mgr Bourget s'étant rendu pour ses funérailles, lui trouva les ornements rouges.

Entre M. Poirier et son successeur, les actes furent signés par M. B.-B. Decoigne, qui était vicaire à L'Acadie.

---

§ VI. M. GAULIN

M. Rémi Gaulin fut le sixième curé de Saint-Luc.

Il était né, à Québec, le 30 juin 1787, du sieur François Gaulin et de dame Françoise Amiot.

Étant encore diacre, il accompagna Mgr Plessis dans sa visite pastorale aux provinces maritimes, à l'été de 1811, et fut ordonné prêtre, le 13 octobre de la même année. (1)

De 1811 à 1815, il fut missionnaire à Saint-Raphaël de Kingston, puis, de 1815 à 1822, où il se rendit à Saint-Luc, il fit les missions de L'Acadie, d'Antigonish et d'Arichat.

Son premier acte, à Saint-Luc, est du 4 décembre 1822, et son dernier, comme curé (car il en signa plus tard) du 6 janvier 1825.

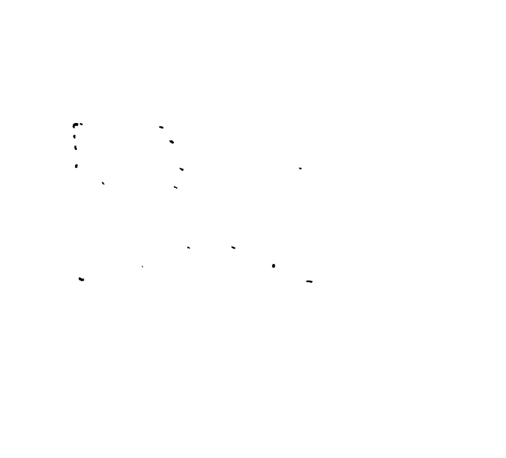
---

(1) *Foyer Canadien*, vol. 3, pages 77 et suiv.



Mgr Rémi Gaulin,

Ancien curé de Saint-Luc, second évêque de Kingston.



Il ne fit guère que passer à Saint-Luc, et y demanda bientôt d'être déchargé des Mille-Roches et même d'être pourvu d'une autre position.

M. Gaulin ne restait pas longtemps au même endroit. Il était actif, et il lui fallait du neuf, voir du monde, et faire des voyages. Il devait avoir beaucoup du caractère enjoué de feu Mgr A. Labelle, le regretté curé de Saint-Jérôme.

Il fut parrain de Sophie-Hermine Molleur avec Mme Marchand, ~~notre tante~~, pour marraine.

De Saint-Luc il passa à L'Assomption, puis à Saint-Jean d'Iberville, dont il fut le premier curé, et fut nommé, en mai 1833, coadjuteur de l'évêque de Kingston avec droit à la succession à ce siège, et consacré, à Montréal, par Mgr Lartigue, le 20 octobre de la même année.

Devenu évêque de Kingston, en 1841, par la mort en Écosse, de Mgr McDonnell, il gouverna son diocèse jusqu'en 1849, où il fut frappé de paralysie.

Il demeura, pourtant, évêque de Kingston; mais Rome nomma un administrateur apostolique de son diocèse, dans la personne de Mgr Phelan.

Mgr Gaulin se retira ensuite dans le diocèse de Montréal, à L'Assomption, puis à Sainte-Philomène, lieu de son décès arrivé le 8 mai 1857.

Son corps fut placé dans les caveaux de la cathédrale de Kingston, où son tombeau, que nous avons visité en 1897 avec le sacristain du lieu, est le premier de la série des tombeaux des évêques de ce diocèse, et le seul qui n'eût pas encore d'épitaphe.

Évêque, il retourna à Saint-Luc, y fit un mariage, le 16 janvier 1844, et y donna la confirmation.

Mgr Gaulin assista comme évêque de Kingston au premier concile de Québec, en 1851. Mgr Phelan y assistait aussi.

---

§ VII. M. GIROUX

M. Jean-Olivier Giroux, né à Soulanges, le 14 octobre 1798, du sieur François Giroux et de dame Amable Bissonnet, fut

ordonné prêtre, le 11 mai 1823. Il signa son premier acte, à Saint-Luc, le 25 janvier 1825, et son dernier, le 3 octobre 1826.

C'est sous M. Giroux que la première église fut construite.

De Saint-Luc, où il avait marié son frère Théotime Giroux à Marie Moreau, M. Giroux passa aux cures de Saint-Athanase, de la Présentation, de Saint-Benoit et de Lanoraie.

Il mourut, à Joliette, le 21 février 1870.

---

§ VIII. M. BLANCHET

M. Magloire Blanchet naquit, le 22 août 1797, à Saint-Pierre, Rivière du Sud, du sieur Pierre Blanchet et de dame Rose Blanchet.

Ordonné prêtre, le 3 juin 1821, il fut vicaire à Saint-Gervais, puis missionnaire des îles de la Madeleine et de Chétican, et, enfin, curé de Saint-Luc, où il fit son premier acte, le 10 octobre 1826, et son dernier, le 20 octobre 1828.

Il ne fit que passer à Saint-Luc.

De Saint-Luc il passa aux cures de l'Assomption, de Saint-Charles, de Saint-Marc et de Soulanges, plus connu sous le nom : « *Les Cèdres.* »

C'est pendant que M. Blanchet était curé de Saint-Charles qu'y eut lieu le coup de feu des patriotes, en 1837. Il y fut même fait prisonnier et retenu à la prison de Montréal, jusqu'au 31 mars 1838, où son innocence fut reconnue. (1)

M. Blanchet laissa la cure de Soulanges, en 1842, où il fut appelé à l'évêché de Montréal, et fait chanoine titulaire, le 21 janvier 1844. Comme Mgr Gaulin, il changeait souvent de domicile.

Mais Dieu l'appelait encore à de plus grandes choses. Il fut élu évêque de Walla-Walla, le 28 Juillet 1846, et consacré sous ce titre, le 27 septembre de la même année, par Mgr Bourget assisté de Mgrs Prince et Gaulin.

---

(1) *Chanoines de Montréal*, par Mgr Bourget, page 175.

Il se rendit bientôt à son diocèse, en Orégon, et, en 1850, il en transféra le siège à Nesqualy.

Il assista au second concile plénier de Baltimore, en 1866, avec son frère, Mgr Norbert Blanchet, archevêque d'Oregon-City.

Il mourut nonagénaire, à Vancouver, le 25 février 1887, évêque d'Ibora *in partibus.*

---

§ IX. M. CREVIER

M. Édouard Crevier fut quatre ans curé de Saint-Luc. Son premier acte aux registres est du 25 octobre 1828, et son dernier, du 5 septembre 1832.

Les anciens se rappellent encore avec bonheur la douce et fructueuse administration du bon, charitable et dévoué M. Crevier.

Né au Cap-de-la-Madeleine, le 5 novembre 1799, du sieur Antoine Crevier-Bellerive et de dame Françoise Chèvrefils-Bélisle, il fut ordonné prêtre, le 2 octobre 1825.

M. Crevier fut d'abord directeur et procureur du collège de Saint-Hyacinthe, puis curé de Saint-Luc, où il travailla surtout au progrès des écoles.

Il améliora la salle de classe du haut du presbytère, et encouragea l'école des filles. Ces deux écoles devinrent florissantes, et l'on y venait même de loin.

M. le curé y faisait des examens solennels en présence des parents, et donnait lui-même, sous sceau de cire-rouge, des attestations de succès aux élèves bien méritants. Notre père a longtemps conservé de ces témoignages, et nous les avons vus nous-même avec bonheur.

Il aimait aussi la liturgie, bien qu'il parût trop tenir au rite gallican. De son temps des laïques firent diacre et sous-diacre à la messe solennelle, comme c'était d'ailleurs l'usage en d'autres endroits, même à la cathédrale de Saint-Boniface, et figurèrent en chapes aux vêpres.

De ce nombre furent Joël et Isaïe Hamilton, Moïse Molleur, et autres.

M. Crevier prit à son presbytère notre père pour l'envoyer à l'école du village, et notre oncle Hypolite, pour lui enseigner le latin.

Transféré, en 1832, à la cure de Saint-Hyacinthe, M. Crevier y emmena son élève, qui avait déjà fait ses trois premières années du cours classique, au collège de cette ville, où il termina son cours.

Sa peine et son dévouement ne furent pas perdus, Hypolite Moreau termina ses études, devint prêtre, curé, chanoine et vicaire-général.

A l'érection du diocèse de Saint-Hyacinthe, M. Crevier devint curé de Sainte-Marie-de-Monnoir, où il fonda au milieu des épreuves et des larmes, un petit séminaire, qui a déjà fourni de dignes prêtres à l'Église, et des citoyens utiles à l'état.

Devenu vieux, il résigna sa cure, en 1880, et mourut l'année suivante, le 22 janvier, vicaire général de Saint-Hyacinthe, et surtout rempli de vertus.

Le petit séminaire qu'il a fondé conserve avec soin son cœur, que nous avons vu nous-même, en 1898, et dont nous avons baisé la châsse avec respect.

Nous avons vu M. Crevier, à Saint Jean, une fois, au collège classique, que M. Charles LaRocque, futur évêque de Saint-Hyacinthe, y avait fondé.

Il rappela aux élèves qu'il avait été curé de Saint-Luc, et fit venir à lui les élèves de cette paroisse.

Nous étions quatre : Frs Bessette, Joseph Chartier, Lévi Many et nous. Il nous serra la main et nous souhaita bon succès.

M. Crevier était grand et de forte carrure, brun de visage et plein d'aménité.

Il a laissé, à Saint-Luc, aussi bien qu'à Saint-Hyacinthe et à Sainte-Marie de Monnoir, un souvenir durable. On peut dire de lui, ce que l'Esprit-Saint a dit du juste: «Son souvenir sera éternel.» (Ps. III-7.)

§ X. M. CARON

M. Jean Zéphirin Caron fut le dernier curé de Saint-Luc nommé par l'évêque de Québec. Il y signa son premier acte, le 1er octobre 1832, et son dernier, le 15 septembre 1840.

Il était né le 6 mai 1797, et avait été fait prêtre, à la Rivière Ouelle, le 20 mai 1821.

Après avoir été curé de Notre-Dame de Foye, en 1822, de l'Isle-Perrot, en 1825, il fut curé de Saint-Luc, en 1832, et, enfin de Beauharnois, en 1840.

Il mourut dans ce dernier poste, le 11 juillet 1844, vicaire-général du diocèse. Il était aussi chanoine honoraire de Montréal depuis le 21 janvier 1841, jour de l'érection du chapitre. On le lit dans « Les Chanoines de Montréal, » page 196.

---

§ XI. M. THÉBERGE

M. Adrien Théberge, né à Saint-François, Rivière du Sud, le 5 août 1808, du sieur Louis Théberge et de dame Marguerite Bacquet, fut ordonné prêtre, à Montréal, le 19 septembre 1835, et devint curé de Saint-Luc, en 1840.

Il n'y resta qu'un an.

De Saint-Luc il passa à Lavaltrie, puis à Terrebonne, où il mourut, le 19 janvier 1863, après y avoir fondé un collège commercial.

Il était bon prédicateur et chantait bien. Il enseigna le plain chant à plusieurs jeunes gens, qui furent ensuite chantres bien longtemps.

---

§ XI. M. TESSIER

M. Augustin Tessier naquit, le 29 août 1803, et fut ordonné prêtre, le 19 août 1827.

Il fut d'abord vicaire à Saint-Roch de l'Achigan, puis à

Varennes, et ensuite curé de Saint-Roch, où il avait été vicaire, de Saint-Mathias, de Saint-Constant, de Lavaltrie, et, enfin, de Saint-Luc, en 1841.

Il fit son premier acte aux registres, le 15 novembre 1841, et son dernier, le 20 avril 1842, où il fut complètement arrêté par la maladie. Il demeura, cependant, curé de Saint-Luc jusqu'au mois de septembre, et mourut, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 4 octobre 1842.

Son corps fut inhumé, à Saint-Luc, le 8 octobre, à côté de celui de M. Berthelot, par M. Morrisset, curé de Saint-Jean, et eu présence de MM. Charles LaRocque (1) Girouard, Jolivet, Bédard, Martin, S. J., Brouillet et Brien, prêtres, et d'un grand concours de fidèles. (2)

Pendant la maladie de M. Tessier, M. le directeur du collège de Chambly vint deux fois à Saint-Luc faire l'office paroissial, et MM. J.- Bte. A. Brouillet et T. V. Papineau ont été desservants de la paroisse.

M. Tessier était arrivé à Saint-Luc malade de l'asthme, dont il ne guérit pas.

Les *Mélanges Religieux* du 7 octobre 1842 ont rapporté sa mort dans les termes suivants :

« Après une maladie de près d'une année, supportée avec la plus édifiante résignation, messire A. Tessier est décédé, mardi, à trois heures de l'après-midi, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 38 ans.

« La mort de ce jeune et vertueux prêtre est pour ce diocèse une perte vivement sentie. Homme d'étude et de science, il unissait à un grand zèle des talents distingués, et des connaissances en théologie, surtout en droit canonique, très étendues. « *Il vécut peu de temps, mais il remplit beaucoup de jours.* » Sap. 4–13.

---

(1) M. Charles LaRocque, qui nous a baptisé, à Saint-Jean, était alors curé de L'Acadie.

(2) En laissant Saint-Luc, M. J.-Bte. A. Brouillet devint curé de Saint-Georges de Henryville, puis il se rendit aux missions de l'Orégon, où il acquit une très grande et très bénigne influence sur les sauvages, et même sur les blancs hérétiques. Il devint Sénateur des États-Unis, et assista longtemps aux séances de cet auguste corps. On croit que son corps a été inhumé à Washington.

§ XIII. M. PAPINEAU

M. Toussaint Victor Papineau, né à Montréal, le 30 mars 1798, du sieur Joseph Papineau et de dame Rosalie Cherrier, fut ordonné prêtre, le 20 septembre 1823, et devint curé de Saint-Luc, après avoir été vicaire à Chambly et à Varennes, puis curé de Saint-François de la Beauce et de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

Son premier acte, comme *curé* de Saint-Luc, est du 24 septembre 1842, et son dernier du 22 septembre 1844.

Il fut ensuite curé de Saint-Marc et de Saint-Barthelémy, puis il se retira du ministère, en 1861.

Il mourut au couvent de la Pointe-aux-Trembles, en 1869.

M. Papineau était le frère de l'honorable Louis Joseph Papineau, ancien orateur de la chambre des députés, qui eut le malheur de perdre la foi, et de mourir en impie.

Les adieux à ce malheureux frère furent navrants, comme nous l'a raconté une religieuse, qui était sa garde-malade.

«Adieu !» lui dit-il après bien des remontrances. « Adieu ! mon frère ! adieu ! pour l'éternité. Nous ne nous reverrons plus jamais ! J'irai au Ciel, j'en ai la douce espérance. Et toi, si tu ne changes pas, tu iras en enfer ! »

---

§ XIV. M. BRAIS

M. Amable Brais fut le successeur de M. Papineau.

Il était né, à Longueuil, le 5 mars 1792, du sieur Antoine Brais-Labonté et de dame Françoise Letourneau, et avait été ordonné prêtre, le 28 septembre 1823.

Il avait d'abord été vicaire à L'Acadie et missionnaire à Nipisiguit, puis curé de Saint-Hugues, de Saint-Pie, de Saint-Jude, de Lanoraie et de Saint-Anne du Bout-de-l'Ile, lorsqu'il devint curé de Saint-Luc, en 1844. Son premier acte est du 1er octobre 1844, et son dernier, du 20 septembre 1847.

Ayant eu une maladie de cerveau, il fut ensuite vicaire ou assistant jusqu'en 1862, où il se retira complètement du ministère.

Il mourut le 19 mai 1866.

§ XV. M. MÉNARD

M. Pierre Ménard, né à Belœil, le 12 février 1799, du sieur Guillaume Ménard (sourd et muet) et de dame Françoise Gendron, fut ordonné prêtre, à Montréal, le 3 février 1833.

Après avoir été vicaire, à Sorel, à Saint-Benoit et à Berthier, puis curé de Saint-Benoit, et de Saint-Jacques-le-Mineur, il fut curé de Saint-Luc.

Son premier acte est du 12 octobre 1847, et son dernier, du 23 septembre 1850.

M. Ménard eut des difficultés à Saint-Luc, de la part d'hommes sans valeur, qui demandèrent même son rappel.

Dans l'Église du Christ, ce sont les évêques, que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église de Dieu, qui nomment aux cures. Ils se gardent bien de révoquer les curés pour de simples caprices de la part des fidèles, qui leur sont confiés, et M. Ménard resta curé de Saint-Luc.

Presque tous ceux qui firent de l'opposition à M. Ménard en furent, pour ainsi dire, ostensiblement punis de Dieu. L'un des signataires de la requête contre lui disait récemment à l'un des curés de Saint-Luc: « J'ai fait de la misère à M. Ménard, et je vais mourir sur la paille.»

C'est ainsi que, en effet, il mourut.

M. Ménard a conjuré les tourtres, à Saint-Luc, vers 1850, et l'on n'y en voit plus.

---

§ XVI. M. QUINTAL

M. Michel Quintal, successeur et prédécesseur de M. Ménard, naquit à Boucherville, le 3 août 1797, du sieur Etienne Quintal et de dame Félicite Gauthier, et avait été ordonné prêtre, le 9 juin 1822.

Il fut d'abord vicaire, à Sorel, Champlain et Trois-Rivières, puis curé de Saint-Césaire, Saint-Damase, Beauharnois, Lanoraie et St-Luc, où il signa son premier acte, le 7 octobre 1850, et son dernier, le 22 octobre 1854.

M. Quintal, après bien des lenteurs, fit faire de grandes réparations au presbytère, à l'église, au cimetière et aux dépendances curiales.

Il se retira du ministère, en 1854, et demeura vingt ans près du village de Saint-Luc, chez notre oncle J.-Bte Molleur, qui, en secondes noces, avait épousé sa ménagère, delle Marguerite Dulude, dont le dévouement à M. Quintal n'avait point de bornes.

M. Quintal célébra ses noces d'or de prêtrise, à Boucherville, y mourut, le 8 mars 1875, et y fut inhumé.

M. Quintal chantait bien, et savait un peu la musique.

---

§ XVII. M. MÉNARD

M. Pierre Ménard fut encore une fois curé de Saint-Luc, du 30 octobre 1854, où il signa son premier acte, au 20 septembre 1856, où il signa son dernier.

Il mourut subitement, à Montréal, le 22 septembre 1870, en descendant d'un char urbain, et fut inhumé à Saint-Henri de Mascouche, dit Mgr Tanguay.

---

§ XVIII. M. MORIN

M. Henri Morin, né à Saint-Sulpice, en 1825, fut ordonné prêtre en 1852, le 29 février.

Après avoir été vicaire à la Rivière-des-Prairies, puis curé de Saint-Calixte, il fut dix ans curé de Saint-Luc.

Il fit son premier acte le 30 septembre 1856, et son dernier, le 21 septembre 1866.

M. Morin était né d'un père riche, qui lui avait laissé un gros patrimoine.

Il eut beaucoup de peine, surtout avec la famille Vandal.

M. Morin avait en horreur l'ivrognerie, les crinolines et les modes indécentes. Il poussa peut-être le scrupule un peu loin; mais on a dû se repentir de ne lui avoir pas obéi.

Il passa de Saint-Luc à Saint-Clet, en 1866, et mourut l'année suivante.

C'est M. Morin qui nous a fait faire notre première Communion, en 1865, lorsque nous avions onze ans. Comme il était asthmatique et qu'il y avait peu d'enfants, à Saint-Luc, il ne faisait le catéchisme de première Communion qu'à tous les deux ans.

Son asthme l'empêchait de monter en chaire, et il prêchait toujours à l'autel ou à la balustrade.

---

§ XIX. M. BARRET

M. Norbert Barret, né à Sainte-Élisabeth-de-Bayonne, dans une côte aujourd'hui de Saint-Thomas de Joliette, le 17 mars 1822, du sieur Antoine Barret et de dame Brigitte Delisle, fit ses études classiques et théologiques au collège de L'Assomption, et fut ordonné prêtre, à Montréal, le 27 août 1848.

Après avoir été professeur, préfet des études et même supérieur au collège de L'Assomption, où son administration a été qualifiée de *règne de la terreur*, il devint curé de Saint-Luc, en 1866, et y demeura plus longtemps qu'aucun autre jusqu'ici.

Son premier acte est du 25 septembre 1866, et son dernier, du 7 mars 1884.

Miné par la maladie, il ne démissionna, cependant, que le 13 juin de cette dernière année.

Entre M. Barret et son successeur, MM. C.-O. Laferrière, comme vicaire, et V. Dupuis, comme desservant, ont fait les exercices du saint ministère à Saint-Luc.

M. Barret était un homme d'étude; mais il était laid de figure, n'avait pas d'éloquence, chantait mal, et n'était pas financier. De sévère qu'il était, à L'Assomption, il devint débonnaire, à Saint-Luc.

De l'aveu de ses confrères, M. Barret n'avait pas les aptitudes voulues pour être curé, et n'aurait jamais dû l'être.

Il n'aurait pas voulu, non plus, être curé et n'accepta qu'après bien des tergiversations et de respectueuses observations à son évêque, Mgr Bourget, à qui il écrivait, le 18 septembre 1866 :



M. L'ABBÉ J.-CHS COALLIER,

Ancien curé de Saint-Luc.

« Monseigneur,

« J'accepte (Saint-Luc) avec la plus grande répugnance, et je ne puis croire que ce genre de vie me reviendra. »

C'est pendant son administration qu'eut lieu l'incendie de l'église. Ne se sentant pas les aptitudes nécessaires pour faire face aux difficultés, qui se présentaient, et pour reconstruire l'église, il voulut se retirer et écrivit, le 18 octobre 1875.

« Monseigneur,

« Je suis bien disposé à laisser cette malheureuse paroisse. »

L'obéissance l'y retint, cependant, et l'église fut reconstruite de son temps, mais, pour ainsi dire, par les syndics seulement.

Il se retira, en 1884, dans son patrimoine de Saint-Thomas de Joliette, où nous l'avons deux fois visité et trouvé tout perclus des mains et des jambes, incapable de marcher et partant de célébrer, pouvant à peine écrire, et n'ayant plus une seule dent.

Il avait près de son lit, cependant, sur une petite table placée devant lui, son bréviaire et trois dictionnaires: un grec, un latin et un français. Il s'occupait à traduire les hymnes du bréviaire en vers français.

C'était, à la vérité, une occupation bien ecclésiastique.

Il mourut le 25 janvier 1892.

---

§ XX. M. COALLIER

M. Joseph-Charles Coallier naquit, à Montréal, le 28 décembre 1846, du sieur F.-X. Coallier et de dame Marie-Louise Lacoste.

Ordonné prêtre, à Montréal, le 2 février 1874, il fut successivement vicaire, à L'Acadie, St-Cuthbert et St-Timothée, puis assistant-chapelain au Bon-Pasteur, desservant de Repentigny, vicaire à Saint-Jean, et, enfin, curé de Saint-Luc, en 1884.

Il y signa son premier acte, le 30 juin 1884, et son dernier, le 16 septembre 1896.

M. Coallier a fait finir l'intérieur de l'église, a construit le presbytère actuel, payé toutes les dettes, et laissé quelques centaines de dollars au coffre de la fabrique.

Au spirituel les choses allèrent encore mieux.

Aussi M. Coallier est-il encore, à Saint-Luc, en grande estime et en grande vénération.

A son départ, ses paroissiens lui présentèrent une adresse de remerciements et de regrets, et lui offrirent un calice de valeur, le priant de se souvenir d'eux au saint autel.

M. Coallier a pris un an de repos, à son départ de Saint-Luc, puis a été trois ans curé de Saint-Hermas.

Sa santé l'a encore condamné au repos. Il est, depuis le 1er octobre 1900, en pension chez les Sœurs de la Miséricorde de Montréal, rue Saint-Hubert, n° 61.

---

§ XXI. M. DUGAS

M. Azarie-Nicolas Dugas vit le jour à Saint-Jacques-de-l'Achigan, le 6 décembre 1855, et fut ordonné prêtre, le 22 mars 1880.

Après avoir exercé le ministère en différents endroits, surtout à Sainte-Brigide de Montréal, il étudia deux ans à Rome, et devint curé de Saint-Luc, en 1896, où il signa son premier acte le 22 septembre, et son dernier, le 18 septembre 1900.

Il laissa Saint-Luc, en 1900, pour devenir curé de Maisonneuve, où il est encore.

---

§ XXII. M. BEAUCHEMIN

M. Jean-Baptiste Beauchemin est le curé actuel de Saint-Luc, où il signa son premier acte, le 23 septembre 1900.

Il naquit, à Varennes, le 11 octobre 1858, du sieur F.-X. Beauchemin et de dame Sophie Jodoin. Il fut ordonné prêtre, à Montréal, le 30 mai 1885, et à été vicaire à différents endroits, dont cinq ans à Longueuil.



M. L'Abbé J.-Bte Beauchemin,

Curé de Saint-Luc en 1901.

CHAPITRE NEUVIÈME

LES VISITES PASTORALES

La première visite pastorale reçue à Saint-Luc a été celle de l'illustre J.-O. Plessis, évêque de Québec, en 1809. Entre autres choses Mgr. Plessis abolit la fête de Saint-Luc, qui s'était jusque là célébrée avec trop d'entrain.

La seconde visite pastorale a été faite par Mgr. B.-C. Panet, en 1817.

Le marguillier en exercice de 1817 était Victor Girouard. A lui l'honneur, par conséquent, de conduire l'évêque dans la paroisse voisine au départ de Saint-Luc.

A cette époque, c'était à qui aurait les chevaux les plus rapides sur la route, et l'on se faisait une gloire d'aller à la course.

Girouard partit donc avec l'évêque, qu'il conduisait en calèche, presque *à l'épouvante.* (1)

Mgr lui dit plusieurs fois: « Mais, M. Girouard, vous allez trop vite! »

Il répondait toujours: « Monseigneur, je ne peux pas retenir ma bête. »

Enfin, il répondit, sans aucune malice de sa part: « Eh bien! Monseigneur, si vous pensez faire mieux, prenez les guides. »

Mgr J.-J. Lartigue fit la troisième visite pastorale, en 1824, et ensuite les évêques de Montréal vinrent régulièrement à Saint-Luc.

Mgr Bourget, ayant résigné comme évêque de Montréal, et étant devenu archevêque *in partibus*, y vint encore une fois en 1882, et quêta pour l'évêché.

---

(1) Le détail de cet incident nous a été raconté par notre aïeul paternel, Raphaël Moreau, qui en a été témoin oculaire.

Les fidèles de Saint-Luc se montrèrent bien généreux, et l'un d'eux, le sieur Jérémie Moreau, notre père, au nom de tous, lui lut une longue adresse.

La dernière visite pastorale a eu lieu, en 1900, par Mgr Paul Bruchési, qui y arriva, le 3 juin, jour de la Pentecôte, et en repartit le lendemain.

A la confirmation, qui eut lieu le 4 juin, lundi matin, le sieur Émile Moreau était le parrain de tous les garçons de la confirmation, et son épouse, née Emma Perrier, la marraine de toutes les filles, à l'exception de delle Laura Moreau, leur fille, qui eut pour marraine Mme Laurent Moreau, née Mathilde Rémillard.

Le soir de l'arrivée de Mgr l'archevêque, il y eut illumination en face du presbytère, et musique par la fanfare de Saint-Jean. La population, presque toute accourue à ce spectacle nouveau pour elle, montrait hautement l'allégresse, qu'elle éprouvait, de posséder son premier pasteur.

Lorsque les cérémonies de la visite pastorale furent terminées, et avant la dernière allocution de l'évêque, laquelle devait être suivie de la quête, le sieur Émile Moreau, marguillier en exercice, entra au sanctuaire, et, s'étant approché du trône, il lut l'adresse suivante:

« A Sa Grandeur,

Monseigneur PAUL BRUCHÉSI,

Archevêque de Montréal, etc., etc.

« La petite mais ancienne paroisse de Saint-Luc est aujourd'hui dans l'allégresse, parce qu'elle possède votre Grandeur, en qui elle voit son premier pasteur et son père.

« Vous êtes notre pasteur, et Dieu vous a mis en main une houlette pour nous conduire dans les sentiers du devoir, pour redresser nos torts, par des corrections salutaires, et nous forcer, si nous l'oubliions, à être soumis au Christ, Pasteur suprême, et à l'Église, qu'il a fondée, et pour laquelle il a donné sa vie.

« Nous voulons, Monseigneur, alléger votre charge pastorale, par notre docilité à vos ordres, et notre reconnaissance pour les soins que vous prenez de nous.

« Vous êtes notre père. La Providence l'a ainsi voulu. Et l'on nous a dit que nous avions un bon père ; un père brillant par la noblesse du cœur et les talents de l'esprit, surtout par ses vertus. Aussi nous tardait-il de le voir, de l'aimer de plus près.

« Vous êtes avec nous, bon pasteur et bon père, nous en sommes heureux et fiers, et nous avons l'espoir de vous revoir souvent, puisque, nous a-t-on dit, vous répondez de chacune de nos âmes.

« Nous demandons à Dieu de vous conserver longtemps à votre troupeau, de vous accorder, au sein de votre lourde charge, des consolations et de la joie.

« Veuillez, Monseigneur, comme gage de votre dilection pour nous, nous accorder, ainsi qu'à notre bien-aimé curé, vos plus abondantes bénédictions.

(Signé) ÉMILE MOREAU,

Saint-Luc, le 4 juin, 1900. Marguillier-comptable. »



CHAPITRE DIXIÈME

LES HABITANTS DE SAINT-LUC

ET LEURS MIGRATIONS

Les familles Dépelteau, Brosseau, Moreau, Denault, Bessette, Déland, Vandal, Gendreau, Laplante, Audet, Dupuis de Montpellier et Poirier, sont les plus anciennes familles de Saint-Luc.

Toutes, à l'exception de la dernière, comptent des ancêtres parmi les signataires de la requête demandant une paroisse à Saint-Luc.

Les familles Dépelteau, Brosseau et Denault venaient de Laprairie. Leurs descendants, à cause de diverses alliances matrimoniales, ont beaucoup d'affinité entre eux.

Jean Moreau venait de l'île d'Orléans, et les familles Tremblay, St-Yves, Simard et Loupret, presque toutes disparues de Saint-Luc, étaient originaires de la Baie-Saint-Paul ou de ses environs, et étaient alliées les unes aux autres.

Enfin, les familles Clouâtre, Hébert et Boudreau, de la Petite-Acadie, venaient de l'ancienne Acadie, aujourd'hui la Nouvelle-Écosse.

Pierre Clouâtre et son épouse, aïeuls de Julien Clouâtre, qui a été marguillier à Saint-Luc, séparés l'un de l'autre, lors de la grande dispersion des Acadiens, en 1756, se retrouvèrent à Laprairie, paroisse voisine de Saint-Luc, comme autrefois, à L'Acadie, Jacques et Marie de M. Bourassa.

Comme leurs ancêtres, les Acadiens de Saint-Luc avaient une grande tenacité de caractère; des fêtes et des coutumes, même un langage à part. Il est remarquable aussi que ces familles se sont fusionnées entre elles, mais presque jamais avec les autres familles de la paroisse.



M. Godefroi Gendreau,
Maire de Saint-Luc en 1901.

Joseph Dupuis venait de Montpellier, ville de France, d'où il tira le surnom *de Montpellier.* Son père s'appelait François Dupuis, et sa mère, Jeanne Gravière.

Il épousa, à Chambly, le 7 janvier 1761, Marie St-Aubin, dont il eut un fils appelé François, qui devint un célèbre marcheur.

Ce François Dupuis eût lui-même trois fils, François, Antoine et Joseph, que nous avons connus, mais dont un seul a fait souche à Saint-Luc, le premier.

François ou France Dupuis de Montpellier, lieutenant de milice, a lui-même eu plusieurs fils, dont trois, Timothée, Patrice et Joseph, sont cultivateurs à Saint-Luc.

La population s'accrut vite à Saint-Luc. M. Berthelot y trouva, en 1808, ainsi qu'il l'écrivit à l'évêque, 174 familles, formant une population de 983 personnes dont 368 garçons et 339 filles. Dès 1820, il s'y faisait plus de 220 baptêmes.

Et il s'en fit des migrations, surtout vers les comtés actuels de Rouville et d'Iberville, ainsi que vers Montréal et les États-Unis.

Le 9 octobre 1809, M. Berthelot écrivait que les jeunes gens de Saint-Luc allaient travailler à la coupe des bois, au lac Champlain, où, disait-il, ils gagnaient de très forts gages : *13 et 14 piastres par mois.*

En réponse à Mgr Lartigue M. Caron disait, le 3 juillet 1839, que 19 hommes en état de porter les armes étaient, depuis l'ouverture de la navigation, allés aux États-Unis, pour y gagner un meilleur salaire, et que trois d'entre eux y étaient allés demeurer avec leurs familles.

Mais la plus forte émigration eut lieu vers 1850. Une trentaine de familles entières quittèrent alors leur pays natal, pour aller prendre des terres aux fertiles prairies des Illinois, à Bourbonnais, Kankakee, et ailleurs.

De ce nombre furent Pierre Melançon, Frédéric Beaulieu, Charles Many, Marcel Dandurand, Luc Bétournay, Luc Bessette, Théotime Giroux, Étienne, Noël et J.-Baptiste Cirié, deux François Brosseau, et autres.

La plupart d'entre eux ont prospéré dans leur pays d'adoption, et y ont laissé de nombreuses familles. Plusieurs d'entre

eux aussi furent entraînés dans le schisme et l'hérésie par le malheureux Chiniquy. Dieu permit, cependant, que leurs yeux se dessillassent, et qu'ils parvinssent à rétracter leurs erreurs.

Depuis 1850, l'émigration de Saint-Luc s'est surtout dirigée vers l'état de New-York et celui de Massachusetts, où sont allés MM. D'Odelin, Tourangeau, Lécuyer, Many, Boivin, Joseph Duquette et autres.

Par contre, quelques nouvelles familles sont venues s'asseoir au foyer de Saint-Luc, où jusqu'ici l'on a été content de les voir. Telles sont les familles Marcil, Trudeau, Baillargeon, Racicot, Page et autres.

D'après M. Barret la population totale de Saint-Luc, y compris les protestants, tous de langue anglaise, était, en 1868, de 822 âmes, dont 130 familles catholiques et 18 protestantes.

En 1874, dit encore M. Barret, elle avait diminué, n'étant que de 657 âmes, dont seulement 598 catholiques.

En 1901, la population catholique est d'environ 625 âmes et de 450 communiants.

Il y avait jadis à Saint-Luc plusieurs familles anglaises et protestantes, dont les Scott, les Holmes, les Philips, les McNab, les Phepo, les Kennedy, les Holder, et autres. Elles ont toujours diminué en nombre, et il n'y a plus guère que six à huit familles possédant un petit temple hérétique de bois, élevé vers 1872, à l'encoignure de la Grande-Savane et de la montée du Côteau-de-Trèfle, et fort insignifiant.

Pour leur sépulture les anciens Philips n'étaient pas particuliers. Plusieurs d'entre eux ont été inhumés dans leur champ aujourd'hui possédé par M. Narcisse Marsil, à environ 8 arpents à l'est du Chemin-de-Saint-Jean. Mais toute trace de sépulture à cet endroit a maintenant disparu.

Il y avait autrefois à Saint-Luc une nombreuse famille Fréchette (quelques-uns écrivaient et prononçaient *Frichette*) ; mais elle a entièrement disparue.

Le chef des Fréchette, dont nous parlons, s'appelait *Charles*, et demeurait au Bord-de-l'eau, au coin de la Montée Fréchette, sur la première terre actuelle de Saint-Jean. Il prit part à la conspiration de *MacLean* contre la couronne britannique, en



MME GODEFROI GENDREAU.

(Née Melle Richard.)

Arrière petite-fille du capt. Julien Dépelteau,
petite fille de Josette Moreau.

1797, et, comme MacLean, il fut arrêté, à Québec, et condamné à mort.

MacLean fut exécuté, en 1798, à Qnébec; mais Fréchette, qui avait de bons parents, et dont le frère, Pierre Fréchette, était curé de Belœil, eut sa grâce, et revint de suite demeurer sur sa terre du Bord-de-l'eau, où il cultiva et tint cantine. Il mourut, en 1828, et son corps a été inhumé à Saint-Jean.

Ce Charles Fréchette était le père de Louis Fréchette, et, par ce dernier, l'aïeul de Petit-Louis Fréchette, qui lui aussi a tenu hôtel au Bord-de-l'eau. (1)

De nos jours, nous le croyons, la population de Saint-Luc, va en augmentant, Dieu donnant de grosses familles à plusieurs jeunes ménages, qui paraissent l'aimer et le bien servir. On peut espérer que plusieurs terres vont se rebâtir et être bientôt occupées par les enfants des grands propriétaires actuels.

(1) Le procès de Charles Fréchette est au rapport des archives fédérales de 1891, pages 64 et suiv.



CHAPITRE ONZIÈME

LES ÉCOLES DE SAINT-LUC

Les enfants de Saint-Luc n'apprirent d'abord ni à lire, ni à écrire, et les illettrés formaient presque la totalité de la population.

Quelques pères de familles seulement envoyaient leurs filles au couvent de Laprairie; mais le nombre en était petit. J.-Bte Molleur, cependant, et Raphaël Moreau étaient de ce nombre.

Le catéchisme, vu le manque d'école, était peu su, en général, M. Berthelot écrivait à l'évêque, le 16 octobre 1808, à propos des enfants des Milles-Roches, auxquels ceux de Saint-Luc devaient un peu ressembler, que les trois quarts d'entre eux ne savaient faire que le signe de la croix.

Il affirme qu'il a cherché quelqu'un pour faire le catéchisme *à prix d'argent*, mais qu'il n'en a pas trouvé un seul.

Même, en 1813, à l'arrivée de M. Martin, l'ignorance était encore grande. On le conclura par l'âge des enfants, qui firent leur première Communion, en 1814. La plupart étaient nubiles.

PREMIÈRE COMMUNION DU 29 JUILLET 1814

Garçons	Age	Garçons	Age
Pierre Forgeau	14	Raphaël Allair	15
Joseph Goyet	15	Joseph Gagnier	13
Joseph Lacoste	14	Antoine Babineau	14
Joseph Letartre	13	André Hatt	14
Nicolas Bessette	16	Joseph Ménard	13
J.-Bte Tourangeau	14	Joseph Normandin	15
Pierre Brosseau	15	Casimir Daudelin	13

Jean L'Hamoureux	15	Frank Audet	13
Casimir Roman	14	Jean Goyet	14
Jacques Larue	14	Jos. Laroche	14
J.-Bte Paquet	14		

Filles	Age	Filles	Age
Catherine Demers	14	Euphr. Laroche	12
Marg. Tremblé	16	Rosalie Vêne	12
Marie Côté	14	Mie.-Jos. Véroneau	13
Julie Fréchette	12	Marg. Brosseau	16
Genev. Dubau	13	Jos. Brosseau	13
Anast. Fréchette	11	Marie Terrien	13
Aug. Gareau	12	Céleste Terrien	11
Marg. Sené	12	Marie Goyet	12
Isabelle Demers	18	Clém. Audet	12
Louise Gouinon	14	Julienne Duquet	12
Marie Laviolette	15	Josephte Molleur	14
Céleste Renaud	14	Marg. Molleur	17
Reine Audet	13	Louise Nolin	10
Jos Charland	14	Marg. Boucher	13
Marg. Monty	14	Charlotte Lamarque	16
Marie Boucher	14	Marie Benoit	14
Catherine Morin	13	Louise Brosseau	13
Marg. Dussau	13	Cath. Courtemanche	15
Marg. Audet	16		

A la première Communion du 29 septembre de la même année, ils n'étaient guère plus jeunes.

Garçons	Age	Garçons	Age
David Demers	13	Pierre Amilotte	13
Louis Dupuis	13	Michel Ledoux	13
Joseph Courtemanche	14	Pascal Bombardier	13
Pierre Nolin	12		

Filles	Age	Filles	Age
Judith Gosselin	14	Charlotte Picard	11
Josephte Lacroix	13	Josephte Goyette	14

Françoise Molleur	14	Archange Brosseau	14
Isabelle Hatt	13	Catherine Perron	12
Catherine Myron	12	Marg. Joubert	14
Louise Goyette	14	Marie Labrie	13

(Signé) P. MARTIN, prêtre. (1)

M. Berthelot fut le premier à s'occuper de l'établissement d'une école à Saint-Luc. Il souffrait de voir ses paroissiens privés d'instruction.

Le 23 mars 1812, il écrit à l'évêque, qu'il a enfin trouvé un maître d'école, qui sera en même temps catéchiste et bedeau; mais il n'en donne pas le nom. Il devait commencer ses classes au mois de mai, et l'on peut croire qu'il les y a réellement ouvertes. Selon toute apparence il fit l'école dans la Salle-des-Habitants.

Ce fut la première école de Saint-Luc.

Madame Augé, selon notre père, a été une des premières institutrices de Saint-Luc, où elle enseignait aux filles et aux garçons. Elle a enseigné, entre autres au futur grand vicaire H. Moreau.

On croit qu'elle tenait ses classes sur la terre aujourd'hui possédée par M. Joseph Dépelteau, au nord de l'église.

Plus tard, au temps de M. Crevier, le futur Docteur Hébert, qui a ensuite pratiqué à Saint-Georges d'Iberville, tenait l'école des garçons dans le haut du presbytère, et Melle Brosseau, celle des filles, à la maison d'école actuelle.

Les écoles de Saint-Luc de cette époque avaient du renom. On y venait même des paroisses voisines. Entre autres, Melle Aglaë Tassé, nièce de M. Aubry, curé de Saint-Athanase, passait l'année au presbytère de Saint-Luc, pour y fréquenter l'école du village tenue par Melle Brosseau.

Elle a épousé M. Dacier, de Saint-Athanase.

Un nommé Joseph Papineau remplaça le Docteur Hébert, et finit par ennuyer beaucoup les syndics de l'école et M. Crevier. M. le curé, Benjamin Holmes et Augustin Gauthier lui firent

(1) Cette liste est aux archives de la cure.

servir un protêt par le notaire Besse, de Saint-Luc, le 2 avril 1832, pour l'obliger à payer un loyer pour certains effets scolaires mis à sa disposition, et pour lui faire rapporter plusieurs de ces effets à la Salle-des-habitants, où il devait tenir ses classes.

L'emplacement de l'école actuelle du village, concédé, le 12 juin 1813, par J.-Bte Molleur à Théodore Lécuyer, porta d'abord une boutique de forge.

Théodore Lécuyer et son épouse, Adélaïde Hamilton, revendirent cet emplacement, le 4 janvier 1816, notaire Decoigne, au capitaine Louis-Honoré Joubert, qui y tint une boulangerie.

Plus tard, M. Joubert s'étant noyé en 1817, sa veuve revendit sa place aux commissaires ou syndics d'écoles de la paroisse, qui l'ont toujours gardée depuis.

Mais, depuis cette époque, les écoles de Saint-Luc se sont multipliées. Il y en a aujoud'hui cinq: une au village, une à la Grande-Savane, une à la Petite-Savane, une au Bord-de-l'eau, et une, depuis 1860, à la Petite-Acadie.

Ces écoles, cependant, ont rarement ressemblé à celles du Docteur Hébert et de Melle Brosseau; mais elles ont fait du bien.



CHAPITRE DOUZIÈME

LES CHANTRES ET LES BEDEAUX
DE SAINT-LUC

Les chantres et les bedeaux sont les aides nécessaires du curé.

Leur emploi est fort honorable, et ce n'est que par privilège que, n'étant pas clercs, ils en remplissent les fonctions.

Le premier chantre salarié de Saint-Luc s'appelait *Clément Gosselin*. C'était en même temps un forgeron.

Il est probable que M. Bélair lui apprit lui-même le chant de l'église, et qu'il chanta quelques semaines pour rien. Mais, en 1803, la fabrique lui paya 240 francs de salaire, évidemment pour 1802 et 1803, et on lui acheta trois livres de chant, qui furent payés 43 livres 4 sous.

On peut croire qu'il chantait bien; car, en 1804, son salaire fut porté à 150 francs par an.

Il est probable que Gosselin chanta jusqu'à 1814, où fut engagé *Louis Paquet dit Lavallée.* (1)

Ce dernier fut engagé, le 17 juillet 1814, à raison de 300 francs par an, à compter du 1er janvier précédent, pour tous les offices d'obligation et de dévotion. Il devait se faire remplacer, lorsqu'il serait malade ou absent, ou perdre autant de jours d'offices.

Lavallée, dit notre père, qui l'a longtemps assisté au chœur, avait une forte voix et chantait juste, et fut chantre fort longtemps.

Il était assisté aussi de son fils *Cazelais.*

Depuis l'origine de la paroisse jusqu'à Mgr Fabre, comme encore à Québec, il était permis de chanter en langue vulgaire à la grand'messe; à l'offertoire et à la Communion.

---

(1) On le voit aux archives de la cure.

Les chantres de Saint-Luc en ont toujours profité, à la grande édification des fidèles. Du temps de Lavallée, ils chantaient souvent un cantique dont le refrain était:

« Non! le bonheur ici-bas,
« Où vous ne régnez pas,
« Jamais ne nous contente.
« Non! le bonheur ici-bas,
« Où vous ne régnez pas,
« Est sans appas. (1)

De notre temps, ils chantaient parfois:

« Le voici l'agneau si doux,
« Le vrai pain des anges.
« Du ciel il descend pour nous,
« Adorons-le tous.

C'était le cantique favori de Théodore Péladeau, qui a péri dans l'incendie de l'église, et qui a, comme chantre, rendu de bons services à la paroisse.

M. Samuel Hamilton fut le successeur de Louis Paquet-Lavallée, et chanta fort longtemps. Il chantait probablement assez juste, mais il avait la voix faible et câline.

Ses successeurs ont été, entre autres, MM. Parizeau, menuisier, Pierre Roy, cultivateur de L'Acadie, d'où il venait régulièrement, et D'Alpé, natif de Saint-Jacques-le-Mineur, chantre actuel.

Le chant, jusque vers 1850, fut soutenu par un serpent et par un certain orgue mû par une manivelle.

Depuis 1850 ou vers cette date jusque vers 1886, il n'y eut aucun instrument de musique; mais les chantres faisaient seuls tous les frais du chant.

Vers 1886, la fabrique acheta un assez puissant harmonium, avec l'aide de plusieurs des enfants de Saint-Luc résidant à Montréal.(2)

---

(1) Entre autres, Joseph Lécuyer chantait ce cantique.

(2) M. Louis-Joseph Papineau, alors sténographe, donna cinq piastres.

Quant aux bedeaux, qui assistent le prêtre même à l'autel, on voit qu'ils eurent une jolie robe dès 1803. Les comptes de cette année disent qu'elle a été payée 48 francs.

Ils avaient aussi un sceptre.

Leur salaire fut d'abord de 120 francs par an.

Le premier bedeau s'appelait *Gadbois.*

René Cartier était bedeau, en 1824, où, le 29 juin, à Saint-Luc, qualifié bedeau dans l'acte, il épousait Marie-Amable St-Yves. En 1827, on le voit par un acte du 27 juin, le bedeau était Augustin Joubert.

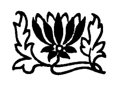
Les autres bedeaux jusqu'à nos jours furent, entre autres, Félix Cartier, fils de René, et les nommés Lavigne, Isaïe Forgues, Onésime Lecours, Joseph Marceau, Maximin Marsan, D'Alpé et Henri Ouimet.

Onésime Lecours avait beaucoup de peine à sonner l'angelus, en hiver surtout, tant il était peureux.

Joseph Marceau, bedeau de 1862 à 1877 environ, était un ancien instituteur. Il a rendu de grands services à M. Barret, au presbytère duquel il était souvent employé avec ses filles; mais les dépendances curiales et l'église ont brûlé de son temps.

Vers 1837 et en 1868, les bedeaux de Saint-Luc eurent une grosse alarme. En 1837, par l'essai d'enlèvement du corps d'un nommé Brouillet, que les carabbins ne purent complètement sortir de son cercueil, et, en 1868, par l'enlèvement complet du corps de Benjamin Holmes, fils, qui fut enlevé pendant la nuit du 2 au 3 janvier; mais qui fut ensuite rapporté et inhumé de nouveau au cimetière de Saint-Luc.

Heureusement pour la société, depuis la passation d'une loi vers 1885, il est si sérieusement prohibé de souiller les cimetières par l'enlèvement furtif des corps qui y sont déposés, que l'on peut dire que ces sortes d'enlèvements n'ont plus lieu.



CHAPITRE TREIZIÈME

—

LE CANAL DE CHAMBLY

Le canal de Chambly passe dans la paroisse de Saint-Luc, entre l'île Sainte-Thérèse et la terre ferme.

Ce canal, selon l'Annuaire Statistique du Canada pour 1895, page 184, fut commencé en 1831; mais il ne fut ouvert à la navigation qu'en 1843.

Il relie Saint-Jean à Chambly, en côtoyant la rive ouest du Richelieu de Saint-Jean au Petit-Chenal, qu'il traverse le long de l'île, puis en côtoyant de nouveau la rive gauche de la rivière jusqu'en arrivant au village du canton de Chambly, en arrière duquel il passe dans les terres pour se déverser dans le bassin de Chambly, au dessous de l'ancien fort.

Ce canal fait partie de la ligne de canalisation faite en vue de relier le Saint-Laurent au lac Champlain par le Richelieu, et à la ville de New-York, par le canal Whitehall et la rivière Hudson.

La longueur totale des canaux entre Montréal et New-York, est de 85 milles par cette voie, et la distance entière de 457 milles, dont 81 milles de Sorel à la frontière.

Le canal Chambly a douze milles de longueur et neuf écluses, qui élèvent les vaisseaux de 74 pieds, de Chambly à Saint-Jean.

La construction du canal Chambly a mis beaucoup d'activité et d'argent dans la paroisse de Saint-Luc. Aujourd'hui, cependant, à part le plaisir d'y voir passer des barges et des bateaux à vapeur, la paroisse y trouve peu d'avantages.

CHAPITRE QUATORZIÈME

UNE BANQUE À SAINT-LUC

Vers 1830, Augustin Gauthier avait une certaine banque à Saint-Luc, comme Henry en avait une à Laprairie, et Wheeler à Saint-Jean.

Gauthier émettait des billets de 30 et 60 sous.

On s'apperçut bientôt que ces sortes d'institutions financières étaient fort dangereuses, et les banquiers retirèrent leurs billets, et cessèrent d'opérer.

Plus heureux que Henry, cependant, Gauthier les retira tous, et conserva intacte sa réputation d'homme intègre.



CHAPITRE QUINZIÈME

LES HÔTELS DE SAINT-LUC

Avant la construction du Grand-Tronc de Saint-Jean à Laprairie, et du canal Chambly, de Saint Jean à Chambly, le commerce entre Montréal et les états de New-Hampshire et de Vermont, et d'une partie de l'état de New-York, se faisait en voiture par le Chemin-de-Saint-Jean.

C'est dire qu'il y passait un très grand nombre de voyageurs de bien des langues et de bien des nationalités.

Pour accommoder ces *passants*, disait-on, quoique plusieurs en fussent incommodés, il y avait toujours plusieurs auberges ou cantines échelonnées sur le parcours de Saint-Jean à Laprairie.

Sans compter celles du village de Saint-Jean, il y avait toujours une auberge chez les Fréchette, au Bord-de-l'eau, sur la première terre de Saint-Jean, toujours deux ou trois au village de Saint-Luc, une à la Grande-Savane, deux à *Half-Way-House*, (une sur chacune des rives de la Petite-Rivière) et d'autres plus loin.

Le *rhum* coulait à flots. Les ivrognes étaient nombreux, et il y avait bien des chicanes et des batailles.

Le trafic ayant bien diminué depuis l'ouverture du canal et la construction du chemin de fer, les hôteliers ont dû fermer plusieurs comptoirs.

Saint-Luc n'a plus d'hôtel depuis plus de vingt ans. Les grands désordres y ont cessé, et les électeurs, ayant compris le bienfait de la tempérance, ne veulent plus accorder de licence pour la vente des liqueurs.

CHAPITRE SEIZIÈME

CINQ ORIGINAUX

Chaque paroisse a ses originaux. Il en faut quelques-uns, paraît-il, et Saint-Luc a eu les siens. Nous en avons bien connu cinq.

§ I.

Le plus ancien que nous avons vu et connu, a été François Duquette.

Il avait eu le malheur, dans sa jeunesse, de sacrifier à Bacchus; mais il rachetait cette ancienne faiblesse par une grande charité pour les morts.

Dès qu'il apprenait le décès de quelque co-paroissien, il allait l'ensevelir, s'il le pouvait, et ne manquait pas d'aller prier au corps, règle générale, quelque loin que ce fût.

Il faut l'avouer aussi, François Duquette savait toutes sortes de belles prières à Dieu et à tous les saints, pour les vivants et les morts.

Aussi, près des corps, c'était toujours lui qui récitait le chapelet, et qui présidait aux autres prières.

On l'écoutait d'abord avec un religieux respect. Mais, quand on lui avait entendu dire cent fois: « P'tit Jésus, donne moé-lé » (involontaire parodie de ces paroles de notre liturgie sacrée: *Pie Jesu Domine*) il fallait rire.

François Duquette aurait bien 120 ans.

§ II.

Daniel Bessette serait aussi fort ancien.

Il était cultivateur et charron, et demeurait à l'est du Chemin-de-Saint-Jean, à une dizaine d'arpents au sud de l'église.

C'était un homme sobre et honnête, et un bon chrétien.

Dans sa jeunesse il avait, paraît-il, fait un court voyage à Coaticooke, dans lcs cantons de l'est, et en était revenu avec l'accent anglais, qu'il a toujours conservé.

A cause de cet accent, sans doute, il était sergent instructeur sous les anciens capitaines de milice.

Il éleva plusieurs enfants, dont l'un fut député à Québec pour le comté de Rouville, et un autre, notaire.

Daniel Bessette rendit des services à l'église, et *comme connétable,* occupant toujours un petit banc spécial près de la grande porte de l'église, et *comme crieur* des bancs et des effets offerts pour les âmes.

En dernier lieu, étant sourd et un peu dans la sainte enfance, il faisait fort défectueusement ses criées, changeant parfois les enchères au rabais.

Lorsqu'on lui faisait entendre qu'il s'était trompé, il allongeait et plissait les lèvres, et faisait une grosse grimace.

§ III.

Benjamin Galarneau aurait bien 115 ans.

Il était cordonnier et finit par tenir un petit magasin.

Lorsque nous l'avons connu, il était veuf et demeurait seul dans sa petite maison en face de l'église.

Sa maison s'emplissait d'hommes et de jeunes gens, avant et après chaque office, plusieurs fois chaque dimanche et fête.

Ayant été bien pauvre, et ayant perdu plusieurs petites sommes d'argent, que lui devaient d'anciens clients, il avait une souveraine horreur du crédit. Aussi, lorsque quelqu'un allait redemander une chaussure, qu'il avait réparée, et qu'il avait eu soin de mettre au frais de sa cave, s'il lui disait: « Je vous paierai dimanche, » il entrait en colère et s'écriait: « *Tu n'as pas d'argent ! A là cave !* » et il y rejetait le soulier.

Il ajoutait, en accentuant chaque syllabe, et avec une solennelle indignation: « Mau....dit cré....dit. » Puis il frappait avec force sur le fourneau de tôle de son poêle.

Galarneau laissa Saint-Luc pour Montréal, vers 1866, et alla demeurer chez une de ses filles mariées. A son départ il put réaliser environ 1,000 dollars.

§ IV.

François Loupret, alias Fanfan St-Jean, était surnommé la *Guêpe*, parce qu'il avait toujours beaucoup d'abeilles, et qu'il était un apiculteur habile.

On l'appelait aussi *La Gazette*, parce qu'il apprenait et répandait facilement des nouvelles.

Loupret avait une mémoire prodigieuse. Bien que ne sachant ni lire, ni écrire, il savait pourtant l'histoire universelle et en parlait pertinemment.

Il avait appris l'histoire, à l'entendre lire par sa sœur, Melle Clairette.

Il mourut célibataire, aux États-Unis, à un âge avancé, et aurait bien 110 ans aujourd'hui.

C'était l'oncle de feu le juge Charles Loupret de Saint-Jean, et, au physique, il ressemblait à Georges Washington.

§ V.

Le plus célèbre des cinq a été Joël Hamilton, qui aurait cent ans le 11 septembre 1901.

Il avait été baptisé, à L'Acadie, et avait eu M. le curé Lanctôt pour parrain.

Hamilton était honnête et intelligent, et un vrai type de rieur.

Il avait épousé Melle Brosseau, institutrice de Saint-Luc, et a lui-même été instituteur. A sa mort, suite d'un accident qui lui était arrivé à Saint-Jean, le 24 mai 1873, il était secrétaire-trésorier du conseil municipal et de la commission scolaire.

Il vécut longtemps avec ses vieilles sœurs, Mlles Marie et Phœbé, en face de chez M. Lévi Paladeau, au Côteau. Il était devenu veuf encore jeune.

Vers 1860, nous en étions émerveillé, Joël Hamilton portait, en été, des chapeaux à haute forme, de paille ou de foin natté.

C'était solennel!

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LES ANCÊTRES DE LA FAMILLE MOREAU
DE SAINT-LUC

Nous allons maintenant donner la notice généalogique et historique de la famille Moreau, de Saint-Luc, l'une des plus anciennes et des plus nombreuses de la paroisse, et que nous connaissons le mieux, parce que nous avons l'honneur de lui appartenir.

La famille Moreau a été jusqu'ici une famille de cultivateurs, et nous faisons des vœux pour qu'elle demeure ce qu'elle a toujours été. La vie des champs entretient les forces physiques, et, sous le souffle de la vraie religion, produit l'honnêteté des mœurs.

Nos ancêtres, on peut en faire le calcul, ont en moyenne vécu environ 74 ans.

On peut en conclure que la famille Moreau est une race forte et vigoureuse, puisque, d'ordinaire, la vie de l'homme sur la terre est de 70 ans, et qu'il n'y a que les hommes extraordinairement forts qui dépassent cet âge. (Ps. 89-10.)

Tout ce que nous allons dire de notre famille a été puisé au *dictionnaire généalogique*, ou dans de vieux papiers, qui nous ont été montrés, ou dans des traditions authentiques de la famille, et dans les registres.

Le premier ancêtre de la famille Moreau, de Saint-Luc, s'appelait *Jean Moreau.* Il venait de la France, de Saint-Laurent Parthenay, diocèse de Poitiers, et son épouse, Catherine Leroux, venait de Paris.

Ils sont tous deux mentionnés au *dictionnaire généalogique*, dès 1656.

Il est probable que Catherine Leroux était ce qu'on appelait *une fille du roi,* c'est-à-dire une fille pauvre, mais élevée chré-

tiennement dans une maison subventionnée par le roi de France, et envoyée au Canada pour y épouser quelque bon colon.

Jean Moreau et Catherine Leroux se fixèrent à Québec, ou près de Québec, et paraissent avoir été agriculteurs. Ce sont les bisaïeux de notre bisaïeul Jean Moreau, l'un des premiers colons du Côteau-des-Hêtres, et la souche de la famille Moreau de Saint-Luc.

Ils eurent un fils, en 1657, qu'ils firent baptiser à Québec, et à qui ils donnèrent le nom de *Jean*, bien qu'il soit aussi appelé Jean-Baptiste.

Ce Jean Moreau épousa, à Québec, le 18 février 1692, Marie Rodrigue, dont le père, Jean Rodrigue, et la mère, Marie-Anne LeRoy, étaient originaires de Lisbonne, en Portugal.

Jean Moreau et Marie Rodrigue, après avoir vécu à Sainte-Foye, près Québec, allèrent se fixer à Rimouski, où ils prirent des terres.

Le dénombrement du 25 août 1724, des fiefs où ils vivaient, porte ce qui suit:

« Sur le fief de Rimouski.... sont les habitants qui suivent:

« 4e Jean Moreau, père, qui possède 3½ arpents de front sur la dite profondeur.... lequel a maison, grange, étables, et environ 10 arpents de terre labourable.

« 5e Au dessus est Ignace-François Moreau, fils, qui possède 3 arpents de front sur la dite profondeur.... lequel n'a aucun bâtiment; mais seulement deux arpents de terre labourable. »

Nous avons trouvé cette pièce aux archives fédérales, à Ottawa, et la profondeur des terres dont il est question, était de deux lieues.

Jean Moreau et Marie Rodrigue moururent tous deux à Rimouski, où ils marièrent plusieurs de leurs enfants, et où ils furent inhumés, Jean, le 25 août 1727, à 70 ans.

Ils avaient, le 5 décembre 1700, à Sainte Foye, fait baptiser un fils, et l'avaient appelé *Ignace-François*.

C'est notre trisaïeul.

Ignace-François Moreau, s'apercevant que les terres de Rimouski étaient peu fertiles, les abandonna bientôt après la

mort de son père, et vint se fixer à Saint-Jean, île d'Orléans, où, en 1731, il épousa Jeanne Audet-Lapointe, appartenant à une ancienne et nombreuse famille alliée à la famille Terrien.

Ils y vécurent tous deux plus de vingt ans, probablement comme agriculteurs, et y firent baptiser presque tous leurs enfants.

Ils remontèrent encore le fleuve, cependant, et s'établirent à Saint-Ours, où ils marièrent plusieurs de leurs enfants, et où Ignace-François mourut et fut inhumé, à 71 ans, en 1771.

L'un de leurs fils s'appelait *Jean*. C'est notre bisaïeul *Jean Moreau*. Il naquit, vers 1743, selon toute apparence à Saint-Jean, île d'Orléans, où ses frères et sœurs plus âgés et plus jeunes furent baptisés. Les registres de cette paroisse ayant été perdus, il nous est difficile de donner exactement la date de sa naissance.

Jean Moreau, après avoir quelque temps vécu à Saint-Ours, avec ses parents, se maria, à Varennes, le 12 janvier 1761, à Louise Brodeur, fille de J.-Bte Brodeur et de Marie Viau.

Feu le grand vicaire Hypolite Moreau, notre oncle, affirme dans la généalogie inédite de notre famille que son aïeul, Jean Moreau, demeurait déjà à Laprairie, lorsqu'il alla se chercher une femme à Varennes.

Jean Moreau et Louise Brodeur vécurent d'abord vers la *Pinière* de Laprairie, puis à l'est de la Petite-Rivière de Montréal, sur la terre aujourd'hui occupée par M. Samuel Brosseau, et où se trouve la station du Grand-Tronc, à l'Acadie, où ils furent encore de Laprairie. Il connaissait sans doute, par lui-même ou par son père, la plupart des terres du sud du fleuve, et il sut se fixer sur quelques-unes des meilleures.

Cependant, ils ne firent pas baptiser leur premier enfant, à Laprairie; mais, en revanche, ils y en firent baptiser 16 autres, de 1763 à 1784.

Ils perdirent sept de leurs enfants, et en élevèrent dix, tous grands, gros et forts, quatre fils et six filles, qui se marièrent tous.

Leurs fils s'appelaient Jean-Baptiste, Raphaël, Hippolyte, nous en parlerons en trois chapitres distincts, et Augustin,

qui, bien que marié deux fois, à Saint-Luc, n'a pas eu d'enfant.

C'étaient des hommes paisibles, à l'esprit droit, attachés aux pratiques de l'Église, et d'une haute respectabilité.

Leurs filles étaient : *Marie*, mariée à Michel Morin, à Laprairie, en 1782, et ancêtre des deux pères Nolin, jésuite et oblat ; *Euphrasine*, mariée à François Ménard, à l'Acadie, en 1787, puis à Xavier Lamarre, tous deux de Chambly ; *Rosalie*, mariée à J.-Bte Terrien, à L'Acadie, en 1788, (et que l'on dit être l'ancêtre de certains apostats du nom de Terrien, nés au comté d'Iberville) ; *Archange*, mariée à Henri Côté, à l'Acadie, en 1792 ; et enfin, nos deux grand'tantes *Françoise*, mariées toutes deux le même jour, à l'Acadie, le 26 janvier 1801, l'une dite l'aînée, à Antoine Lagüe, et l'autre dite la *cadette* dans l'acte, mais plus souvent appelée *Louise*, à Pierre Nolin.

Notre grand'tante Lagüe est l'aïeule maternelle du père J.-Bte Nolin, jésuite, et de son frère, ex-curé de Quyon.

De la Petite-Rivière, Jean Moreau et Louise Brodeur passèrent en 1778, à la Grande-Savane, sur la terre qu'ils avaient eue d'échange de Pierre Brosseau, et, enfin, en 1784, au Côteau-des-Hêtres.

Louise Brodeur était de haute taille, forte et brave. Elle était, de plus, bonne ménagère et bonne chrétienne.

Notre aïeul, Raphaël Moreau, nous a souvent parlé de sa mère et nous a raconté entre autres choses que, un jour, elle battit trois soldats.

Les anciens se rappellent que, autrefois, il y avait, à Saint-Luc, des casernes, près de la Côte-à-Gladu, entre la Petite-Rivière et le chemin de la Côte-Saint-Louis-de-Gonzague. Notre père même en a vu les mâsures.

À l'époque de la guerre de l'indépendance des États-Unis, et jusqu'au traité où l'Angleterre les reconnut comme nation, il y avait toujours des troupes anglaises à ces casernes. Elles gardaient le passage de Saint-Jean, ou de Chambly à Laprairie.

Après les exercices, les soldats rayonnaient dans les campagnes environnantes. Il leur était sans doute défendu de faire du mal à qui que ce fut ; mais, ils se donnaient parfois le malin plaisir de taquiner les gens et de leur faire peur.

Trois d'entre eux, des Allemands mercenaires de l'Angleterre, arrivent, un jour, chez Jean Moreau.

Ils étaient à mauvaise adresse.

Louise Brodeur, il est vrai, était seule avec ses enfants, dont le plus âgé garçon n'avait pas quinze ans ; mais, par la grâce de Dieu, elle n'avait point peur. Venant de Varennes, elle connaissait peut-être les exploits de Melle de Verchères, et croyait peut-être que, au besoin, elle pouvait l'égaler.

Ces messieurs voulait du *laitte à la grosseu crême,* c'est-à-dire du lait recouvert d'une crême épaisse, et l'éconôme Louise Brodeur ne leur en voulait pas donner.

Ils se mettent alors en frais d'en prendre eux-mêmes ; mais Louise Brodeur, en un clin d'œil, trouve le moyen d'en enfermer un à la laiterie attenant à la maison, un autre dans la pièce qui sépare la laiterie de la cuisine, et le troisième dans la cuisine. Puis, saisissant le tisonnier, elle en bat chacun d'eux jusqu'à ce qu'il crie miséricorde, et qu'il promette de s'en aller et de ne plus revenir.

Ils s'en retournèrent penauds, battus par une femme, n'osant pas unir leurs forces, ni employer leurs armes pour s'en venger, et craignant peut-être aussi d'être rapportés à l'officier.

Jean Moreau mourut à Saint-Luc, *muni de ses derniers sacrements,* dit l'acte de sa sépulture, et y fut inhumé le 21 juillet 1804, à l'extrémité ouest du cimetière paroissial, âgé d'environ 61 ans.

Notre aïeul paternel nous a dit que son père était mort relativement jeune, peu après 60 ans, et M. Bélair a certainement fait erreur en le disant âgé de 77 ans.

L'année précédente, voyant tous ses enfants établis, à l'exception du plus jeune, Augustin, il avait, de concert avec son épouse, fait venir chez lui, à Saint-Luc, le notaire Leguay, de Montréal, et fait son testament solennel en présence de presque tous ses enfants, qui s'en déclarèrent satisfaits.

Ayant déjà pourvu à ses autres enfants, il donna presque tout ce qui lui restait de bien à son fils Hippolyte, entre autres la terre sur laquelle se trouvent l'église et le cimetière de Saint-Luc, moyeunant une grosse rente viagère, un service sur son

corps, un service anniversaire et des messes, pour le repos de son âme, et autant pour l'âme de son épouse.

Ce testament est très intéressant pour la famille Moreau.

Son fils accepta tout, promit tout, et, selon une tradition de famille, s'acquitta bien de ses obligations.

Louise Brodeur mourut 16 ans plus tard, âgée d'environ 75 ans, et non de 80 ans, comme a écrit M. Demers. Son corps fut inhumé, le 8 juillet 1820, près de celui de son époux.

Ils moururent tous deux entourés de la vénération de leur nombreuse famille.



CHAPITRE DIX-HUITIÈME

J.-BTE MOREAU

SOUCHE DE LA BRANCHE AÎNÉE DE LA FAMILLE MOREAU DE SAINT-LUC

Jean-Baptiste Moreau, fils de Jean Moreau et de Louise Brodeur, né en 1767, épousa Geneviève Morin, sœur de son beau-frère Michel Morin, à l'Acadie, le 11 février 1793.

Ils vécurent au Côteau-des-Hêtres, sur la terre aujourd'hui possédée par M. Lévi Péladeau, leur arrière petit-fils, où, comme cultivateurs, ils devinrent très riches.

Ils élevèrent six enfants, trois fils, Jean-Baptiste, Laurent et Joseph ; et trois filles, Victoire, mariée à J.-Bte Bissonnette, de l'Acadie, mère de M. J.-Bte Bissonnette, ancien douanier de Saint-Jean ; Adélaïde, mariée à Henri Déland, et mère de M. Alfred Déland, de Saint-Luc ; et Geneviève, mariée à Théodore Péladeau, et aïeul de M. Lévi Péladeau.

J.-Bte Moreau était capitaine de milice à sa mort, et son corps fut inhumé dans les voûtes de l'église paroissiale, le 23 octobre 1840, par Mgr Charles LaRocque, encore simple prêtre et curé de l'Acadie.

Son épouse lui survécut de plusieurs années.

Nous allons parler de leurs trois fils en trois paragraphes distincts.

---

§ I. J.-BTE MOREAU

J.-Bte Moreau, fils de J.-Bte Moreau et de Geneviève Morin, né et baptisé en janvier 1801, à l'Acadie, s'est marié à Saint-Luc, à Isabelle, l'une des filles du capitaine Dépelteau.

Ils ont vécu comme cultivateurs à l'entrée de la Grande-Savane, sur une terre venant de leur oncle J.-Bte Morin, bâtie en pierre par ce dernier, et de nos jours occupée par leur fils, M. Laurent Moreau.

Ils élevèrent trois fils, Jean-Baptiste, Éphrem et Laurent, et plusieurs filles, à savoir : Mmes Moïse Laplante-Courville, de Notre-Dame de Stanbridge ; Jetté, de Saint-Georges d'Iberville ; Lévi Moreau et Théodore Péladeau, de Saint-Luc ; et Laurent Poissant, de l'Acadie.

J.-Baptiste, l'aîné de leur fils, a épousé Rose Simard, à l'Acadie. Ils ont vécu à Saint-Jean, comme cultivateurs, et ont élevé plusieurs enfants, dont J.-Baptiste, du bureau de poste de Montréal, Éphrem et Raphaël, cultivateurs, et Laurent, épicier, tous trois de Saint-Jean, et une fille devenue religieuse de la Providence, de Montréal, sous le nom de Sœur André.

Éphrem, leur cadet, après avoir fait des études classiques, redevint cultivateur, à Saint-Luc, et épousa d'abord une demoiselle Bertrand, qui lui laissa cinq enfants, puis une demoiselle Bessette, dont il eut une fille. Ses enfants sont presque tous aux États-Unis.

Laurent, leur plus jeune fils, le représentant, à Saint-Luc, de la branche aînée de la famille Moreau, a épousé, à l'Acadie, vers 1866, Mlle Mathilde Rémillard, dont il a élevé sept fils, Euclide, Pacifique, Rémi, Jean-Baptiste, Albéri, Charles-Émile et Édouard, encore presque tous avec lui ; et deux filles, Victoria, mariée en notre présence, le 25 septembre 1900, à M. Alcide Déland, de l'Acadie, et Mlle Léona, encore à la maison.

M. Laurent Moreau cultive la terre de ses père et mère, et jouit de l'estime de ses co-paroissiens.

J.-Bte Moreau, mourut, à Saint-Luc, vers 1864, et fut comme son père, inhumé dans l'église paroissiale.

Son épouse lui a survécu.



M. Laurent Moreau,

Arrière petit-fils de Jean Moreau, chef de la branche aînée de la famille Moreau de Saint-Luc.

§ II. LAURENT-AUGUSTE MOREAU

Laurent-Auguste Moreau, fils de J.-Bte Moreau et de Geneviève Morin, après des études classiques au collège de Montréal, devint notaire et épousa, à Laprairie, en 1831, demoiselle Maria Burke, fille d'une demoiselle Raymond, de Laprairie, et d'un officier anglais.

Le notaire Moreau a pratiqué à Saint-Jean, Saint-Philippe, même à Saint-Luc, puis à Montréal et aux Tanneries des Rolland, actuellement la cité de Saint-Henri, dont, en l'honneur de l'un de ses patrons, il créa le quartier Saint-Augustin.

Il mourut sans enfant, vers 1863, et son corps fut inhumé au cimetière de la Côte-des-Neiges, dans une voûte, sur laquelle on a écrit ces mots : « L. A. Moreau. »

Il montra une grande piété filiale, à la mort de son père, chez lequel il vivait momentanément, et dont il fit embaumer le corps avec soin.

---

§ III. JOSEPH MOREAU

Joseph Moreau (alias Jo Moreau), le plus jeune fils de J.-Bte Moreau et de Geneviève Morin, fit la désolation de toute sa famille.

Après quelques années de latin au collège de Montréal, il épousa à Saint-Luc, à l'âge de 17 ans, Élisabeth Holmes, âgée de 15 ans, fille de Benjamin Holmes et de Madeleine Hamilton.

Son épouse était bonne ; mais ses parents ne l'étaient pas tous, et Joseph n'en prit que trop les allures.

Feu le grand vicaire Moreau, son cousin germain, lui fit, un jour, en notre présence, de sérieuses mais inutiles remontrances.

Après une vie capable de déshonorer toute sa famille, si beaucoup d'autres de ses membres ne lui faisaient honneur, il mourut subitement *d'apoplexie foudroyante*, dans un hôtel de Saint-Jean, bien qu'il fût alors domicilié (seul dans sa maison) sur sa terre de la Petite-Acadie, aujourd'hui possédée par M.

Julien Audet, le 9 avril 1868, et fut inhumé, à Saint-Luc, deux jours après, sans les prières de l'Église.

« C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. » (Heb. 10-31)

Il laissa trois fils, Joseph, David et Horace ; et trois filles, dont Mme Decelles et une autre, établies aux États-Unis comme leurs frères, et Albine, Mme F. Faure, de Montréal, femme très digne.





MME LAURENT MOREAU,

(Née Mathilde Rémillard.)

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

RAPHAËL MOREAU

SOUCHE DE LA BRANCHE CADETTE DE LA FAMILLE MOREAU DE SAINT-LUC

Raphaël Moreau, fils de Jean Moreau et de Louise Brodeur, fut baptisé, à Laprairie, le 15 février 1772, et confirmé, à l'Acadie, par Mgr Hubert, en juillet 1787.

À l'âge de dix ans, il courut un grand danger, ainsi qu'il nous l'a lui-même raconté. Il attribua à l'archange Raphaël, son saint patron, d'en avoir été sauvé. Aussi lui conserva-t-il toujours une grande reconnaissance et une grande dévotion, ayant toujours son image près de son lit et la regardant souvent.

Sa mère l'ayant un jour envoyé faire paître les bestiaux dans certaines clairières de leur terre, l'enfant avait passé son avant-midi à amasser de petites pierres, auprès desquelles il avait fini par se coucher et s'endormir.

Bientôt un bruit l'éveille. Il regarde et voit tout près un loup qui le fixe.

« Que faire ? » se dit-il, « si je me sauve : le loup va me poursuivre, m'atteindre et me dévorer ! »

Courageux en face de ce loup, comme sa mère en face des soldats, il saisit ses petites pierres et en lapide la bête sauvage, qui, violemment heurtée, se retourne en grondant, et s'en va lentement.

Il était sauvé.

Il avait, à l'âge de 22 ans, épousé, à l'Acadie, le 20 janvier 1794, Marguerite Tremblay, fille de Jean-Marie Tremblay et de Charlotte Tremblay.

Il y eut grosse noce. Jean Moreau, père de l'époux, J.-Bte et Hippolyte, ses frères, Archange et Rosalie, ses sœurs, avec leurs époux, François Brodeur, son oncle, J.-Bte Molleur et Côme Simard, ses amis, Jean-Marie Tremblay, père de l'épouse, Charlotte et Marie, ses sœurs, François Tremblay, son cousin, Louis Guérin, son parrain, et bien d'autres, y assistaient

L'épouse, née à la Côte-à-Gladu, avait été baptisée à Laprairie, en 1779, et confirmée à l'Acadie, en 1792; mais ses parentt venaient de la Baie-Saint-Paul.

À son mariage, elle n'avait pas encore quinze ans.

Raphaël Moreau et Marguerite Tremblay, à leur mariage, vécurent à la Petite-Acadie, sur la terre aujourd'hui possédée par M. Henri Moreau, que notre bisaïeul leur avait donnée ; puis, en 1800, ils acquirent la terre actuelle de M. Hector Perrier, au même endroit, s'y rendirent et y vécurent jusqu'à leur mort.

Ils moururent tous deux dans la communion de l'Église, l'épouse, en 1852, à 73 ans, et l'époux, le 27 septembre 1864, à 92 ans et 7 mois, et leurs corps furent tous deux inhumés à l'extrémité ouest du cimetière paroissial, près des cendres de Jean Moreau, leur père et beau-père.

Raphaël Moreau était de haute stature, de même que son épouse et tous ses enfants, et avait une forte charpente. Il avait le teint clair et les yeux bleus. L'un de ses yeux était un peu avarié par un coup de corne qu'une bête lui avait donné.

Ses fils Hypolite et surtout Raphaël lui ressemblaient beaucoup.

Il était fort à l'ouvrage et bon nageur. Dans ses jeunes années, il a souvent coupé son arpent et demi dans sa journée, et porté ses six minots de blé. A 91 ans il put encore traverser le canal Chambly à la nage.

Il mourut comme un patriarche, chez notre père, à qui il s'était donné, et à qui, dix minutes avant d'expirer, il tendit la main et dit : « Adieu ! Jérémie : je m'en vais. »

Ce furent ses dernières paroles.

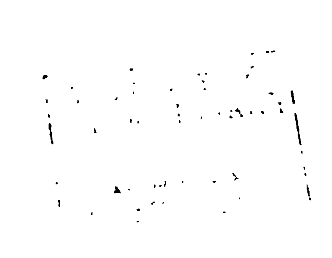
Il fut trois mois malade et mourut de paralysie.

Raphaël Moreau et Marguerite Tremblay firent baptiser



M. Émile Moreau,

Arrière petit-fils de Jean Moreau.



treize enfants, cinq fils, de chacun desquels nous parlerons en un paragraphe distinct, et huit filles, dont suit la courte notice.

Josephte, née en 1797, a épousé Julien Dépelteau, en 1813, et a vécu à Saint-Jean (c'est l'aïeule de Mme Godefroi Gendreau, de Saint-Luc) ; Marguerite, mariée à Pierre Bouthillier, de Laprairie, a laissé un fils et deux filles, Mmes Alfred Raby et Pierre Bourdeau ; Charlotte, mariée à 15 ans, en 1817, à Jean Terrien, de l'Acadie, âgé de 46 ans, veuf et déjà père de treize enfants vivants, en éleva elle-même treize autres, dont les sœurs Marie-Anne et Hypolite de la Providence, de Montréal; (Notre aïeul Raphaël Moreau nous a dit que Jean Terrien avait un jour vu ses 26 enfants réunis autour de sa table). Rosalie, dite *La Rose*, mariée à Antoine Lanciau-Lalime, a vécu au Grand Bernier de Saint-Jean, et a élevé plusieurs enfants, dont MM. François, Joseph et Hippolyte Lanciau, du Grand-Bernier ; Sophie, mariée à Pierre Girouard, n'a pas eu d'enfant ; Adélaïde, mariée à Médard Lamoureux, de l'Acadie, a vécu à Saint-Georges-de-Henryville, où elle a élevé plusieurs enfants, dont MM. François et Hippolyte Lamoureux, riches et intelligents cultivateurs de Saint-Sébastien, (le premier a un fils prêtre, M. Romuald, docteur romain en droit canonique et en théologie, actuellement professeur au petit séminaire de Sainte-Marie-de-Monnoir), et six filles, dont cinq religieuses, y compris les sœurs Lamoureux et Moreau, de l'Hôtel-Dieu de Montréal ; et enfin Emérance, mariée à Joseph Ste-Marie, a vécu à Laprairie, puis à Saint-Rémi, et à Hull, où ils sont tous deux décédés, et où ils ont laissé deux fils, Joseph Ste-Marie, l'aîné, qui y jouit d'une haute considération, et Jean-Baptiste, le plus jeune de la famille. Geneviève mourut encore jeune.

---

§ I. RAPHAËL MOREAU

Raphaël Moreau, fils de Raphaël Moreau et de Marguerite Tremblay, né à Saint-Luc, en 1808, fut baptisé à l'Acadie, où, vers 1828, il se maria à Julie Terrien, fille de son beau-frère Jean Terrien.

Ils vécurent d'abord sur le territoire actuel de Saint-Alexandre, puis au Grand-Bernier, de Saint-Jean, et élevèrent six enfants : Raphaël, marié à Delle Rose Roy, cultivateur de Saint-Jean ; J.-Baptiste, marié à Delle Suzanne Caldwell, et vivant aux États-Unis ; et Hypolite, médecin pratiquant à Saint-Jean, marié d'abord à Élise Comeau, femme accomplie, qui lui a laissé huit enfants, puis à Delle Mélanie Prévost.

Leurs filles furent Julie, mariée à Napoléon Poutré ; Césarie, mariée à Damase Boudreau, toutes deux de Saint-Jean ; et Célina, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame (sous le nom de sœur Sainte-Sophie), où elle entra à l'âge de 16 ans, et où elle mourut, en 1876, après 23 ans de religion, avec la réputation depuis longtemps acquise d'être la plus forte musicienne de sa communauté.

De sa seconde épouse, Domitille Derizzi-Normandin, qu'il avait épousée à Saint-Philippe, il eut deux fils, Jules et Delphis, vivant aux États-Unis, et deux filles, Rose de Lima, mariée à Moïse Boudreau, de Saint-Jean, et Domitille, mariée à M. Brunelle, de l'Acadie.

Raphaël Moreau mourut, en 1870, et son corps a été inhumé dans les voûtes de l'église de Saint-Jean.

Sa seconde épouse lui a survécu.

---

§ II. JULIEN MOREAU

Né, à Saint-Luc, le 1er janvier 1811, Julien Moreau, fils de Raphaël Moreau et de Marguerite Tremblay, fut baptisé le lendemain.

À sa naissance, il pesait 18 livres.

Il épousa, à Saint-Athanase, en 1838, Anastasie Laroche, qui mourut à Webster, Mass., en 1872, et dont il eut trois fils : Hippolyte, marié à Delle Salomé Beauregard, et vivant à Webster, Mass. ; Moïse, marié à Delle Marie Ledoux, et vivant aussi aux États-Unis ; et Joseph, mort jeune ; et trois filles : Sophie, mariée à Pierre Alix, de Saint-Césaire ; Virginie, ma-



MME ÉMILE MOREAU,

(Née Emma Perrier)

riée à Georges Perreault, à qui elle a laissé deux filles, Mme Gratton, de Montréal, et Herminie, sœur de la Congrégation de Notre-Dame, sous le nom de sœur Saint-Méthode ; et Medérise, mariée à Isaïe Charbonneau, de Sainte-Thérèse de Blainville.

Julien Moreau mourut à Johnsonville, E.-U., vers 1894, après avoir longtemps vécu à Saint-Alexandre d'Iberville.

---

§ III. Hypolite Moreau

Hypolite Moreau, fils de Raphaël Moreau et de Marguerite Tremblay, naquit à Saint-Luc et y fut baptisé, le 8 mars 1815.

Il y fit sa première communion et y fut confirmé.

Il commença à étudier le latin avec M. Crevier, comme nous l'avons déjà dit, et termina ses études au collège de Saint-Hyacinthe, où il prit la soutane en septembre 1836.

Ordonné prêtre par Mgr Bourget, le 16 mars 1839, il apprit ensuite l'algonquin, au Lac-des-deux-Montagnes, et fit les missions de l'Outaouais jusqu'à Témiscamingue et Abbittibi.

Il fut ensuite curé des Cèdres, de 1844 à 1848, puis de Saint-Eustache, de 1848 à 1853, où il fut appelé à l'évêché.

Il devint chanoine titulaire du chapitre de la cathédrale de Montréal, le 18 mai 1854, fit longtemps l'office d'archidiacre, accompagna Mgr Bourget dans ses visites pastorales pendant une vingtaine d'années, et mourut à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 30 juillet 1880, à l'âge de 65 ans, vicaire général de Montréal depuis 1873.

Son corps a été déposé dans les voûtes de la cathédrale, le 3 août. Son portrait à l'huile est à notre presbytère.

Il avait aussi reçu des lettres de grand vicaire de nos Seigneurs de Québec, Ottawa, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Sa mère avait une grande dilection et un grand respect pour lui, à cause de la dignité de son caractère et de ses aimables qualités. Dans la vivacité de sa foi, elle avait su inspirer les mêmes sentiments à tous ses autres enfants, qui l'avaient en grande vénération.

Il était bel homme et prêchait bien.

Mgr Bourget, son évêque, a dit de lui, dans ses mémoires sur le chapitre de sa cathédrale. « Soit comme archidiacre, soit comme grand vicaire, M. Moreau se montra habile, prudent et sage. Sous ce rapport, il a rendu de réels services à son évêque. »

Messire Hypolite Moreau a fait instruire plusieurs jeunes gens, surtout de sa parenté et la plupart d'entre eux sont devenus prêtres. Il a aussi favorisé la vocation de plusieurs de ses nièces devenues religieuses en différentes communautés.

Par son testament holographe enregistré au greffe de Montréal, en 1880, il a laissé tous ses biens à la corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal, qui doit en employer tous les revenus à toujours, sauf quelques rares exceptions, à faire faire des études classiques ou universitaires à de bons jeunes gens pauvres, *choisis en premier lieu parmi les membres de sa famille*, qui n'en seraient pas indignes.

« Il a passé en faisant le bien. »

---

§ IV. MOÏSE MOREAU

Moïse Moreau, fils de Raphaël Moreau et de Marguerite Tremblay, naquit, à Saint-Luc, le 1er janvier 1817, et y fut baptisé, le lendemain.

Il épousa, à Saint-Luc, le 13 octobre 1840, en présence de son frère prêtre, Sophie Girouard, fille de son beau-frère Pierre Girouard.

Ils vécurent comme cultivateurs, à Saint-Luc et à Saint-Alexandre, et élevèrent un fils, Moïse, et quatre filles : Philomène, mariée à J.-Bte Éthier, et demeurant à Webster, Mass. ; Edesse, mariée à Pierre Rainville, et demeurant à Sainte-Anne de Stukely ; Victoire, religieuse de la Providence, de Montréal, sous le nom de sœur Luc ; et Ovide, mariée à Joseph Rheault, de Saint-Grégoire de Nicolet.

Moïse a épousé, à Webster, Mass., Delle Delphine Ledoux,



M. Henri Moreau,

Arrière petit-fils de Jean Moreau, chef de la plus jeune branche de la famille Moreau de Saint-Luc.

dont il a plusieurs enfants. Il a su gagner l'estime et l'affection de ses concitoyens, et s'est fait une belle position commerciale.

Moïse Moreau, père, a épousé Delle Marie Éthier, en secondes noces, et en a élevé deux fils, Raphaël et Joseph, et plusieurs filles.

Il mourut à Saint-Alexandre, à l'automne de 1900, et son corps y fut inhumé.

---

§ V. JÉRÉMIE MOREAU

Jérémie Moreau, notre père, fils de Raphaël Moreau et de Marguerite Tremblay, naquit, à Saint-Luc, le 8 mars 1821, et y fut baptisé par M. Demers.

Il fit sa première communion à 9 ans, des mains de M. Crevier, et fut confirmé par Mgr Gaulin.

À l'âge de 22 ans, il épousa, à Saint-Luc, Éléonore Molleur, notre mère, alors âgée de 21 ans.

Elle était née, le 16 avril 1822, à Saint-Luc, fille de J.-Bte Molleur et de Soulanges Frégeau, du Cap-Saint-Ignace, et petite-fille de J.-Bte Molleur dit l'Allemand, l'un des premiers colons de Saint-Luc.

J.-Bte Molleur, notre bisaïeul maternel, était surnommé *L'Allemand*, ou parce que, selon une tradition de famille, il venait d'Allemagne, ou parce qu'il avait du sang allemand.

Ses descendants, comme les Allemands en général, avaient tous le teint clair, et notre mère était réputée *belle femme*.

Ce Jean Molleur dit l'Allemand eut successivement trois femmes et plusieurs enfants, entre autres Pierre-Paul, François et Joseph, ancêtres de M. et de feu Mme Louis Molleur, de Saint-Jean, Jean-Baptiste, notre aïeul maternel, passant pour n'avoir que douze ans moins que sa mère, Alexandre, aïeul de M. Jacques Émery Molleur, ex-maire de Saint-Jean, et enfin Alexis et Pascal.

Notre bisaïeul, J.-Bte Molleur, mourut *muni des sacrements*

dit l'acte de sa sépulture, et fut inhumé, à l'Acadie, le 17 juillet 1794.

Notre aïeul maternel mourut en 1841, et fut de même que son épouse, notre aïeule, inhumé dans le caveau de l'église paroissiale.

Notre mère mourut, le 1er juin 1867, après onze mois d'une maladie du foie, et fut inhumée, le 3, au cimetière paroissial.

Notre père vit encore et coule une heureuse vieillesse, bien que chargé de 80 ans, et demeure avec notre frère Émile, à qui il s'est donné.

Il est encore le représentant de la branche cadette de la famille Moreau, de Saint-Luc.

Jérémie Moreau et Eléonore Molleur ont élevé neuf enfants, cinq fils, Hercule, Servule, J.-Baptiste, Stanislas et Émile, et quatre filles : Mélina (alias Malvina), mariée à M. Joseph Duquette, mère d'une grosse famille, et demeurant à Haverhill, Mass. ; Théosobie, mariée, en présence de son frère prêtre, à M. Joseph Perreault, de Chambly, à qui elle a laissé deux fils ; Antoinette, aussi mariée devant son frère, à M. Lucien Biscornet, à qui elle a aussi laissé deux enfants, un fils et une fille ; et Pétronille, morte encore bien jeune.

Hercule a épousé Sophie Péladeau, dont il n'eut pas d'enfant, puis Delle Rose de Lima Toupin, à l'Acadie, en 1874, dont il a eu six enfants, vivant avec leur mère, à Chicago, où il mourut et fut inhumé en 1890.

Servule a pris un diplôme de première classe à l'école militaire de Québec, en 1865, puis, en 1866, est parti pour l'ouest des États-Unis, d'où il n'est pas encore revenu.

Il est marié à une Norwégienne et vit à Elkhorn, état de Montana.

J.-Baptiste s'est marié, à Saint-Luc, en 1869, à Delle Marie Latour, dont il a élevé deux fils, Hormisdas et J.-Baptiste, et Maria, tous mariés et vivant avec leurs parents à Chicago.

Stanislas-Albert, né le 6 mars 1854, à Saint-Luc, fut baptisé le lendemain, à Saint-Jean, par Mgr Charles LaRocque, qui n'était encore que curé de Saint-Jean, et fut confirmé à Saint-Luc par Mgr Bourget.



Mme Henri Moreau,

(Née Émilienne Thibodeau.)



Il fit ses études classiques, philosophiques et théologiques chez les messieurs de Saint-Sulpice, à Montréal.

Ordonné prêtre, le 23 décembre 1882, par Mgr Fabre, dans la chapelle du Grand Séminaire de Montréal, où il reçut tous les ordres, il fut vicaire à Saint-Polycarpe, Saint-Étienne de Beauharnois et Mile-End, puis trois ans auxiliaire des Sulpiciens, à l'église de Saint-Jacques de Montréal, vicaire à Sainte-Geneviève de Berthier, dont il écrivit l'histoire, et, de 1889 à 1896, curé de Sainte-Agathe-des-Monts, où il établit les Filles de la Sagesse et ouvrit un nouveau cimetière.

De Sainte-Agathe il passa à la cure de Sainte-Anne, dans la cité d'Ottawa, d'où il fut rappelé au diocèse de Montréal, en 1897.

Après avoir été desservant de Saint-Henri-des-Tanneries, il devint, le 4 mars 1898, curé de Saint-Jacques-le-Mineur, et y demeure encore.

Émile, né en octobre 1859, s'est marié, à Laprairie, en présence de son frère prêtre, le 8 mars 1886, à Delle Emma Perrier, fille de M. Octave Perrier et de dame Denise Lemieux, de Laprairie.

Ils vivent comme cultivateurs, à la Petite-Acadie de Saint-Luc.

Ils ont eu huit enfants et en ont encore sept : Honorius, né en 1887, Laura, Omer, Charles-Émile-Hygin, né le 10 janvier 1892, Louise, Lucrèce, et Aurore qui commence à marcher.



CHAPITRE VINGTIÈME

HIPPOLYTE MOREAU

SOUCHE DE LA PLUS JEUNE BRANCHE DE LA FAMILLE MOREAU DE SAINT-LUC

Hippolyte Moreau, fils de Jean Moreau et de Louise Brodeur, né en 1777, et baptisé à Laprairie, épousa, à Saint-Luc (sous le nom de Paul, qu'on lui a parfois maladroitement donné), le 14 juin 1802, Élisabeth Letartre, fille de Nicolas Letartre et d'Élisabeth Plouffe, de Saint-Luc.

Ils héritèrent de Jean Moreau, leur père et beau-père, de la terre où se trouvent l'église et le cimetière, y vécurent toujours et y moururent dans un âge avancé.

Ils élevèrent dix enfants, quatre fils, Hippolyte, Moïse, Pierre et Lévi, et six filles, dont suit la courte notice.

Louise, mariée à Antoine Brosseau ; Soulanges, mariée à Marcel Dandurand ; Marie, mariée à Théotime Giroux ; Marguerite, mariée à Joseph Brosseau ; et Emérance, mariée à J.-Bte Dandurand ; ont toutes cinq, avec leurs époux et leurs enfants, émigré aux Illinois, vers 1850, et y ont laissé de grosses familles.

Élisabeth a épousé Samuel Hamilton, chantre et forgeron de Saint-Luc, et est la mère de MM. Antoine, Samuel et Henri Hamilton, de Montréal, de Mmes Singer et Thivierge et de Melle Aglaë.

Nous allons parler de chacun de leurs fils en un paragraphe distinct.

§ I. HIPPOLYTE MOREAU

Hippolyte Moreau, fils d'Hippolyte Moreau et d'Élisabeth Letartre, s'est marié à Julie Gilbert, vers 1823.

Il se noya accidentellement, vers 1828, dans le grand chenal du Richelieu, près de l'île Sainte-Thérèse, où, en compagnie d'autres amateurs du Côteau-des-Hêtres, il était allé, la nuit, pêcher l'anguille au flambeau.

Il laissa quelques enfants, qui moururent tous en bas âge, et sa veuve s'est remariée à J.-Bte Molleur, notre oncle et parrain, qui en a élevé quatre enfants.

---

§ II. MOÏSE MOREAU

Moïse Moreau, fils d'Hippolyte Moreau et d'Élisabeth Letartre, fit ses études au collège de Saint-Hyacinthe, où l'avait attiré M. Crevier, son ancien curé.

Il étudia ensuite la médecine, sous le Docteur Davignon, médecin de Saint-Jean, qui commença à lui donner un cours médical en 1836.

D'après un reçu du Docteur Davignon trouvé dans les vieux papiers de feu Pierre Moreau, son frère, ce cours médical devait durer cinq ans, et coûter cent-vingt-cinq louis, y compris la pension et la licence pour la pratique de la médecine.

Le témoin de ce reçu a signé : *R. McGinnis.*

Le Docteur Moïse Moreau a pratiqué la médecine avec succès, à Saint-Jean, où il a joui, même longtemps après sa mort, d'une belle réputation de savoir faire et de probité.

Il avait épousé Mlle Quesnel, fille du Docteur Quesnel, de L'Acadie, et sœur de Mme veuve Basile La Rocque.

Ils moururent jeunes tous deux, laissant quelques enfants en bas âge, qui suivirent bientôt leurs parents dans la tombe.

§ III. PIERRE MOREAU

Pierre Moreau, fils d'Hippolyte Moreau et d'Élisabeth Letartre, né en 1823, a hérité de la maison de son père et en même temps de son aïeul, et vient d'y mourir.

Il épousa, à vingt ans, à Saint-Luc, Flavie Patenaude, dont il n'a élevé qu'une fille, Agnès, Mme L. E. Beauchamp, de Montréal, mère de plusieurs enfants, dont le Docteur G. E. Beauchamp, de Montréal.

Pierre Moreau avait un caractère jovial, qui ne l'a jamais abandonné, et a longtemps joui de l'estime et de la confiance de ses co-paroissiens.

Il fit le service militaire, comme lieutenant de milice volontaire, et reçut, en 1899, la médaille commémorative de la campagne de 1866 contre les Féniens.

Il épousa, en secondes noces, en 1870, Delle Eugénie Marceau, dont il a élevé plusieurs enfants, entre autres, Toussaint, Damien, Arthur et Mastaï.

---

§ IV. LÉVI MOREAU

Lévi Moreau, fils d'Hippolyte Moreau et d'Élisabeth Letartre, a toujours été bon citoyen et bon chrétien, quoique disgracié de figure.

Il épousa, vers 1844, Honorine Moreau, fille de J.-Bte Moreau, son cousin germain.

Ils ont longtemps vécu sur la première terre de la Petite-Acadie, puis au Côteau, où ils moururent tous deux dans la paix de l'Église.

Ils n'ont laissé à Saint-Luc qu'un fils, Henri, laborieux cultivateur, et une fille, Mlle Delphige, encore célibataire.

Henri a épousé Delle Émilienne Thibodeau, et vît au Côteau, dans la maison de ses père et mère.

Ils ont cinq enfants: Aline, Annette, Irène, Adrien et Léopold, âgés respectivement de 7, 6, 4, 3 et 1 ans.

Henri Moreau est le représentant, à Saint-Luc, de la plus jeune branche de la famille Moreau de cette paroisse.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA FAMILLE MOREAU

DEGRÉS DE PARENTÉ	NOMS DES ANCÊTRES	DATE DE NAISS.	LIEU DU BAPTÊME	DATE DU MARIAGE	DATE DE SÉPUL.	LIEU DE LA SÉPULTURE	NOMS DES ÉPOUSES
Souche	Jean Moreau		Partenay	1656			Catherine Leroux
I.	Jean Moreau	1657	Québec	Québec 1692	1727	Rimouski	Marie Rodrigue
II.	Ignace-Frs. Moreau	1700	Ste-Foye	St-Jean, I. O. 1731	1771	St-Ours	Jeanne Audet
III. Souche	Jean Moreau	1743	St-Jean, I. O.	Varennes 1761	1804	St-Luc	Louise Brodeur
IV. i.	J.-Bte Moreau	1767	Laprairie	L'Acadie 1793	1840	»	Geneviève Morin
	Raphaël Moreau	1772	»	L'Acadie 1794	1864	»	Marguerite Tremblay
	Hippolyte Moreau	1777	»	St-Luc 1802	1850	»	Élisabeth Letartre
V. ii.	J.-Bte Moreau	1801	L'Acadie	St-Luc		»	Isabelle Dépelteau
	Jérémie Moreau	1821	St-Luc	St-Luc 1843			Eléonore Molleur
	Lévi Moreau	1825	»	St-Luc 1844		»	Honorine Moreau
VI. iii.	Laurent Moreau		»	L'Acadie 186			Mathilde Rémillard
	Émile Moreau	1859	»	Laprairie 1886			Emma Perrier
	Henri Moreau		»				Émilienne Thibodeau
VII. iv.	Euclide Moreau						
	Honorius Moreau	1887	»				
	Adrien Moreau	1898					

CONCLUSION

Enfin, il est temps de prendre congé de nos lecteurs, et de leur demander pardon de leur avoir servi tant de dates, de descriptions de lieux, et d'autres détails.

C'est que nous sommes convaincu que la chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'histoire, et que des évènements aujourd'hui peu importants auront peut-être un jour une grande valeur historique pour plusieurs.

Tous ceux qui vivaient, à l'origine de Saint-Luc, sont aujourd'hui disparus. Leurs corps sont dans la terre, et leurs âmes ont déjà comparu devant Dieu. Ils sont jugés et rémunérés selon leurs œuvres.

Depuis eux, plusieurs générations se sont déjà succédé dans la paroisse, et la génération actuelle a besoin qu'on lui dise quels sont ceux qui vivaient, il y a cent ans, ce qu'ils étaient, ce qu'ils faisaient. Lorsqu'elle pénètre au cimetière, où les plus anciens monuments même de pierre sont déjà brisés ou illisibles, et où gisent des milliers de corps, elle ne connaît pas ceux dont elle foule les cendres.

La génération actuelle aura son tour. Dans cent ans elle sera presque totalement ignorée, oubliée, par ceux qui vivront alors. Après s'être quelques temps agitée sur la scène du monde, elle devra disparaître elle-même.

Le temps fuit avec la rapidité de l'éclair, et l'on peut dire que les évènements se précipitent.

Non seulement les anciens habitants de Saint-Luc ont cessé d'être; mais plusieurs anciennes familles ont aussi complètement disparu.

Pourquoi ? C'est le secret de Dieu, sans doute, et nous laissons à chacun le soin de faire la philosophie de cette histoire, ou de considérer les causes morales, qui ont pu amener les évène-

ments, qui se sont déroulés, à Saint-Luc, et d'expliquer la conservation ou la disparition de ses anciennes familles.

Nous savons bien, cependant, que l'homme s'agite et que Dieu le mène ; que Dieu, à cause des crimes des parents, punit parfois les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération,

« Le crime d'un père est un pesant fardeau ! »

et que, à cause des vertus des ancêtres, il récompense les enfants, qui n'en sont pas indignes, jusqu'à la millième. (1)

Après avoir eu bien des épreuves, la paroisse de Saint-Luc est aujourd'hui tranquille et prospère. Elle possède un très joli temple et tient à la foi de ses pères.

Nous en sommes heureux et fier, et, à cause de l'intérêt que nous lui portons, nous faisons des vœux et des prières à Dieu pour qu'elle ait toujours à cœur d'être docile aux enseignements infaillibles de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, *hors de laquelle il n'y a point de salut*.

---

(1) Deut., 5-9, 10.



TABLE DES GRAVURES



TABLE DES MATIÈRES

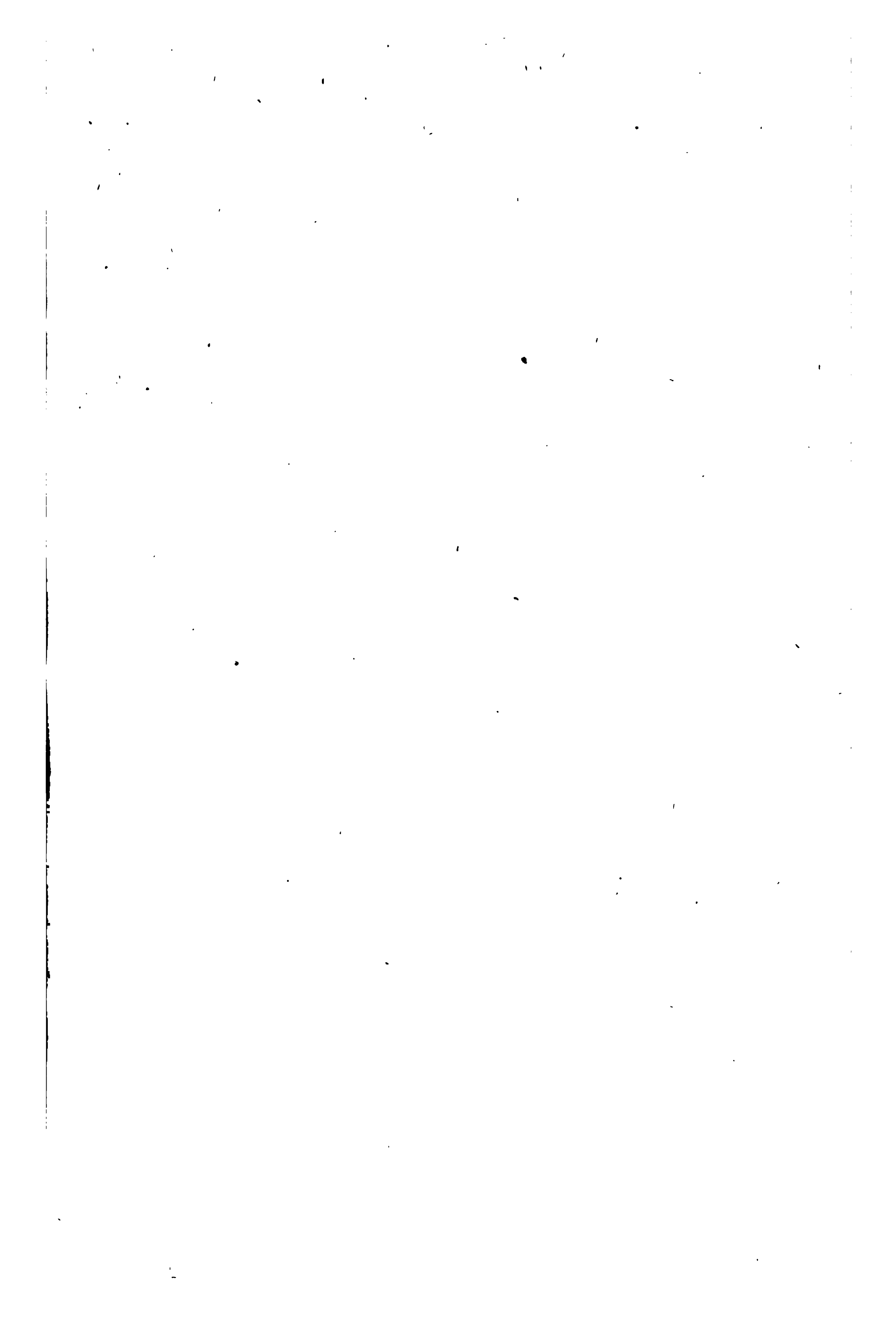


ERRATA

Page 42, dernière ligne, au lieu de *15 août 1801*, lisez : 15 août 1807.

Page 47, 9ème et 10ème lignes, lisez : Il fut parrain de Sophie-Hermine Molleur, notre tante, avec Mme Marchand pour marraine.

Page 48, 16ème ligne, Lisez : Octobre 1826, et son dernier, le 20 octobre 1828.



15 port.
4 plate

